

Analyse des besoins sociaux sur le territoire du CIAS du Blaisois Bilan 2013

Décembre 2014 - N°1

Les Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale ont pour obligation de réaliser annuellement une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population de leur territoire. Cet état des lieux a été réalisé en partenariat étroit avec l'Observatoire de l'Économie et des territoires de Loir-et-Cher. Il nécessite le recueil d'informations fines auprès de nombreux partenaires. Certaines données n'ont pu être mises à disposition cette année. Un travail de mise en cohérence des informations est parfois nécessaire, notamment lorsque celles-ci proviennent de sources multiples.

Le document présente un ensemble d'indicateurs qui seront suivis chaque année et enrichis avec l'apport d'éléments complémentaires. Une analyse détaillée sur une thématique ciblée sera proposée les années ultérieures. Ce premier bilan a davantage mis l'accent sur les dynamiques démographiques en oeuvre sur le territoire.

Dans sa récente analyse « En région Centre, difficultés économiques des territoires et situations de pauvreté vont de pair », l'Insee établit une typologie des zones d'emploi en rapprochant deux indicateurs synthétiques : l'un concernant la précarité et l'autre la situation économique.

La **zone d'emploi de Blois** apparaît **parmi les plus favorisées de la Région**, comme l'essentiel du territoire régional situé au nord de la Loire. Le **développement économique** est **modéré** (notamment en comparaison de la situation moyenne de la France de province) et la **précarité** est **limitée**.

Toutefois, si la Région Centre est encore relativement préservée (5^e région française ayant le plus faible taux de pauvreté), l'avantage jusqu'alors détenu en matière d'emploi et de pauvreté tend à se réduire. Sous l'effet de la crise, les indicateurs évoluent défavorablement et de façon plus marquée dans la Région.

Blois, comme de nombreuses villes d'une taille équivalente ou supérieure, dispose d'un **parc social étoffé** et concentre un ensemble de **services et de structures d'accompagnement**. Ce

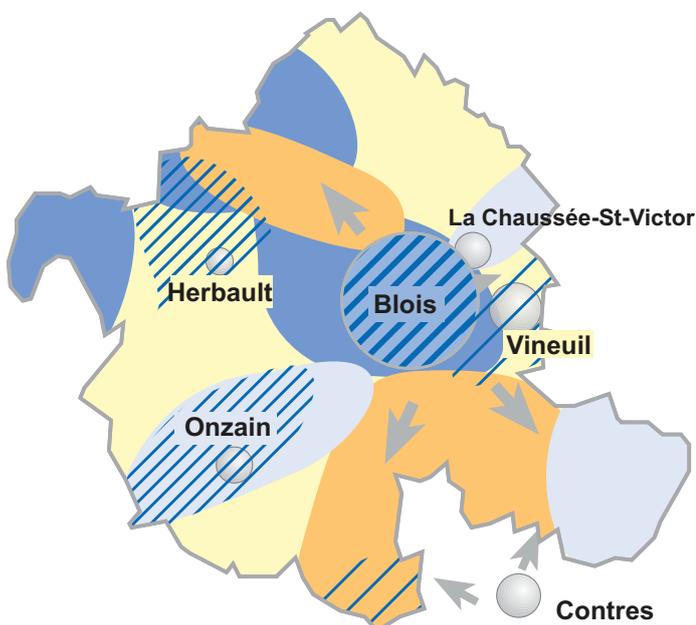
niveau d'équipement favorise l'installation de **personnes ou de familles en situation de précarité** (familles monoparentales, ménages à bas revenus, bénéficiaires de minima sociaux, sans abri, etc.).

Quelques indicateurs défavorables sont repérés en périphérie immédiate, notamment à **Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt** (indicateur de chômage, bénéficiaires du RSA par exemple).

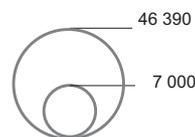
A l'Ouest, de **nombreuses difficultés** ont été pointées dans les **secteurs d'Onzain et d'Herbault**, et **toutes les tranches d'âges** semblent concernées (bas revenus, familles monoparentales, jeunes non insérés, demandeurs d'emploi, petites retraites, etc.). En outre, la **faible densité** de population et l'**éloignement** de certaines communes constituent sans doute des **freins supplémentaires pour une meilleure prise en charge d'une partie des ménages en difficulté**. Notons cependant la présence sur ce territoire de nombreuses permanences déconcentrées des structures d'accompagnement.

Enfin, quelques clignotants sont aussi identifiés sur la commune de Sambin, proche du bassin de Contres où réside une proportion non négligeable de ménages en difficulté.

Synthèse des principaux indicateurs socio-démographiques



Population en 2011
en nb d'habitants



➔ Dynamisme démographique
lié au développement d'un pôle urbain

Baisse de population...

■ ... et indice de vieillesse relativement élevé

■ ... avec un indice de jeunesse modéré,
nombreuses naissances (Blois)

Hausse modérée de population...

■ ... et indice de vieillesse relativement élevé

■ ... et indice de jeunesse élevé

■ Dynamisme démographique important

▨ Quelques indicateurs sociaux défavorables

▨ Un ensemble indicateurs sociaux défavorables

▨ Cumul important d'indicateurs sociaux défavorables

SOMMAIRE

Le périmètre d'étude	2
La dynamique démographique ralentit	3
Développement démographique en seconde couronne du pôle urbain	4
Une forte mobilité résidentielle	5
L'installation de population nouvelle dynamise la construction de logements	7
Le territoire vieillit mais maintient son effectif de jeunes	8
Principales caractéristiques des ménages : des disparités entre territoires	9
Familles, enfance, jeunesse	11
Plus d'une famille sur 5 est monoparentale	11
Dynamique des naissances et accueil de la petite enfance	12
Les enfants scolarisés	14
Étudiants, jeunes actifs et jeunes en difficulté d'insertion	17
Dégradation sensible de l'emploi dans la période récente ..	20
Près de 2 300 emplois perdus depuis 2006	20
Des conditions d'emploi proches de celles des autres territoires	21
Hausse du chômage plus modérée qu'au plan régional ou national	22
L'insertion sociale et professionnelle	25
Près de 8 % de la population couverte par le RSA	25

Plus de 600 habitants salariés en insertion par l'activité économique	26
Revenus et précarité	27
Des ménages à très bas revenus à Blois	27
La dépendance aux prestations sociales	30
Forte concentration des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans certains quartiers de Blois	31
Plus de 1 000 bénéficiaires d'une aide facultative du CIAS	31
Une demande croissante d'hébergement	32
Conditions de logement	33
Un nombre de résidences principales en forte progression au sud de la Loire	33
Hors Blois, près de 8 ménages sur 10 sont propriétaires	34
Un parc social fortement concentré sur la ville centre	35
Les aides au logement	36
Personnes âgées	38
Le défi du papy boom	38
Plus de 4 personnes de 80 ans ou plus sur 10 vivent seules à domicile	40
Niveau de ressources des personnes âgées	41
Des réponses quotidiennes pour accompagner les personnes âgées à domicile	43
L'accueil en établissement	46

Le périmètre d'étude

Pour permettre une analyse fine par territoire tout en disposant d'un nombre suffisant d'habitants, le document s'appuie sur une sectorisation de la communauté d'agglomération en 7 zones :

Blois : ville centre avec ses particularités sociales (surreprésentation des ménages d'une personne, forte disparité des revenus ...).

Couronne Est de Blois : communes urbaines de la 1^{ère} couronne, appartenant à l'unité urbaine de Blois définie par l'Insee.

Couronne Ouest de Blois : communes de la 1^{ère} couronne ouest, plus rurales, incluant Orchaise qui présente des caractéristiques assez semblables.

Nord : communes rurales, niveau de revenus plus élevé que dans les communes de l'Ouest.

Ouest : communes rurales niveau de revenus moins élevé que dans les communes du Nord.

Sud-Est : communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus relativement élevé.

Sud-Ouest : communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus plus modeste.

Ce découpage reprend en partie celui retenu pour le diagnostic réalisé dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux en 2010 sur les 26 communes alors membres d'Agglopolys.

La partition tient notamment compte du caractère urbain ou rural des communes, de l'organisation territoriale locale (habitudes de déplacements, sectorisation scolaire, par ex.), des principales composantes et évolutions démographiques.

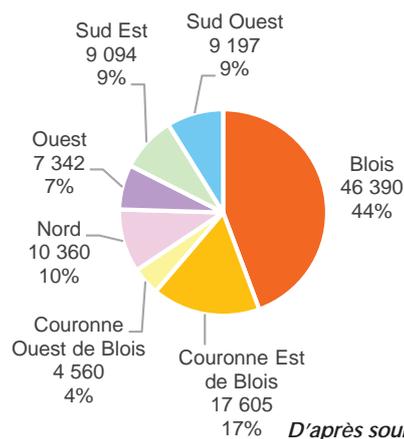
Territorialisation du périmètre d'étude



Territoires



Poids démographique des secteurs en 2011



LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE RALENTIT

L'extension de l'agglomération bloisaise se poursuit dans la période récente mais à un **rythme très faible** (0,11 % par an en moyenne sur la période 2006-2011). Le territoire n'a accueilli que 580 habitants supplémentaires en 5 ans : la ville de **Blois** en perd plus de 2 000 au profit d'une périphérie de plus en plus éloignée. Le desserrement urbain dépasse les limites de la communauté d'agglomération.

À l'inverse, Agglopolys accueille une **population nouvelle : plus d'un habitant sur 7 ne résidait pas sur le territoire 5 ans plus tôt**. Les secteurs Sud et Ouest demeurent les plus attractifs ainsi que les communes de première couronne Est. La tendance devrait se prolonger au sud, au regard du nombre de nouveaux logements mis en chantier : près de 500 entre 2011 et 2013.

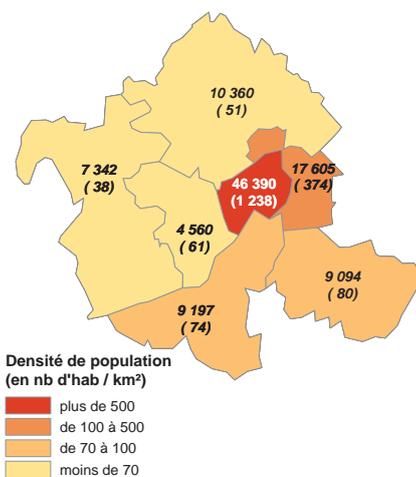
A Blois, 688 logements ont été commencés au cours des 3 dernières années, notamment dans le cadre du Projet de rénovation urbaine (PRU). Cette nouvelle impulsion n'est pas encore mesurable dans les chiffres du dernier du recensement Insee.

Le **turn-over de population** est important dans la ville centre : 18 % des habitants occupent leur logement depuis moins de 2 ans. Le **solde naturel** est le plus élevé de l'agglomération (+ 0,73 % par an entre 2006 et 2011), la **part des jeunes de moins de 30 ans atteint 40 %** contre 33 % sur le reste du périmètre **mais les flux migratoires sont largement déficitaires**. De nombreux jeunes ménages quittent la ville centre, notamment après une naissance.

Le bon niveau de natalité et la présence d'étudiants contribue au maintien d'une population jeune dans la ville centre. Blois compte ainsi **96 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**. L'indice de vieillesse est identique à celui de la France métropolitaine et légèrement en deçà de celui d'Agglopolys (100 %).

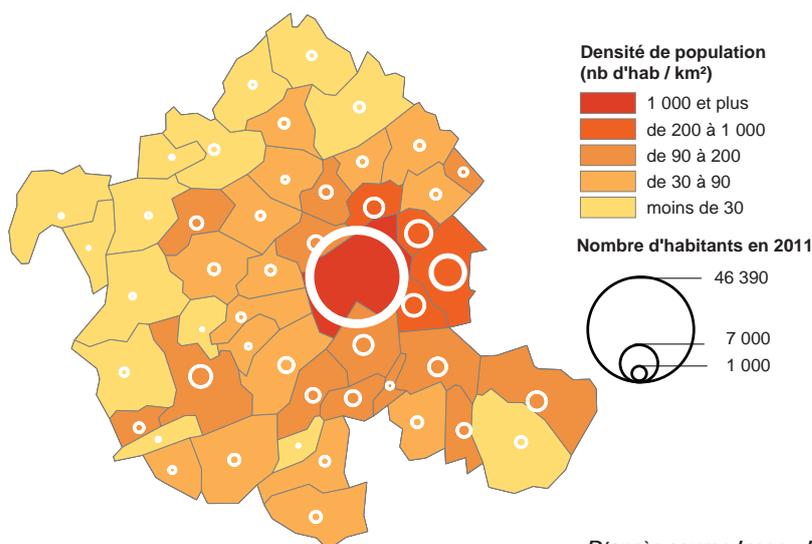
Alors que le **Nord et le Sud-Ouest** du territoire se caractérisent par la présence d'une **population plutôt jeune**, les secteurs de **l'Ouest** et les couronnes Est et Ouest enregistrent un **indice de vieillesse supérieur à 110 %** (Loir-et-Cher : 123 ; Centre : 107).

Densité de population par territoire



D'après source Insee - RP 2011

Population et densité par commune en 2011



D'après source Insee - RP 2011

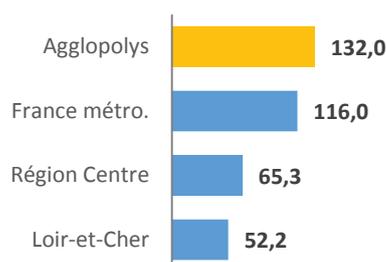
> 104 548 habitants en 2011.

> 132 habitants au km² (densité très supérieure à celle du département et de la région).

> **Concentration** de la population à Blois et dans sa couronne Est.

> L'Ouest est très rural avec une densité de population nettement inférieure à 50 habitants au km².

Densité de population en 2011 (en nombre d'habitants/km²)



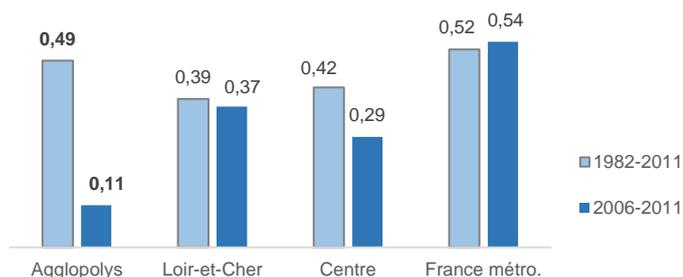
D'après source Insee - RP 2011

Développement démographique en seconde couronne du pôle urbain

> Avec un **taux de variation annuel moyen** de + 0,11 %, la **croissance démographique s'essouffle** sur le territoire d'Agglopolys **entre 2006 et 2011** alors qu'elle se poursuit sur les autres territoires de référence.

> La **ville de Blois perd des habitants** au profit d'une périphérie de plus en plus éloignée. Ce phénomène est commun à de nombreuses villes de la région.

Taux de variation annuel moyen sur longue et courte périodes (en %)

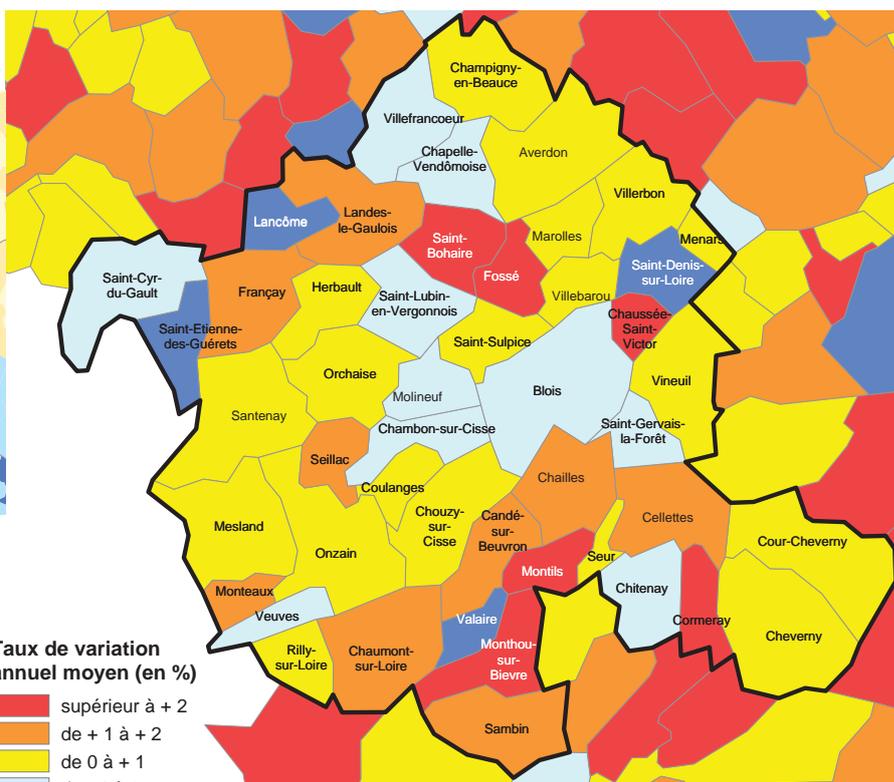
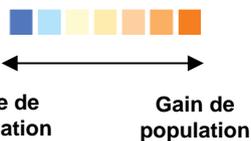
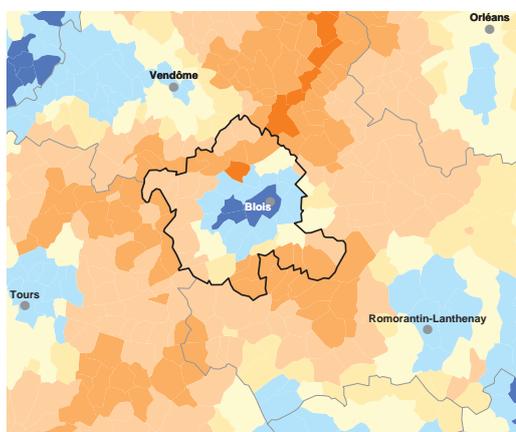


D'après source Insee - RGP - RP

L'évolution démographique 2006 - 2011

Taux de variation annuel moyen de la population 2006 - 2011

Taux de variation annuel moyen lissé période 2006 - 2011



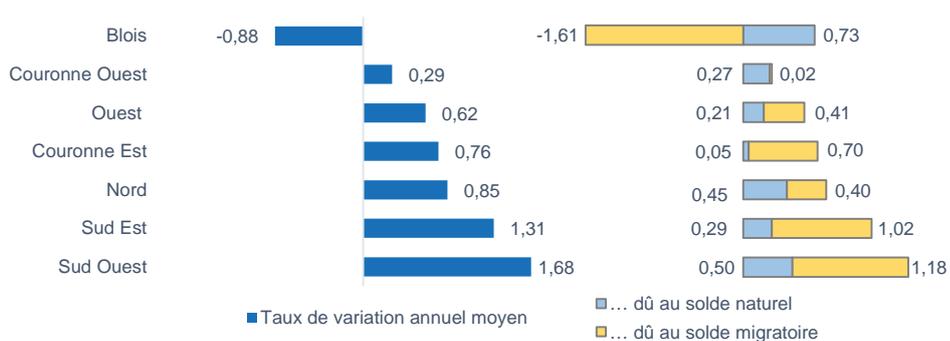
Observatoire d'après source Insee - RP 2006 et 2011

> Le solde migratoire est désormais quasi nul dans le secteur de Chouzy-sur-Cisse - Molineuf. A l'inverse, il apparaît comme moteur de la croissance dans les communes de l'unité urbaine hors Blois (couronne Est).

> La **croissance très soutenue au sud de la Loire** est due à l'**installation de nombreux jeunes ménages** (apport migratoire supérieur à 1 % par an) renforcée par une **dynamique importante des naissances**.

> Le scénario central des dernières **projections de population** de l'Insee (OMPHALE 2010) tablait sur une croissance comprise **entre + 0,30 et + 0,50 % par an en moyenne** sur le **bassin démographique de Blois** (période 2008-2030).

Taux de variation annuel moyen 2006-2011 et ses composantes (en %)



D'après source Insee - RP 2006 et 2011

Une forte mobilité résidentielle

> La population du territoire est très mobile. En 5 ans près de 15 000 personnes nouvelles sont venues s'y installer et les mouvements entre territoires sont intenses.

> Blois est largement déficitaire dans l'ensemble de ses échanges.

> Le *deserrement de sa population* se fait *principalement en dehors d'Agglopolys* : sur les 13 000 individus qui quittent la ville, 4 000 seulement restent dans la communauté d'agglomération, dont 1 400 installés dans les communes de la couronne Est.

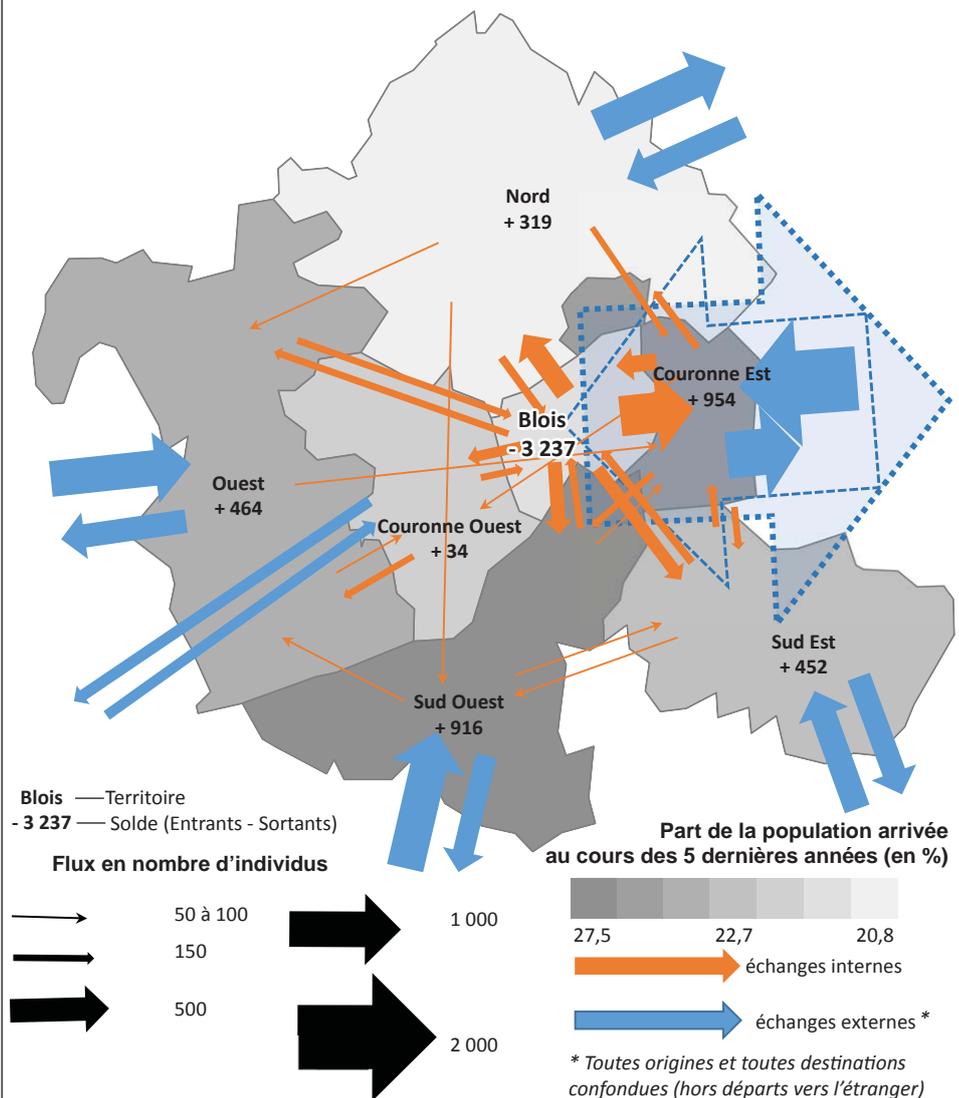
> Les échanges avec l'étranger ne sont connus que pour les arrivants (1 200 pour Blois). Le *solde déficitaire observé pour la ville centre* est donc *minoré* ; si on exclut les échanges avec l'étranger, Blois affiche un solde global de - 4 400 et Agglopolys de - 1 550 (- 95 en incluant ces arrivants).

> Le *territoire le plus attractif* est de loin le *Sud Ouest* (le solde est largement positif tant avec les autres territoires du périmètre qu'avec l'extérieur). Les «*nouveaux*» habitants y *représentent 28 % de la population* moyenne du territoire.

> L'Ouest apparaît *attractif surtout pour les personnes ne résidant pas encore sur le territoire d'Agglopolys*.

> Au sein de la Communauté d'agglomération, les flux vers le sud de la Loire sont nettement plus importants : 2 320 personnes contre 1250 en sens inverse (Blois étant compté en totalité au nord de la Loire).

Principaux mouvements migratoires 2003-2008 et part des entrants dans la population



D'après source Insee, RP 2008 - Exploitation complémentaire
Champ : population âgée de 5 ans ou plus

Principaux mouvements migratoires 2003-2008 par territoire

Territoires	Entrées (en nb)	Sorties (en nb)	Solde (en nb)	Taux d'entrants (en %)	Taux de sortants (en %)
Blois	9 967	13 204	- 3 237	19,6	29,5
Couronne Est de Blois	4 054	3 100	+ 954	25,4	19,9
Couronne Ouest de Blois	957	923	+ 34	21,7	21,6
Nord	1 932	1 613	+ 319	20,7	17,3
Ouest	1 672	1 208	+ 464	24,8	18,5
Sud Est	1 818	1 366	+ 452	22,4	17,1
Sud Ouest	2 124	1 208	+ 916	27,2	15,7
Agglopolys	14 889	14 984	- 95	15,4	15,5

D'après source Insee, RP 2008 - Exploitation complémentaire
Champ : population âgée de 5 ans ou plus

> Les *jeunes* de 15 à 29 ans sont **nombreux à quitter** le territoire, notamment pour étudier à l'étranger.

> **Agglopolys** perd globalement des actifs mais **gagne** une population en âge d'être active (30-59 ans), des **ménages avec enfants**, des personnes **très diplômées** (niveau supérieur à bac + 2).

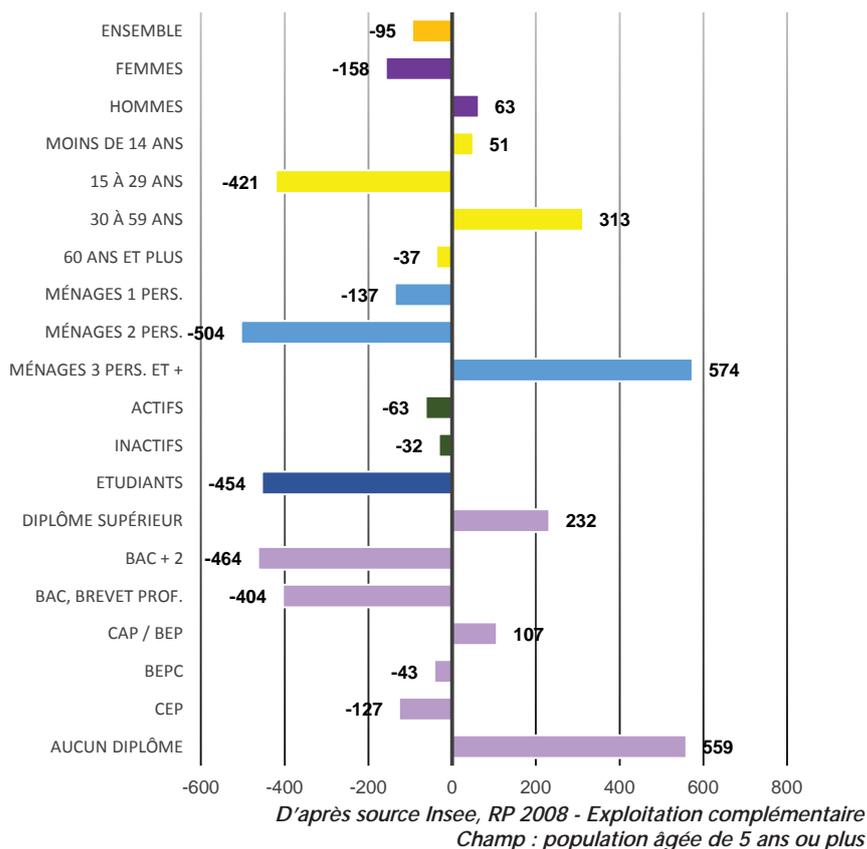
> Il accueille également de façon très significative des **personnes sans diplôme** (+ 559 en 5 ans). La présence d'un parc social étoffé et de structures d'hébergement ou d'accompagnement de public en difficulté sur Blois expliquent pour partie ce phénomène d'attraction commun à de nombreuses villes.

> La mobilité résidentielle reste soutenue entre 2009 et 2011.

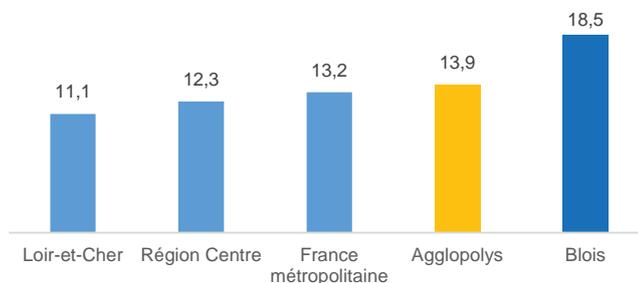
> Au total, **13,9 % des ménages** habitant Agglopolys **ont emménagé dans leur logement il y a moins de 2 ans**.

> Sur la ville de Blois, c'est près d'un ménage sur cinq.

Migrations résidentielles : caractéristiques des migrants d'Agglopolys Soldes entre les arrivants et les partants entre 2003 et 2008 par catégorie de population (y c. arrivées en provenance de l'étranger)



Part des ménages ayant emménagé dans leur logement depuis moins de 2 ans en 2011 (en %)



D'après source Insee - RP 2011

Les données disponibles sur la mobilité résidentielle

En raison d'un changement de questionnaire, les dernières données disponibles sur la mobilité résidentielle sont celles issues du recensement 2008 de l'Insee.

Elles ne portent que sur les personnes de plus de 5 ans résidant en France en 2008 et décrivent le lieu de résidence au 1^{er} janvier 2008 et le lieu de résidence 5 ans plus tôt (en 2003).

Le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps.

Par définition, les entrées en provenance de l'étranger sont comptabilisées, mais pas les sorties (puisque les personnes qui ont quitté la France ne sont plus recensées).

Les caractéristiques des migrants sont celles observées en 2008 (elles pouvaient être différentes 5 ans plus tôt).

L'installation de population nouvelle dynamise la construction de logements

> 1 776 logements mis en chantier entre 2011 et 2013 dans la communauté d'Agglomération.

> Cela représente **3,3 nouveaux logements construits pour 100 logements existants** dans le parc initial en 2011.

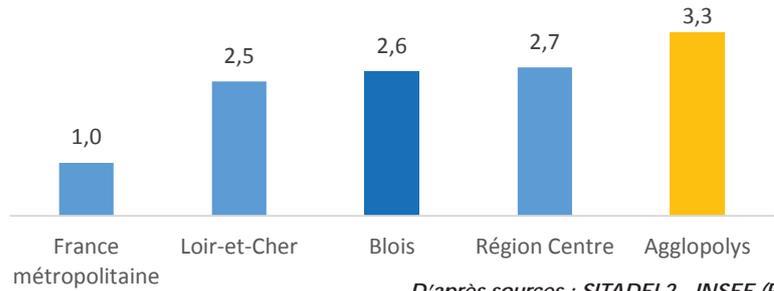
> Les **territoires situés au Sud de la Loire** restent en comparaison **plus dynamiques** en terme de construction de logements.

> Rappelons que l'objectif du Programme Local de l'Habitat d'Agglomération est de 600 nouveaux logements par an sur la période 2012-2017 soit 3 600 logements au total sur l'ensemble du territoire.

> Le taux de construction nouvelle est sensiblement plus élevé entre 2011 et 2013 qu'au cours de la période précédente pour l'ensemble des territoires de la communauté. L'impact n'est pas encore mesurable à travers les données démographiques, mais une évolution favorable peut être escomptée.

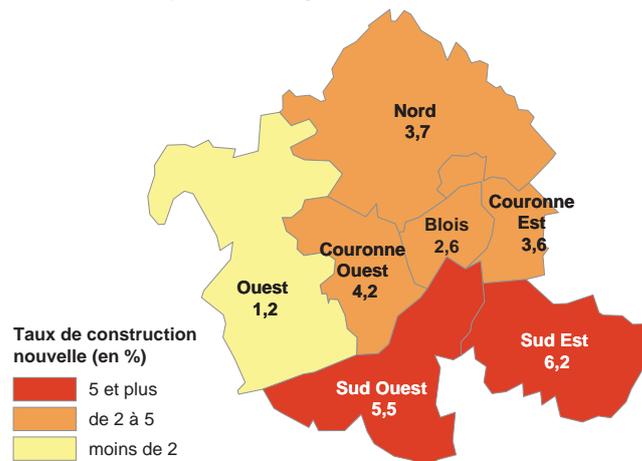
> Notons cependant un **ralentissement des mises en chantier** de logements **en 2013** qui semble se prolonger début 2014.

Taux de construction nouvelle 2011-2013
(nombre de logements commencés pour 100 logements existant en 2011)



D'après sources : SITADEL2 - INSEE (RP 2011)

Nombre de logements mis en chantier entre 2011 et 2013 pour 100 logements existant en 2011



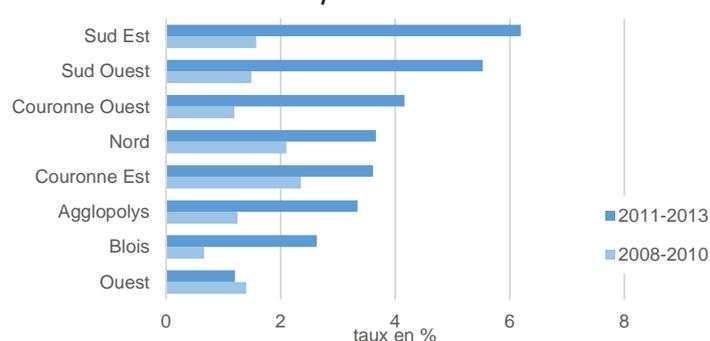
D'après sources : SITADEL2 - INSEE (RP 2011)

Nombre de logements mis en chantier entre 2011 et 2013

	Ensemble des logements mis en chantier	dont logements individuels	dont logements collectifs	dont logements en résidence	Taux de construction nouvelle 2011-2013
Sud Est	266	255	11	0	6,2
Sud Ouest	224	199	0	25	5,5
Couronne Ouest de Blois	94	92	2	0	4,2
Nord	167	160	6	1	3,7
Couronne Est de Blois	292	250	42	0	3,6
Blois	688	208	403	77	2,6
Ouest	45	45	0	0	1,2
Agglomération	1 776	1 209	464	103	3,3
Loir-et-Cher	4 346	3 523	675	148	2,5

D'après sources : SITADEL2 - INSEE (RP 2011)

Taux de construction nouvelle comparés 2008-2010 et 2011-2013 par territoire



D'après sources : SITADEL2 - INSEE (RP 2011)

Le territoire vieillit mais maintient son effectif de jeunes

> La **structure par âges** est **plus favorable** sur le périmètre d'Agglopolys qu'en région Centre et surtout qu'en Loir-et-Cher.

> Avec **35,9 % de jeunes de moins de 30 ans** et **24,6 % de personnes de 60 ans ou plus**, la pyramide des âges se rapproche de celle observée en France métropolitaine.

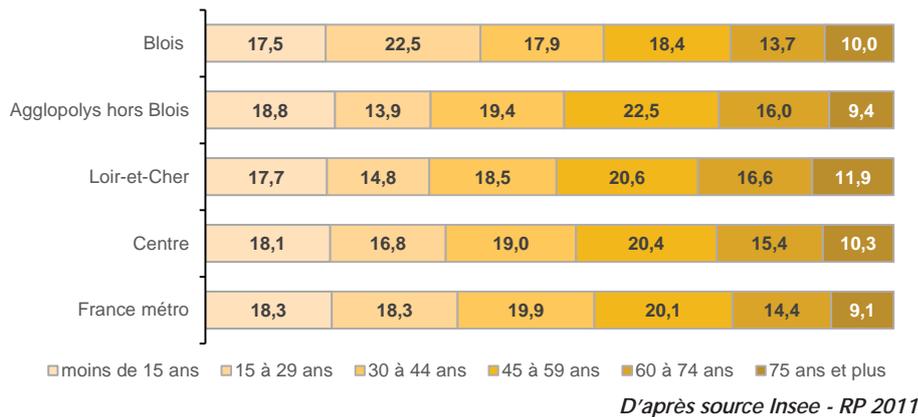
> On constate une **surreprésentation des jeunes adultes à Blois**, avec un pic entre 18 et 22 ans dû en grande partie à l'**offre en enseignement supérieur**.

> Agglopolys compte 100 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2011 (indice de vieillesse) : le **nombre de moins de 20 ans se maintient** et **permet de limiter le vieillissement de la population**.

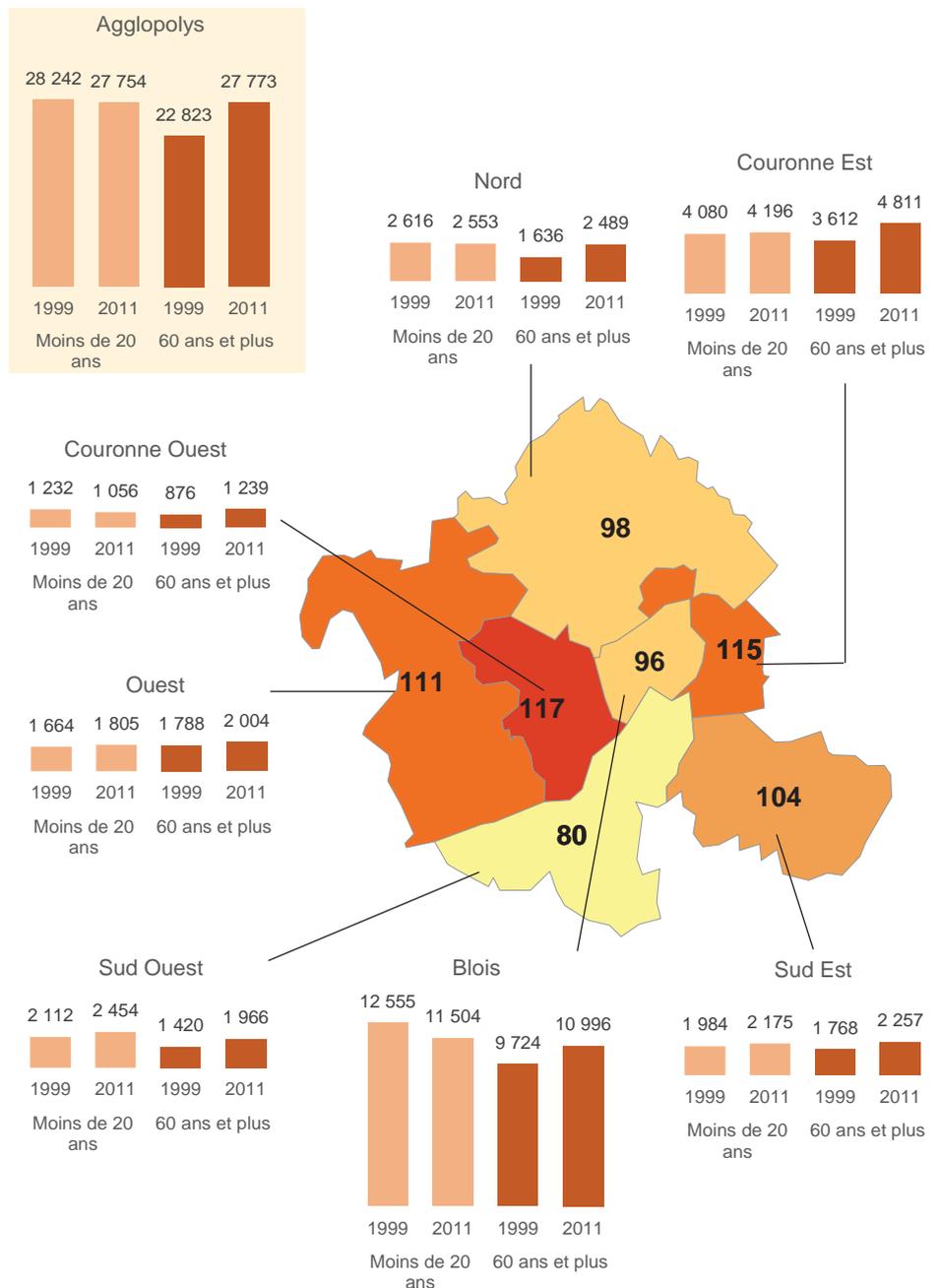
> Certains **territoires résistent** mieux que d'autres **au vieillissement** grâce à une **augmentation du nombre de jeunes** : le **Sud et l'Ouest**.

> On constate par ailleurs un **vieillissement accéléré** de territoires victimes d'une baisse du nombre de jeunes couplée à une forte hausse du nombre de personnes de plus de 60 ans. C'est le cas de la **couronne Ouest de Blois** ou du Nord (hausse de plus de 50 % des plus de 60 ans en 12 ans).

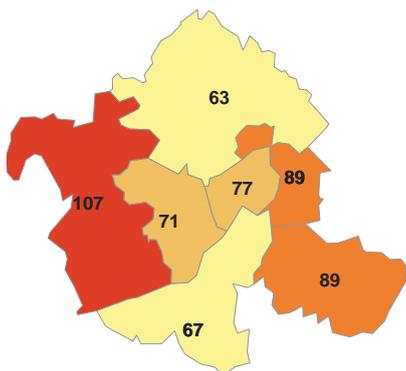
Structure par âge de la population



Indice de vieillesse en 2011 et évolution du nombre de jeunes de moins de 20 ans et du nombre de personnes de 60 ans et plus entre 1999 et 2011



Indice de vieillesse en 1999



D'après source Insee - données harmonisées RP 1999

Principales caractéristiques des ménages : des disparités entre territoires

> Globalement, le périmètre d'intervention du CIAS compte **moins de retraités et plus de cadres**, comparé aux autres territoires de référence.

> Les **cadres** sont davantage présents **dans les communes de première couronne** (Ouest et Est) de Blois **et au Sud Est**. (à rapprocher de la **géographie des revenus** cf. page 27).

> On note une **sur-représentation** :

- des **employés** et des ménages **sans activité professionnelle à Blois** (hors scolaires et retraités).
- d'**agriculteurs et de retraités** parmi les ménages du secteur **Ouest**,
- d'**ouvriers** au **Nord**.

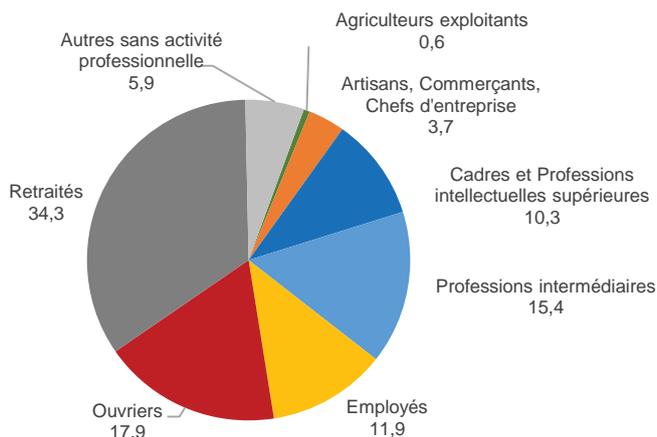
> La **part** des ménages composés de **personnes seules et de familles monoparentales** est **importante pour Agglopolys** en raison de leur **forte présence sur Blois** (respectivement 47 et 10 % des ménages y résidant).

> À **Blois**, pour **toutes les tranches d'âges**, la **proportion de personnes vivant seules** est **largement supérieure** à celle observée dans les autres territoires (un jeune de 15 à 19 ans sur 6, plus de la moitié des 75 ans et plus).

> Après Blois, c'est à l'**Ouest** que l'on retrouve la plus grande proportion de **ménages d'une personne** (30 %).

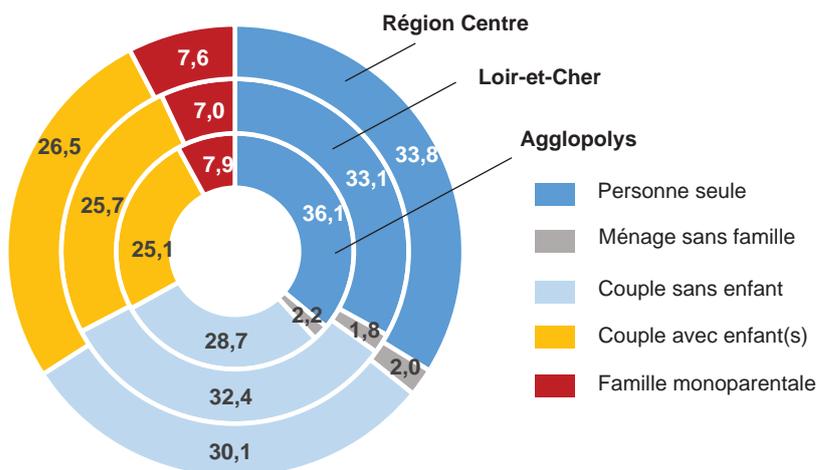
> Au **Sud Ouest** et au **Nord**, **plus de 40 % des ménages** sont composés de **familles avec enfants** (avec davantage de familles monoparentales au Nord).

Répartition comparée des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)



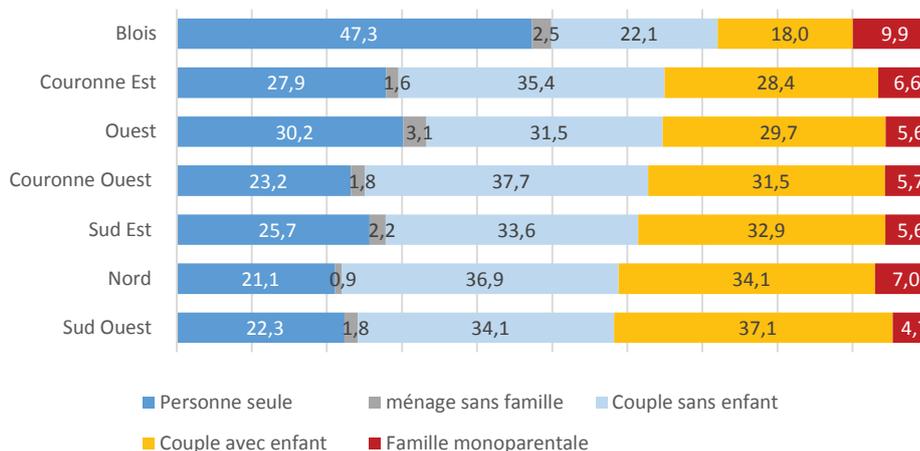
D'après source Insee - RP 2011

Répartition des ménages selon leur composition principale (en %)



D'après source Insee - RP 2011

Répartition des ménages selon leur composition principale par territoire (en %)



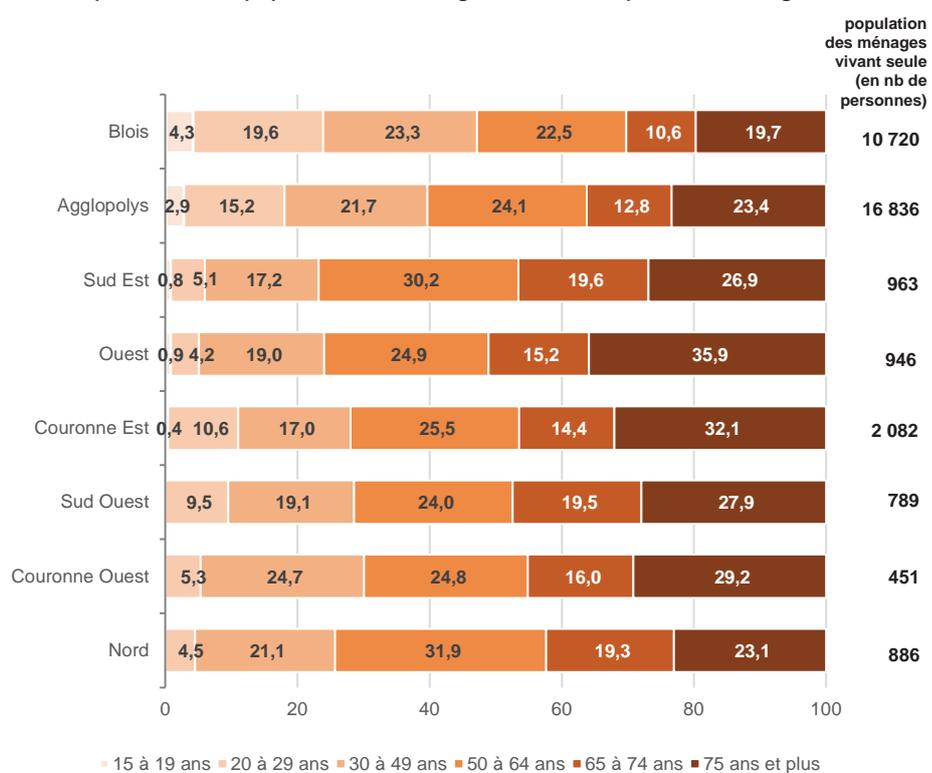
D'après source Insee - RP 2011

Répartition des ménages selon leur composition principale (en nb)

Territoires	Personnes seules	Ménage sans famille	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Familles monoparentales
Blois	10 720	575	5 016	4 083	2 253
Couronne Est	2 082	122	2 643	2 119	492
Couronne Ouest	451	36	732	612	111
Nord	886	36	1 548	1 433	294
Ouest	946	96	986	930	176
Sud Est	963	81	1 262	1 234	212
Sud Ouest	789	63	1 204	1 311	165
Agglompolys	16 836	1 009	13 391	11 722	3 703

D'après source Insee - RP 2011

Répartition de la population des ménages vivant seule par tranche d'âge (en %)



D'après source Insee - RP 2011

FAMILLES, ENFANCE, JEUNESSE

Plus d'une famille sur 5 est monoparentale

> Le territoire compte près de **15 500 familles avec enfants**, dont **3 769 monoparentales, soit 24,3 %**.

> Les familles monoparentales résident principalement à **Blois**, dans les **quartiers d'habitat social**. Elles y représentent **36 %** des familles avec enfants contre 12 % sur le reste du territoire, près de 20 % dans les communes de la couronne Est.

> En 5 ans, **leur proportion s'est accrue plus fortement dans la ville centre** (+ 3,3 points) que dans les autres territoires de référence (Centre : + 2,5 ; France métropole : + 2).

> Au total, plus de **6 000 enfants vivent dans une famille monoparentale** dont 63 % dans la ville centre. La **couronne Est** enregistre une **hausse de 20 %** en 5 ans. **1 enfant sur 6 y vit avec un seul parent** (près d'un sur 3 à Blois, 1 sur 10 en moyenne dans les autres territoires)

> **Davantage de monoparents sont en emploi dans les communes de périphérie qu'à Blois**. Ils sont notamment moins nombreux dans les quartiers nord, à Cabochon-Quinière ou en centre ville.

> **Blois** enregistre également une **forte proportion de familles nombreuses** : 20 % ont 3 enfants ou plus ; près de 8 % en ont 4 ou plus (respectivement 16,5 % et 4,6 % pour Agglopolys hors Blois).

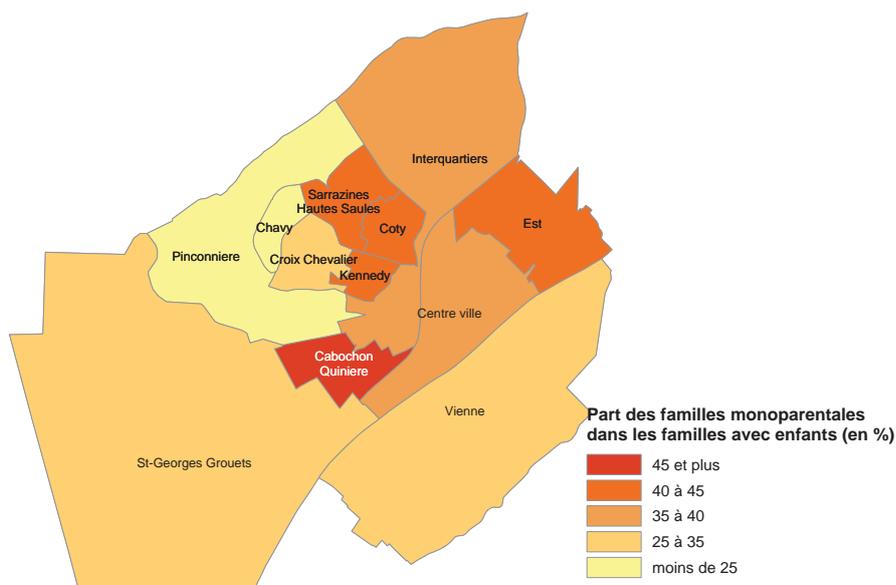
> Les familles nombreuses sont principalement concentrées dans les quartiers Kennedy et Croix Chevalier (près de 400 familles).

Nombre et composition des familles avec enfants en 2011

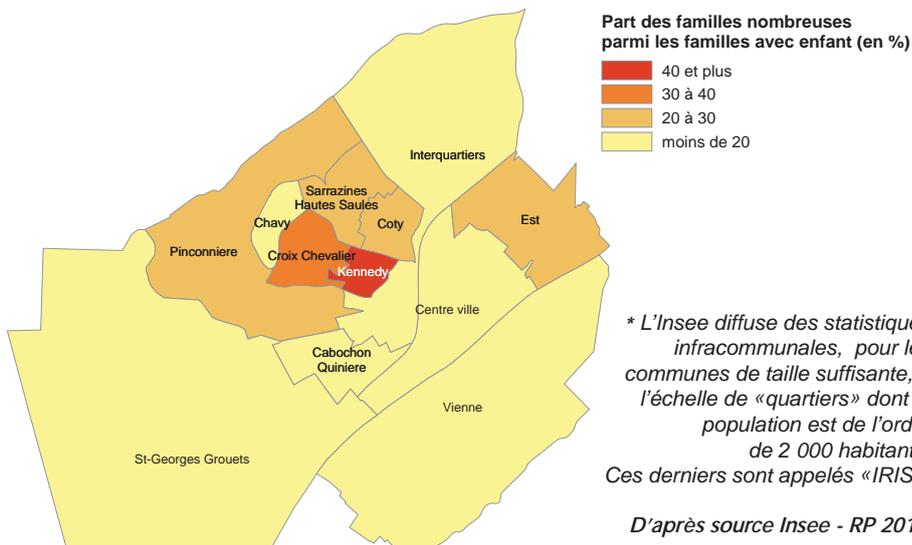
Territoires	Nombre de familles avec enfants	dont familles de 3 enfants ou plus		dont familles monoparentales		Enfants des familles monoparentales	
		nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %
Blois	6 383	1 304	20,4	2 291	35,9	3 821	32,0
Couronne Est	2 636	377	14,3	516	19,6	777	16,8
Nord	1 727	212	12,3	294	17,0	449	15,1
Ouest	1 106	155	14,1	176	15,9	256	13,2
Couronne Ouest	727	103	14,2	111	15,2	166	13,3
Sud Est	1 446	191	13,2	212	14,7	333	13,5
Sud Ouest	1 483	213	14,4	169	11,4	274	10,3
Agglopolys	15 508	2 555	16,5	3 769	24,3	6 076	21,8
Loir-et-Cher			15,6		21,6		19,1
Région Centre			16,1		22,6		19,8

D'après source Insee - RP 2011

Part des familles monoparentales dans les familles avec enfants Blois par quartier* en 2010



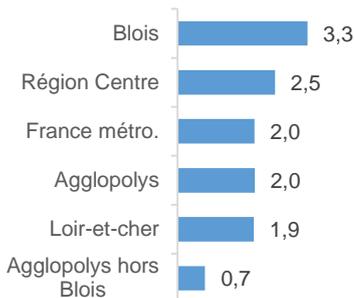
Part des familles de 3 enfants ou plus parmi les familles avec enfants Blois par quartier* en 2010



* L'Insee diffuse des statistiques infracommunales, pour les communes de taille suffisante, à l'échelle de « quartiers » dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. Ces derniers sont appelés « IRIS ».

D'après source Insee - RP 2010

Évolution de la part de familles monoparentales entre 2006 et 2011 (en points)



D'après source Insee - RP 2006 et 2011

Dynamique des naissances et accueil de la petite enfance

Le Loir-et-Cher est un département à forte fécondité. Son indice conjoncturel de fécondité (2,2 enfants par femme) le place au 7ème rang des départements de France métropolitaine en 2012.

La dynamique des naissances est soutenue sur le territoire d'Agglopolys et en particulier dans la ville de Blois.

L'offre d'accueil de la petite enfance apparaît globalement **bien étoffée** en raison du **nombre croissant d'assistantes maternelles**. Lors des récents travaux de l'Observatoire en Pays des Châteaux les élus et professionnels de la petite enfance ont évoqué un certain nombre de **places disponibles** pour ce mode de garde.

Dans les **structures d'accueil collectif**, la capacité s'est également renforcée au cours des dernières années, notamment avec l'ouverture de nouvelles structures. La **demande** semble cependant encore **supérieure à l'offre** :

- une partie du territoire en est totalement dépourvue (au nord principalement) ;
- **toutes les structures** gérées par la ville de Blois et celles des autres communes **qui proposent un accueil régulier sont saturées**. Des listes d'attente peuvent être longues, comme à Villebarou où elle est supérieure à la capacité de la structure.

De nombreux parents de **familles monoparentales**, résidant à Blois le plus souvent, ne sont pas en emploi. On peut s'interroger sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour accéder à un mode de garde adapté à leur besoin en cas de recherche d'emploi.

Notons par ailleurs que **près d'un jeune enfant** (moins de 3 ans) **sur 10 vit dans une famille à bas-revenus** sur le territoire d'Agglopolys hors Blois (2 sur 10 au niveau départemental) ; ils sont **plus de 4 sur 10 à Blois**, la proportion étant sensiblement plus importante dans les quartiers nord.

> Le *volume global des naissances s'accroît sensiblement* au cours de la dernière décennie et avoisine **1 400 naissances en 2012**, dont plus de la moitié pour la ville de Blois.

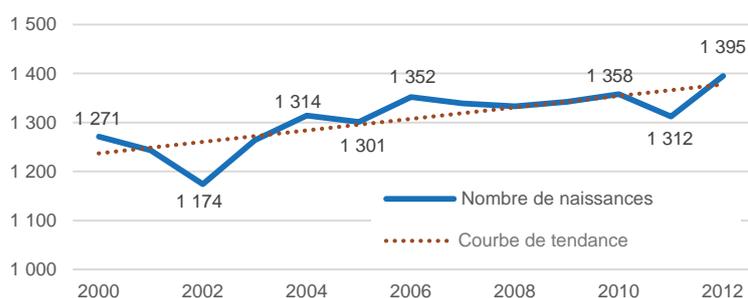
> **3 746 enfants de moins de 3 ans** ont été recensés en 2011, soit 3,6 % de la population d'Agglopolys.

> *De nombreux ménages quittent la ville de Blois après une naissance pour s'installer en périphérie*. S'il n'y avait aucun mouvement de population (arrivées, départs), 350 enfants de moins de 3 ans supplémentaires auraient été recensés en 2011. Ce déficit de jeunes enfants tendrait à se réduire dans la période récente, selon le service de la petite enfance de Blois, suite notamment aux nouveaux logements créés dans le cadre du PRU.

> En 2011, la proportion d'enfants de moins de 3 ans restait cependant un peu plus élevée à Blois (4 %).

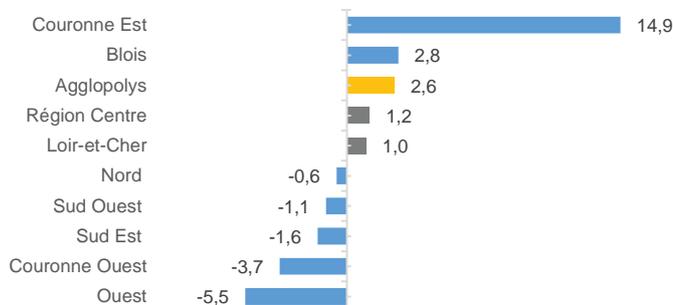
L'accroissement du nombre de naissances se poursuit

Évolution du nombre de naissances sur le territoire d'Agglopolys



D'après source : Insee - Etat civil

Évolution du nombre moyen de naissances 2008 à 2012 / 2003 à 2007 par secteur (en %)



D'après source : Insee - Etat civil

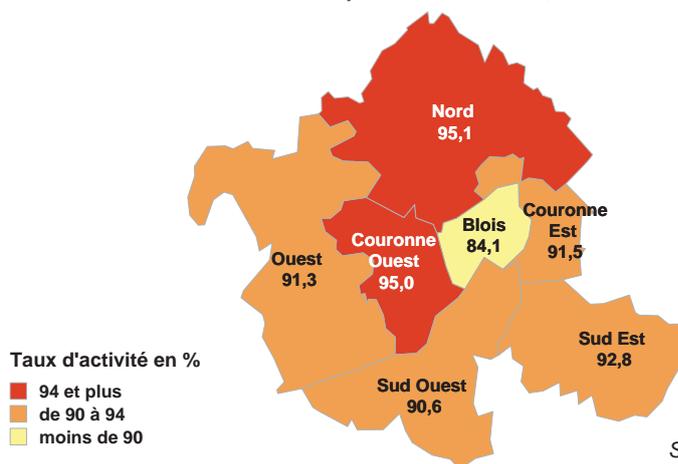
> Le **taux de couverture** est particulièrement **élevé** sur l'ensemble du périmètre à l'exception de la ville de Blois : **11,7 places d'accueil individuel ou collectif pour 10 naissances au cours des 3 dernières années ; 5,6 à Blois**. Notons cependant que la proportion de femmes actives y est sensiblement plus réduite : 84 % de la tranche d'âge 25 à 54 ans, contre 92 % sur le reste du territoire.

> Hormis les structures de Candé-sur-Beuvron, Cormeray et La-Chaussée-Saint-Victor, **toutes les places étaient occupées** lors de l'enquête réalisée en Pays des Châteaux **mi 2013***.

> La CAF a versé un complément de libre choix d'activité permettant la réduction ou la cessation d'activité professionnelle de l'un des parents pour près du quart des enfants de moins de 3 ans allocataires CAF.

* «L'accueil des enfants dans le Pays des Châteaux», Les études de l'Observatoire n° 68, mars 2014

Taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans en 2011 par secteur (en %)



Source : Insee - RP 2011

Capacité des structures d'accueil de la petite enfance par mode et part des enfants accueillis résidant sur la commune d'accueil en 2014

Territoires	Mode d'accueil	Nombre de places installées	Total des enfants inscrits en crèches	dont résidant dans la commune (pour 10 inscrits)
Blois (commune)	Ensemble des structures	350	345	8,6
	dont crèche familiale	46	44	8,5
	dont multi-accueils	304	301	8,6
Chailles	Multi-accueil	16	nd	nd
Villebarou	Multi-accueil	16	47	3,6
Vineuil	Multi-accueil	16 places - 12 le midi	37	10,0
Candé-sur-Beuvron	Halte-garderie	14	45	4,2
Onzain	Halte-garderie	13 matin - 7 midi - 10 après midi	38	5,8
Saint-Gervais-la-Forêt	Halte-garderie	8 matin - 12 après-midi	28	7,1
Cormeray	Micro-crèche	10	nd	nd
Blois	Multi-accueil d'entreprise	25	nd	nd
La-Chaussée-Saint-Victor	Multi-accueil d'entreprise	47 dt 8 réservées par la Mairie	nd	nd
Cour-Cheverny	Multi-accueil d'entreprise	15	nd	nd

Sources : Conseil Général, service PPMI - 31/12/13, Enquête communale CIAS - 1er semestre 2014

Les enfants scolarisés

38 des 48 communes d'Agglopolys, **disposent d'au moins une école primaire publique** (doublé d'une école privée pour 7 d'entre elles). La plupart des communes sans école font partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal. **Plus de 11 300 élèves** y sont accueillis. **Les effectifs s'accroissent régulièrement**, notamment à Blois et en périphérie immédiate ces dernières années. Les effectifs dans le secondaires sont assez constants depuis plusieurs années.

Toutes les communes avec écoles proposent un accueil péri-scolaire qui a été le plus souvent réorganisé à la rentrée 2014 avec la réforme des rythmes scolaires. Pour rappel, les communes de Chouzy-sur-Cisse, Villebarou et Vineuil s'étaient engagées dans la réforme dès 2013. Il est encore un peu tôt pour dresser un bilan de cette nouvelle organisation.

Selon les travaux relatifs à **L'accueil des enfants en Pays des Châteaux** (Les études de l'Observatoire n° 68) les **accueils de loisirs sans hébergement** sont principalement localisés dans les communes urbaines ou de proche périphérie, le long de la Loire ou au sud de l'agglomération. Toute **la partie rurale nord s'en trouve dépourvue**. Le centre d'Herbault ne fonctionne qu'en juillet.

La majorité des accueils de loisirs de **Blois, Villebarou, Vineuil et Chouzy-sur-Cisse** sont **occupés en totalité** les mercredis et à chaque période de vacances scolaires. Certaines communes ont mis en place des listes d'attente.

Parallèlement, 8 communes ont dédié au moins une structure d'accueil de loisirs aux adolescents (à partir de 12 ans). Plus de 350 places leurs sont ouvertes.

> **11 336 enfants** étaient *scolarisés dans les écoles d'Agglopolys* à la rentrée 2014, dont 9 825 dans les écoles publiques (86,7 %).

> **Les effectifs ont progressé de près de 3 % en 5 ans** ; ils sont en léger retrait dans le privé.

> **Blois a gagné 400 élèves en 5 ans** (hausse de 8 %), après plusieurs années de stagnation. Cette évolution est sans doute pour partie imputable à la rénovation urbaine. Les données du recensement Insee ne permettent pas encore d'évaluer la part des ménages restant domiciliés dans la ville centre et celle des nouveaux arrivants.

> Cet accroissement concerne principalement les maternelles (+ 17 %).

> Trois autres secteurs ont vu grossir leurs effectifs scolaires depuis 5 ans, mais uniquement au niveau élémentaire : les 2 couronnes péri-urbaines et le Nord.

> Les **effectifs de maternelle** se sont sensiblement **rétractés** au cours de la période **dans les secteurs d'Onzain - Herbault, du Sud-Ouest et en couronne Ouest**.

> L'enseignement du 1er degré : 95 écoles, réparties dans 38 communes, 11 Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI).

> Selon les données recueillies auprès des communes (représentant 80 % des effectifs) : **85 % des élèves sont scolarisés sur leur commune de résidence, 8 % dans une autre commune du RPI.**

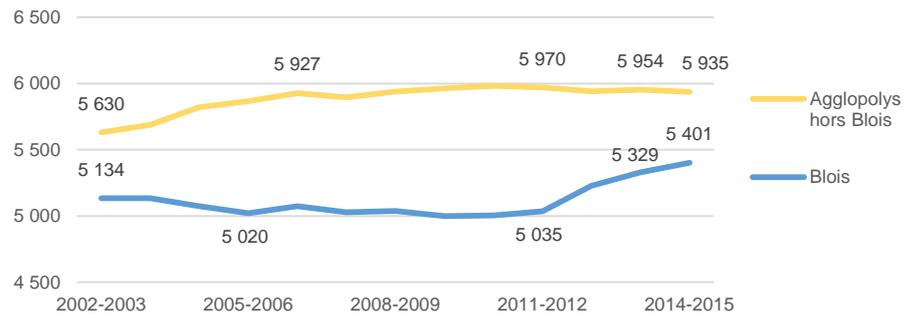
> Plus de **8 enfants sur 10 fréquentent les services de restauration scolaire**. A Blois, dans les écoles publiques, 95 % sont inscrits mais tous n'y sont pas quotidiennement présents (le nombre de repas servis correspond en moyenne à 70 % des effectifs).

> En 2013-2014, toutes les communes avec école proposaient un service d'accueil périscolaire (avant et / ou après le temps scolaire), parfois mutualisé au niveau du RPI.

> La part d'enfants qui y étaient inscrits est très variable : moins de 20 % à Blois, plus de 50 % dans la couronne Est. La réforme des rythmes scolaires a modifié fortement l'organisation de ces accueils. Les données relatives à leur fréquentation ne sont pas encore disponibles.

Fort accroissement des effectifs dans les écoles primaires de Blois

Évolution des effectifs scolaires entre 2002 et 2014 en école primaire publique ou privée



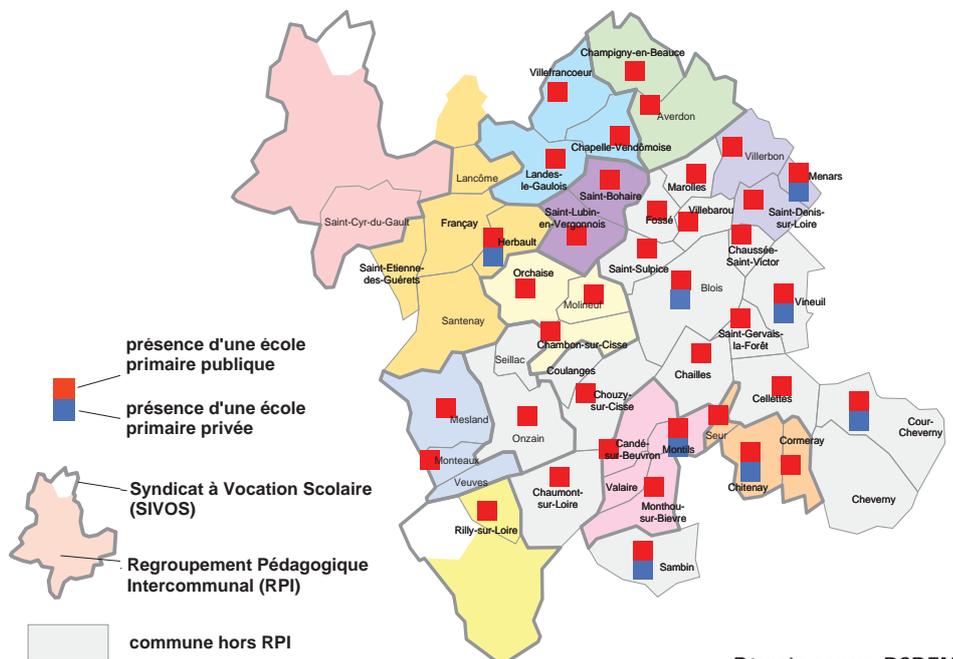
D'après source DSDEN

Nombre d'enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement primaire (publics et privés) en 2014-2015 et évolution sur 5 ans

Territoires	Maternelle		Elémentaire		Total (y compris les classes spécifiques ou d'intégration scolaire)	
	Effectifs 2014-2015 (en nb)	Evolution 14-15 / 09-10 (en %)	Effectifs 2014-2015 (en nb)	Evolution 14-15 / 09-10 (en %)	Effectifs 2014-2015 (en nb)	Evolution 14-15 / 09-10 (en %)
Blois	2 350	17,4	2 980	1,8	5 401	+ 8,0
Couronne Est	629	0,8	1 130	4,1	1 780	+ 3,4
Couronne Ouest	132	-12,6	267	13,1	399	+ 3,1
Nord	396	-4,6	688	5,0	1 084	+ 1,3
Sud Est	368	9,9	577	-7,4	945	- 1,4
Sud Ouest	342	-14,7	651	2,7	993	- 4,1
Ouest	246	-19,1	488	0,2	734	- 7,2
Agglopolys	4 463	5,5	6 781	2,0	11 336	+ 3,4
Loir-et-Cher	12 117	-2,0	20 002	-1,6	32 390	- 1,5

Source : DSDEN

Ecoles, RPI et SIVOS du territoire en 2013-2014



D'après source DSDEN

L'accueil de loisirs destinés aux enfants de 3 à 11 ans fonctionnant hors période scolaire en 2013-2014

> 14 communes proposaient en 2013-2014 un accueil de loisirs fonctionnant le mercredi, certaines ayant passé des conventions avec des communes périphériques non équipées. Il n'existe *aucune solution d'accueil le mercredi dans le secteur d'Herbault*.

> Quelques *structures* étaient *saturées le mercredi* : à Blois, Chouzy-sur-Cisse, Villebarou, Montlivault et Vineuil.

> A Blois, 5 ALSH accueillent des enfants de moins de 6 ans (dont un fermé à Noël et en Août) et 3 pour les enfants de 6 à 11 ans. *Aucune place ne reste vacante* excepté à Villiersfins pendant la période de Noël. Le taux d'occupation n'est pas connu pour les accueils assurés par les maisons de quartier de Vienne et des Provinces.

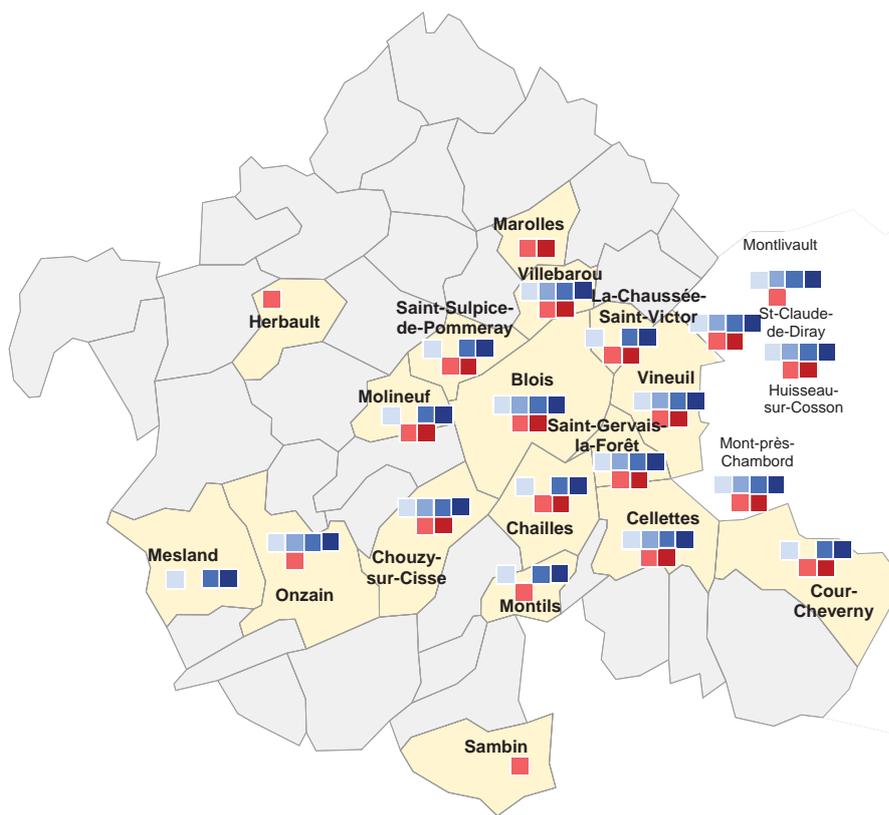
> Notons cependant que la ville propose d'*autres formes d'activités* : stages sportifs, dispositif Punch, etc.

> Les structures de *Chouzy-sur-Cisse, Villebarou, Vineuil, Montlivault et Saint-Gervais* sont *saturées à chaque période de vacances*

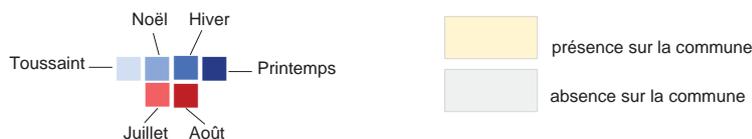
> L'offre est plus limitée à Noël et en août, périodes où la demande est moins forte. De nombreux accueils ne sont d'ailleurs ouverts qu'une partie du mois d'août.

> Le *secteur d'Herbault* n'est *couvert qu'en juillet*. Les 74 places proposées ne sont alors pas occupées en totalité, compte tenu de l'effectif relativement faible d'enfants qui y résident.

> L'accueil d'*Onzain et celui de Candé - Chailles* indiquent disposer régulièrement de *places disponibles*.



Périodes d'ouverture des accueils de loisirs hors période scolaire



Source : Enquête Observatoire mai-septembre 2013

> Le nombre global de *collégiens* est relativement *stable depuis 4 ans* : proche de *5 500 élèves*. Les effectifs se rétractent légèrement à Blois (- 1 %). Ils sont relativement stable à Vineuil et Onzain. Le collège privé de Sambin gagne 66 élèves dans la période.

> Les *lycées* perdent de nouveau des élèves après 3 années plus favorables.

Stabilité des effectifs dans les collèges

Évolution des effectifs de l'enseignement secondaire entre 2002 et 2014 en établissement public ou privé



D'après source DSDEN

Étudiants, jeunes actifs et jeunes en difficulté d'insertion

Le périmètre d'intervention du CIAS se caractérise par une **forte proportion de jeunes en formation et très diplômés** (21 % possèdent au moins un bac + 2, soit 2 points de plus qu'en moyenne régionale) d'une part et **par une sur-représentation de jeunes non insérés**, d'autre part (**17 % des 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation**).

Des **difficultés plus marquées** sont repérées à **Blois** : forte proportion de jeunes sans diplôme, de jeunes non insérés, forte proportion de jeunes au chômage. La Mission locale intervient auprès de la plupart d'entre eux. Les structures d'accompagnement et d'hébergement des plus en difficulté y sont concentrées. Ainsi, le **FJT** (Foyer des jeunes travailleurs) a permis, sur 208 entrées en 2013, l'accueil de **46 jeunes en situation d'urgence** ou en rupture familiale ou institutionnelle (**chiffre en hausse par rapport aux années antérieures**). 27 n'ont pu y accéder faute de ressources. Parallèlement, **une trentaine** de personnes de 18 à 25 ans ont été admises **en CHRS et une trentaine à l'abri de nuit** (certains ayant pu bénéficier de plusieurs hébergements au cours de l'année).

Le **secteur d'Onzain-Herbault** présente également un ensemble d'**indicateurs défavorables** pour cette tranche d'âges auquel **s'ajoutent le facteur d'éloignement et la faible mobilité** d'une partie de ce public (absence de permis, à l'écart des points de desserte des transports collectifs). Les données communales relatives au **chômage** sont incomplètes mais indiquent une **forte proportion de jeunes touchés à Onzain**, plus modérée à Herbault.

Au total, **972 jeunes de moins de 25 ans** étaient inscrits comme **demandeurs d'emploi** de catégorie A au 31/12/2013.

> En 2011, Agglopolys compte plus de **12 600 jeunes âgés de 15 à 24 ans**, soit **500 de moins qu'en 2006** (- 3,7 %). Seul le secteur Sud Ouest a gagné un nombre significatif de jeunes au cours de la période.

> La **proportion de jeunes en formation** y est relativement **élevée** sur presque tout le territoire : **74 % de la tranche d'âges 15 à 19 ans**, comme en moyenne régionale, **23 % des 20 à 24 ans** (Loir-et-Cher : 15 % ; Centre : 20%) en raison de la présence de nombreux établissements d'enseignement secondaires ou supérieurs et de centres d'apprentissage.

> La ville de **Blois** a accueilli **3 346 étudiants** à la rentrée 2013, chiffre qui évolue de nouveau favorablement depuis 2010.

> La **part des jeunes diplômés d'un niveau bac + 2** ou plus parmi les jeunes sortis du système scolaire et résidant à Agglopolys est supérieure à celle des autres territoires de référence : **21 %**. Elle atteint **22,4 % à Blois** et **25,1 %** dans les communes situées au **Nord** de l'agglomération.

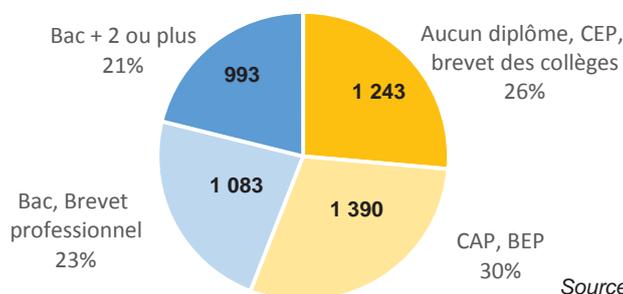
> A l'inverse, le **ratio est faible à l'Ouest** comme au **Sud Ouest** (respectivement 13 et 15 %), **où les titulaires d'un CAP - BEP sont davantage représentés (36 %)**. La part des **non diplômés** est également importante pour le **secteur d'Herbault - Onzain**.

Les jeunes de 15 à 24 ans selon le type d'activité

Territoires	Nombre de jeunes		Part des jeunes de 15 à 24 ans dans la population totale (en %)	Part des jeunes de 15 à 24 ans (en %) ...		
	de 15 à 19 ans	de 20 à 24 ans		... élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	... actifs	... dont actifs en emploi (en %)
Blois	3 400	3 764	15,4	49,8	43,4	30,2
Sud Ouest	553	386	10,2	49,0	47,9	36,5
Couronne Est	1 013	764	10,1	50,1	45,7	36,7
Couronne Ouest	296	143	9,6	54,6	43,4	31,3
Ouest	402	264	9,1	45,5	48,1	35,2
Nord	582	358	9,1	53,8	43,4	33,4
Sud Est	437	280	7,9	49,9	46,0	37,4
Agglopolys	6 684	5 958	12,1	50,1	44,5	32,5
Loir-et-Cher			9,9	45,8	48,9	36,3
Région Centre			11,3	48,2	47,4	35,2

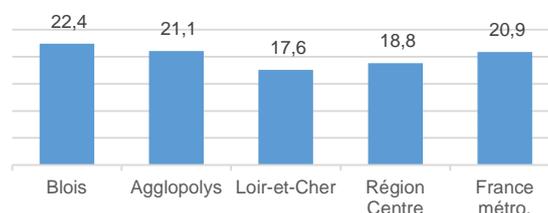
Source : Insee - RP 2011

Répartition des jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire selon le niveau de diplôme sur le territoire d'Agglopolys en 2011 en nombre et en %



Source : Insee - RP 2011

Part des jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire avec un diplôme de niveau bac + 2



Source : Insee - RP 2011

> Sur l'ensemble du territoire d'intervention du CIAS, **1 240 jeunes sortis du système scolaire ne disposent au mieux que du brevet des collèges**, soit plus du quart des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés.

> Cette proportion est supérieure dans 2 secteurs : celui d'**Herbault - Onzain et la ville de Blois** (respectivement 30 et 29 %).

> Indépendamment du niveau de diplôme, **2 200 jeunes** de la tranche d'âges **ne sont ni en formation, ni en emploi**. Ces derniers sont considérés comme «**non insérés**».

> **1 400** d'entre eux **résident à Blois**, soit **20 % des 15 - 24 ans** (16,1 % en métropole et de 16,6 en moyenne régionale).

> Le **ratio** est presque aussi **élevé** dans le secteur d'**Herbault-Onzain** et affecte notamment les plus âgés : 3 jeunes de 20 à 24 ans sur 10 ne sont pas insérés.

> Ces jeunes constituent la cible principale de la **Mission locale du Blaisois** qui assure un **accompagnement global des jeunes en difficulté, âgés de 16 à 25 ans**. Près de **1 950 jeunes d'Agglopolys ont bénéficié d'au moins un entretien avec un conseiller au cours de l'année 2013**, soit 1 habitant sur 7 de la classe d'âge.

> Si on rapproche le nombre de bénéficiaires de celui des non insérés, le ratio est supérieur à 8 sur 10, en moyenne. Il est un peu plus faible sur les territoires de l'ouest et du sud, malgré les permanences décentralisées à Herbault et Onzain, où des difficultés prégnantes ont été pointées plus haut.

> Parmi les jeunes d'Agglopolys connus de la Mission locale plus d'un sur 5 réside en ZUS.

AVERTISSEMENT

Le ratio présenté sur la carte permet de repérer les territoires où la proportion de jeunes non insérés connus de la Mission locale est plus ou moins importante.

Sont ici rapprochés des éléments différents : l'ensemble des flux de jeunes au cours d'une année est rapporté à un nombre de résidant sur le territoire au 1er janvier d'une année donnée (2011, dernier recensement INSEE). Les jeunes ayant eu un entretien à la Mission locale au cours de l'année peuvent n'avoir résidé qu'une courte période dans le secteur géographique, cette classe d'âge étant globalement assez mobile.

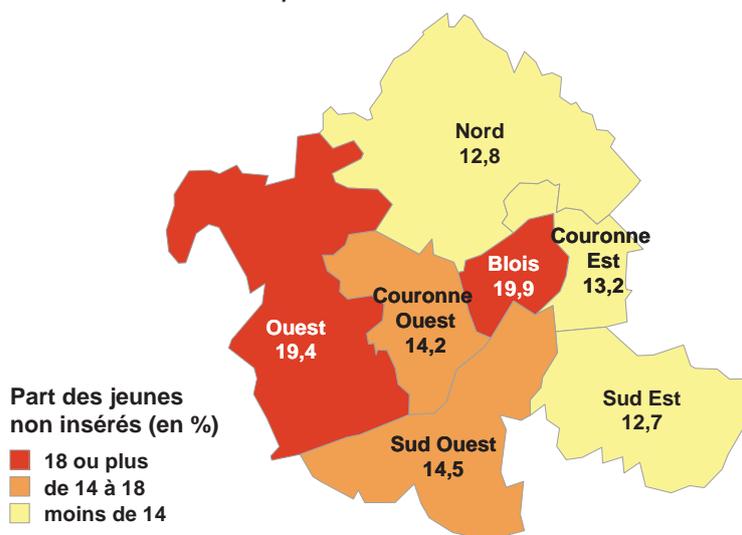
Un jeune sur 10 est sorti du système scolaire sans diplôme

Les jeunes de 15 à 24 ans non insérés* ou sans diplôme

Territoires	Jeunes non insérés* (ni en formation, ni en emploi)		Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges	
	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)
Blois	1 427	19,9	797	11,1
Ouest	129	19,4	149	8,4
Sud Ouest	136	14,5	31	7,0
Couronne Ouest	62	14,2	64	6,8
Couronne Est	234	13,2	83	12,5
Nord	120	12,8	44	6,1
Sud Est	91	12,7	75	8,0
Agglopolys	2 200	17,4	1 243	9,8
<i>Loir-et-Cher</i>		<i>17,9</i>		<i>11,2</i>
<i>Région Centre</i>		<i>16,6</i>		<i>9,7</i>
<i>France métropolitaine</i>		<i>16,1</i>		<i>8,9</i>

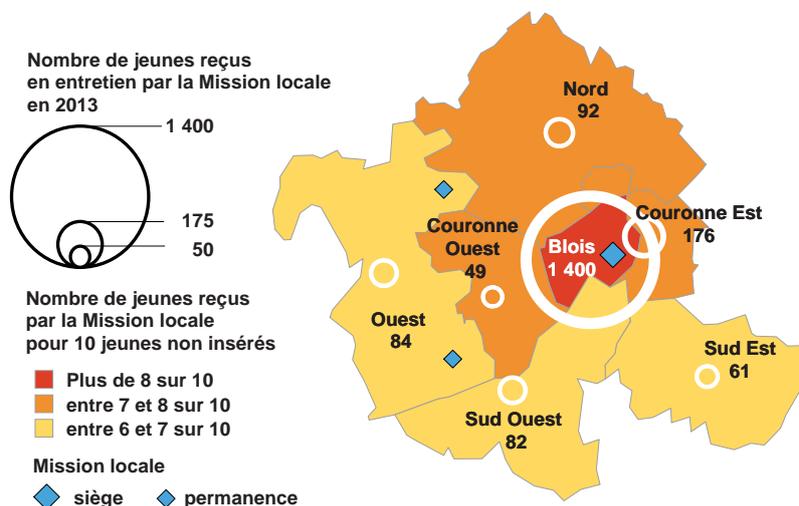
* L'indicateur habituellement retenu pour mesurer la part des jeunes non insérés porte sur la tranche d'âge de 18 à 25 ans (24,6 % pour le Loir-et-Cher en 2011, au 60^e rang des départements français). Ces données ne sont pas disponibles au niveau infra-départemental. Le ratio a alors été calculé sur les 15 à 24 ans (soit 17,9 % pour le département).
Source : Insee - RP 2011

Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés par territoire en 2011



D'après source : Insee - RP 2011

Nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien en 2013 avec la Mission Locale et ratio pour 10 jeunes de 15 à 24 ans non insérés recensés en 2011 par territoire



D'après sources : Mission locale du Blaisois - Insee - RP 2011

La Mission locale intervenant sur un nombre significatif de jeunes en difficulté du territoire, l'analyse fine de leurs données apporte un réel éclairage récent du profil de ce public.

> Les jeunes titulaires du bac ou plus, bien qu'en augmentation, restent largement sous-représentés, à l'inverse des jeunes de niveaux CAP-BEP (42 % des jeunes suivis ; 44 % des jeunes non scolarisés).

> 6 % seulement perçoivent un salaire, 6,5 % un minima et près de 40 % une autre allocation (chômage ou CIVIS principalement).

> 47 % (soit plus de 900 jeunes) ne disposent d'aucune ressource et 40 % d'entre eux ne résident pas chez leurs parents.

> La majorité vit encore **au domicile familial (54 %)**. C'est le cas jusqu'à 23 ans, âge où la proportion de jeunes en logement autonome devient équivalente (40 %). Seuls les 25 ans ou plus déclarent à plus de 50 % un logement autonome.

> **11 % sont hébergés chez un tiers** (amis ou famille). Cette proportion est identique à tout âge.

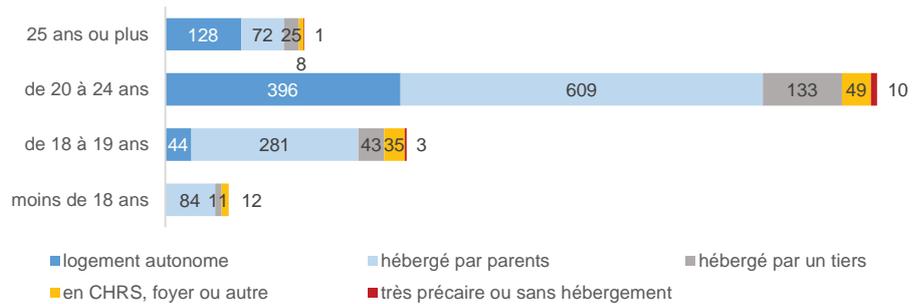
> 5 % résident dans un foyer (dont une partie en FJT*), ou pour quelques uns en CHRS*.

> **Une quinzaine de jeunes sont sans hébergement ou dans une situation de grande précarité.**

> **47 % seulement des majeurs ont leur permis** (auto ou moto), 6 % étaient en cours de formation lors de la dernière actualisation de leur situation par la Mission locale et 7 % détenaient le code.

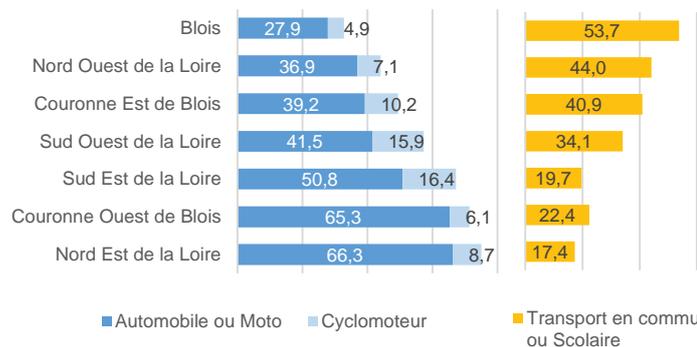
> La **part des jeunes avec permis est plus faible à Blois et dans la couronne Est**, bien desservis par les transports urbains, **ainsi que dans les 2 territoires Ouest**. Hormis les bourgs principaux (et en particulier Onzain avec la voie ferrée), la desserte par les transports collectifs est limitée, la part des jeunes peu diplômés ou titulaires d'un CAP, BEP y est élevée. C'est aussi dans ce secteur géographique que la Mission locale semble capter la plus faible proportion de jeunes en difficulté.

Répartition par âge et mode de logement ou d'hébergement des jeunes ayant eu au moins un entretien en 2013 avec la Mission Locale



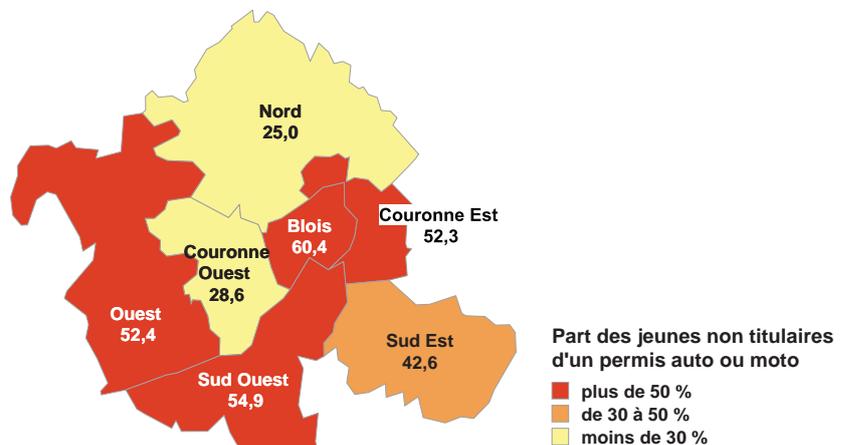
D'après source : Mission locale du Blaisois

Part des jeunes motorisés ou utilisant les transports collectifs parmi ceux ayant eu au moins un entretien en 2013 avec la Mission Locale (un jeune peut déclarer plusieurs modes de transport)



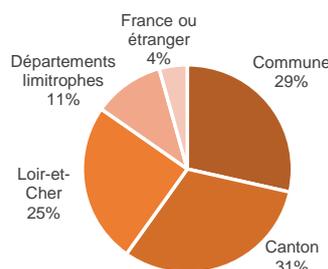
D'après source : Mission locale du Blaisois

Part des non titulaires d'un permis (en %) parmi les jeunes ayant eu au moins un entretien en 2013 avec la Mission Locale



D'après source : Mission locale du Blaisois

Répartition des jeunes selon leur degré de mobilité parmi les jeunes ayant eu au moins un entretien en 2013 avec la Mission Locale



D'après source : Mission locale du Blaisois

DÉGRADATION SENSIBLE DE L'EMPLOI DANS LA PÉRIODE RÉCENTE

Agglopolys compte un peu **moins de 52 000 emplois en 2011**, principalement localisés au **nord de la Loire : 86 %** (en y intégrant la totalité des emplois de Blois) pour 72 % de la population.

Après avoir plutôt bien résisté à la crise dans un premier temps, **le territoire traverse, en 2012-2013, deux années noires** : il **perd plus de 1 700 emplois en 2 ans**, soit une **baisse de 4,7 %** (contre - 1,8 % en région et - 0,8 % en France métropolitaine). L'essentiel de ces emplois étaient localisés au nord de la Loire, et notamment à Blois.

Cette dégradation affecte principalement l'industrie et la construction et de nombreux postes d'intérim sont supprimés (1/3 des disparitions d'emploi).

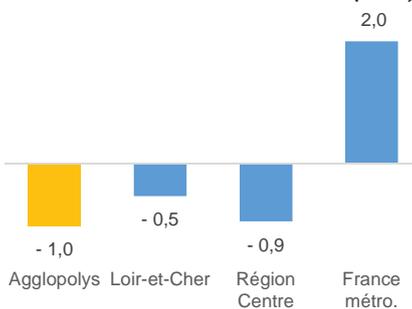
Comme pour les autres territoires de référence, la courbe du **chômage** est repartie à la hausse dès 2008 mais le **taux, dans la zone d'emploi de Blois, reste sensiblement inférieur aux taux régional et national**. Il est de **8,6 au 2nd trimestre 2014** (Centre : 9,3 ; France : 9,7)

Près de 2 300 emplois perdus depuis 2006

Seul le *recensement* de population réalisé par l'*Insee* permet de mesurer l'*emploi total* sur un territoire infra-départemental. Les dernières données disponibles concernent l'année **2011**.

Les *tendances plus récentes* peuvent être appréhendées par l'analyse des données *URSSAF de l'emploi salarié privé, hors agriculture*.

Évolution du nombre total d'emplois entre 2006 et 2011 (en %)



D'après source Insee - RP 2006 et 2011

> Agglopolys a connu une baisse de l'emploi plus marquée, entre **2006 et 2011**, que d'autres territoires de référence (- 1 % alors que le métro en gagne 2 %).

> Au total, ce sont 527 emplois qui ont disparu en 5 ans, **Blois et Vineuil** enregistrant une **dégradation importante** (respectivement - 5,8 et - 15,2 %).

> Dans ce même temps, l'*emploi* s'est **consolidé dans les communes du nord et de l'est** de Blois, notamment à **La-Chaussée-Saint-Victor** avec le développement de la zone d'activité du Parc A10, **Fossé et Villebarou**.

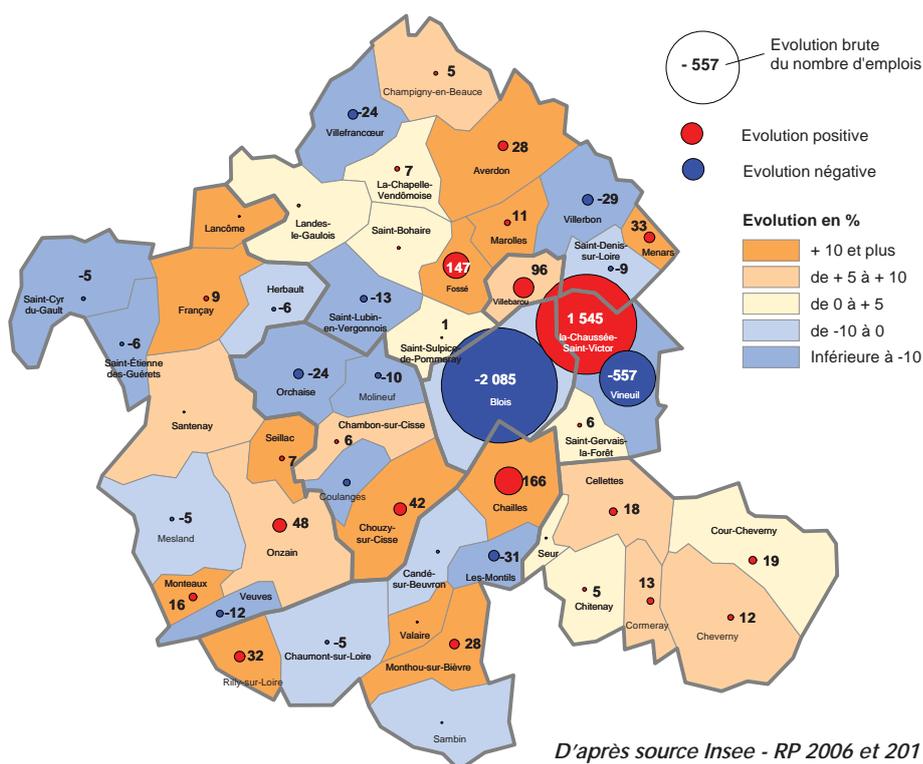
> Les *territoires Sud* connaissent également une **évolution favorable** au cours de la période.

Évolution du nombre total d'emplois entre 2006 et 2011 et du nombre d'emplois salariés privés (hors agriculture) entre 2011 et 2013

	Emploi total 2006 - 2011				Emploi salarié privé 2011 - 2013		
	2006	2011	Évolution en nb	Évolution en %	2013	Évolution en nb	Évolution en %
Sud Ouest	1 429	1 619	190	13,3	821	-6	-0,7
Couronne Est	8 899	9 990	1 091	12,3	9 096	-67	-0,7
Nord	2 194	2 356	162	7,4	1 675	-35	-2,0
Sud Est	1 446	1 514	68	4,7	695	19	2,8
Ouest	1 607	1 656	50	3,1	723	-25	-3,3
Couronne Ouest	690	692	2	0,2	407	2	0,5
Blois	35 885	33 800	-2 085	-5,8	21 995	-1 629	-6,9
Agglopolys	52 151	51 627	-524	-1,0	35 412	-1 741	-4,7
Loir-et-Cher	127 017	126 355	-662	-0,5	77 074	-3 099	-3,9

D'après source Insee - RP 2006 et 2011

Évolution du nombre total d'emplois entre 2006 et 2011



D'après source Insee - RP 2006 et 2011

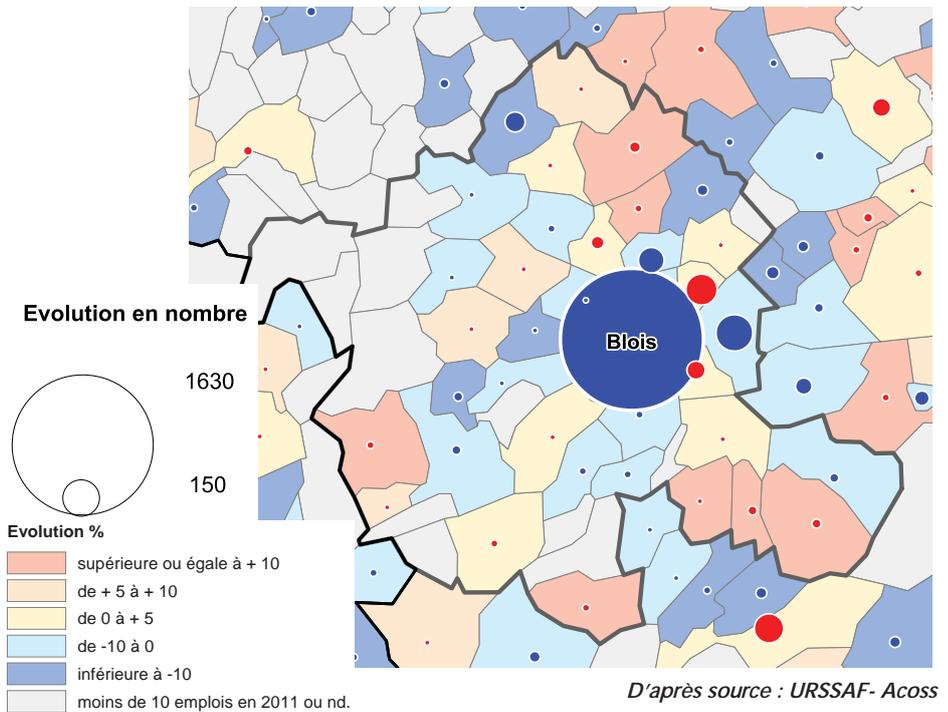
> Depuis 2011, **1 740 emplois salariés privés** (hors agriculture) ont été supprimés.

> La ville de **Blois** en perd **1 600** dans la période.

> En 2009 - 2011, le recours à l'**intérim** a été important sur le territoire. Depuis, le **volume d'emplois** correspondant s'est **contracté sensiblement, et de façon plus marquée dans le Blaisois** que dans le reste du département ou de la Région.

> **Fin 2013**, les agences d'Agglopolys ont déclaré **1 900 postes**, contre **2 700** en 2009.

Évolution de l'emploi salarié du secteur privé depuis 2011-2013



Des conditions d'emploi proches de celles des autres territoires

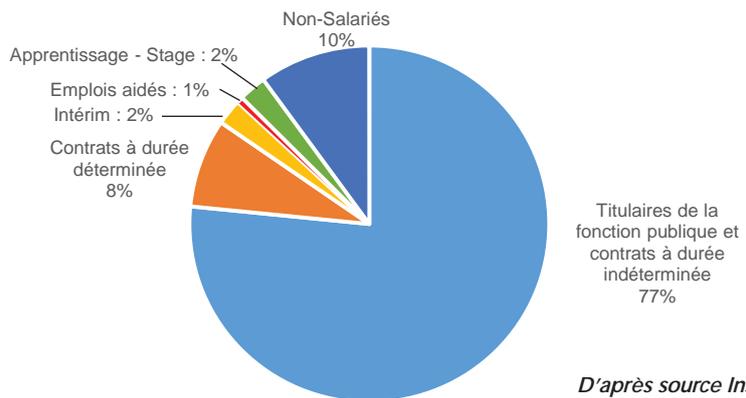
> On ne relève **pas de particularités à Agglopolys concernant les conditions d'emploi**, si ce n'est un peu plus de titulaires de la fonction publique en raison de la concentration des administrations et établissements publics sur Blois.

> **11 % des emplois sont précaires** (contrats à durée déterminée, intérim ou contrats aidés). Cette proportion est voisine de celle observée en Loir-et-Cher ou en Région Centre.

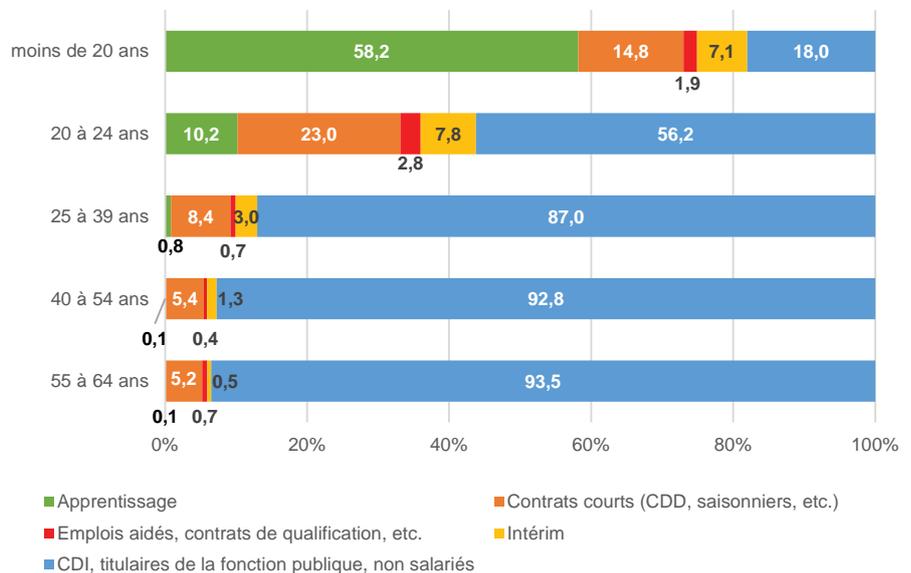
> Cette proportion **est nettement plus élevée pour les jeunes actifs occupés de moins de 25 ans** : 24 % des actifs de moins de 20 ans (57 % des actifs hors apprentissage), **plus du tiers de la tranche d'âges de 20 à 24 ans**.

> Néanmoins, près de **73 % des actifs en emploi précaire ont plus de 25 ans** et toutes les tranches d'âges sont concernées.

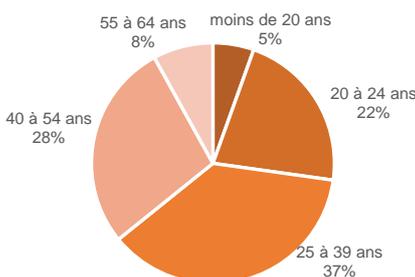
Conditions d'emploi des actifs occupés de 15 ans ou plus selon le territoire en 2011 (en %)



Conditions d'emploi des actifs occupés de 15 ans ou plus par classe d'âges en 2011 (en %)



Répartition des actifs en emploi précaire par classe d'âges en 2011 (en %)



D'après source Insee - RP 2011 - Exploitation complémentaire

**Population active de 15 ans ou plus
ayant un emploi salarié à temps partiel en 2011**

> Plus de 6 400 habitants d'Agglopolys occupent un emploi salarié à temps partiel, soit 16,5 % des salariés. Sur ce total, il serait intéressant de savoir combien l'ont choisi (pour raisons familiales ou autres), et combien souhaiteraient travailler plus d'heures mais ne trouvent pas d'emploi à temps plein. Ces données ne sont pas disponibles.

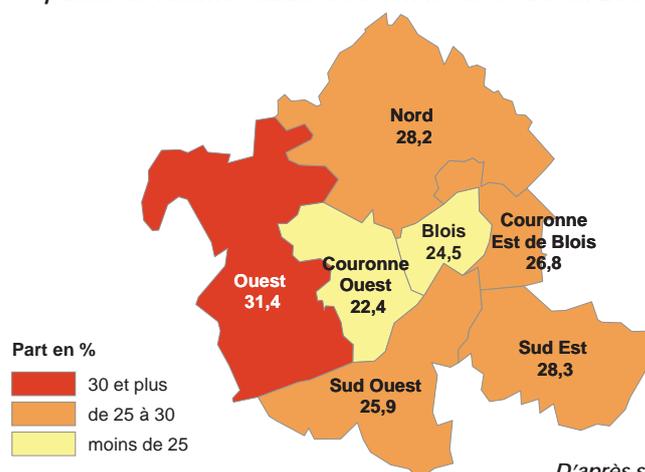
> Les femmes sont près de 4 fois plus souvent concernées (26,1 %) que les hommes (6,4 %).

> Dans le secteur Ouest, près d'un tiers des femmes actives sont en temps partiel.

	Nombre de salariés à temps partiel	Part des emplois à temps partiel dans l'emploi salarié en %	Part pour les hommes (en %)	Part pour les femmes (en %)
Ouest	492	19,0	6,2	31,4
Sud Est	619	17,2	5,5	28,3
Nord	704	16,0	4,3	28,2
Couronne Est de Blois	1 105	15,9	4,7	26,8
Sud Ouest	603	16,1	6,3	25,9
Blois	2 628	16,6	8,4	24,5
Couronne Ouest de Blois	287	15,5	8,0	22,4
Agglopolys	6 438	16,5	6,6	26,1
Loir-et-Cher	19 241	16,3	6,0	26,6
Centre	155 088	16,5	6,4	26,6
France métro.		18,1	7,4	29,0

D'après source Insee - RP 2011

**Proportion de temps partiel
parmi les femmes salariées selon le territoire en 2011 (en %)**



D'après source Insee - RP 2011

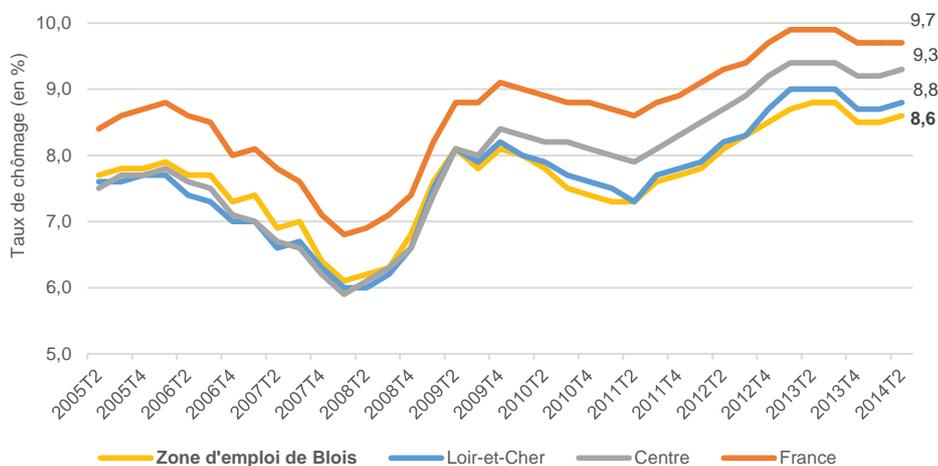
Hausse du chômage plus modérée qu'au plan régional ou national

> L'irruption de la crise dans le courant de l'année 2008 a eu des répercussions immédiates sur la courbe du chômage pour l'ensemble des territoires.

> Le taux de chômage de la zone d'emploi de Blois atteint **8,6 % fin juin 2014**, contre 8,8 % pour le Loir-et-Cher.

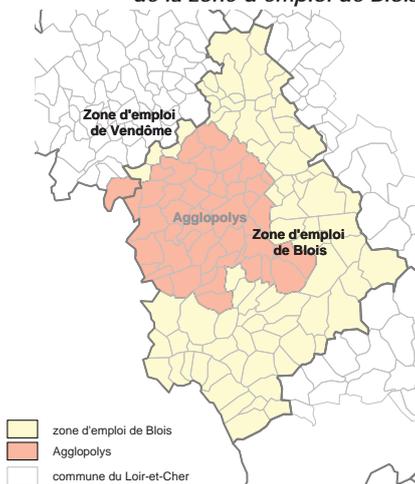
> Comparativement, le chômage a augmenté plus fortement en région Centre et en France ; **la hausse reste contenue dans la zone d'emploi** où le taux est de 0,7 point inférieur à celui de la Région.

Évolution comparée du taux de chômage (en %)



D'après source : Ministère de l'emploi - INSEE

Périmètre de la zone d'emploi de Blois



> Au 31 décembre 2013, Agglopolys totalise **8 559 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C**. Parmi ces derniers, **5 616 n'avaient pas du tout travaillé le mois précédent (catégorie A)**, soit 185 de plus en un an.

> L'indicateur de chômage du territoire est légèrement plus élevé que celui du département (16,3). On dénombre **près de 18 chômeurs de catégorie A, B ou C pour 100 actifs de 15 à 64 ans**.

> A titre de comparaison, ce ratio est proche de 20 dans les communautés de communes du Romorantinais et Monestois et du Pays de Vendôme.

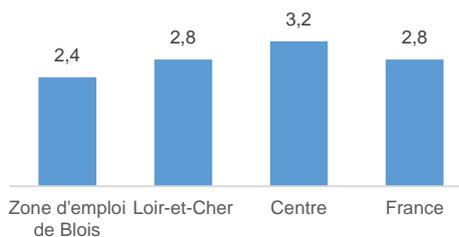
> Sur Blois, on compte **24 chômeurs de catégorie A, B ou C pour 100 actifs**.

> La partie **Ouest** apparaît **plus touchée** par le chômage. On y dénombre 15 demandeurs d'emploi pour 100 actifs (17 à Onzain, 15 à Herbault).

Les indicateurs de chômage

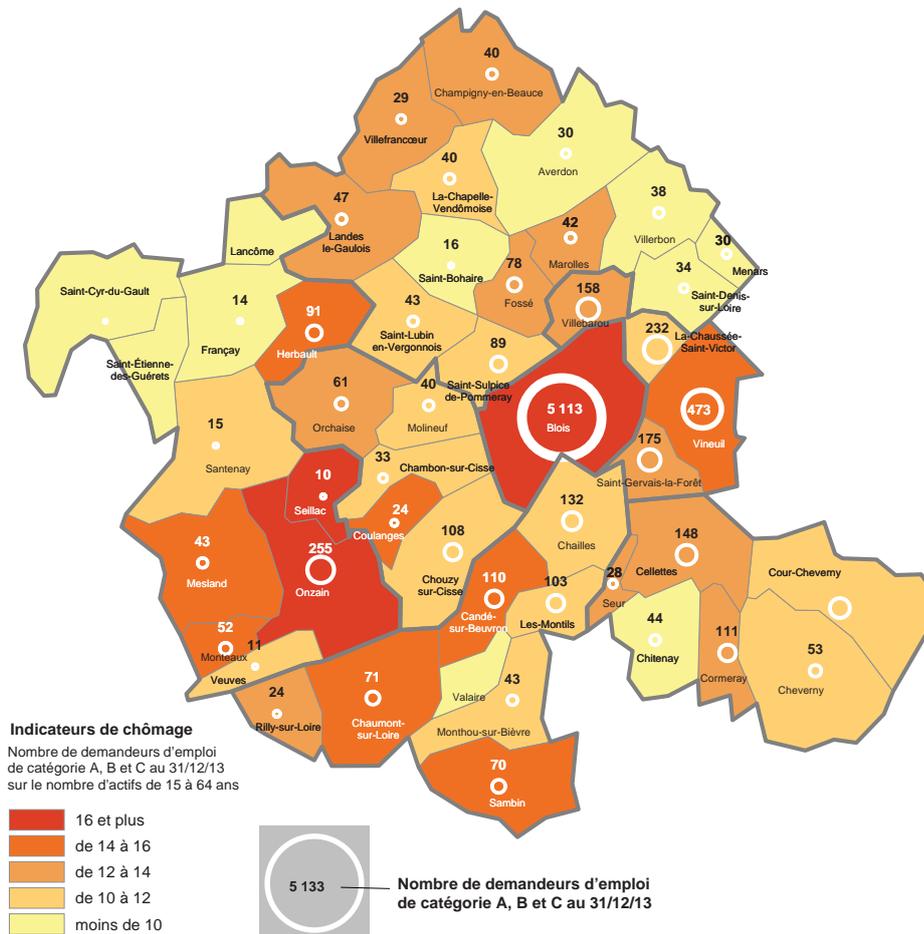
A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les zones d'emplois, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale. L'indicateur de chômage a été calculé en prenant le rapport des demandeurs de catégorie A, B et C sur la population active de 15 à 64 ans (issue du RP de 2011).

Evolution comparée du taux de chômage entre le 30/06/2008 et le 30/06/2014 (en points)



D'après source : Ministère de l'emploi - INSEE

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/13 et indicateurs de chômage



D'après sources : Pôle emploi, INSEE - RP 2011

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/13 et indicateurs de chômage

	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	Indicateurs de chômage
Blois	5 113	3 533	24,5
Ouest	497	299	15,2
Couronne Est de Blois	1 038	622	12,9
Sud Ouest*	553	320	12,6
Sud Est	526	338	12,1
Couronne Ouest de Blois**	266	171	12,0
Nord	556	323	10,8
Agglopolys	8 559	5 616	17,7
Loir-et-Cher	24 184	15 516	16,3

D'après sources : Pôle emploi, INSEE - RP 2011

* hors données de Valaire (secret statistique < 4)

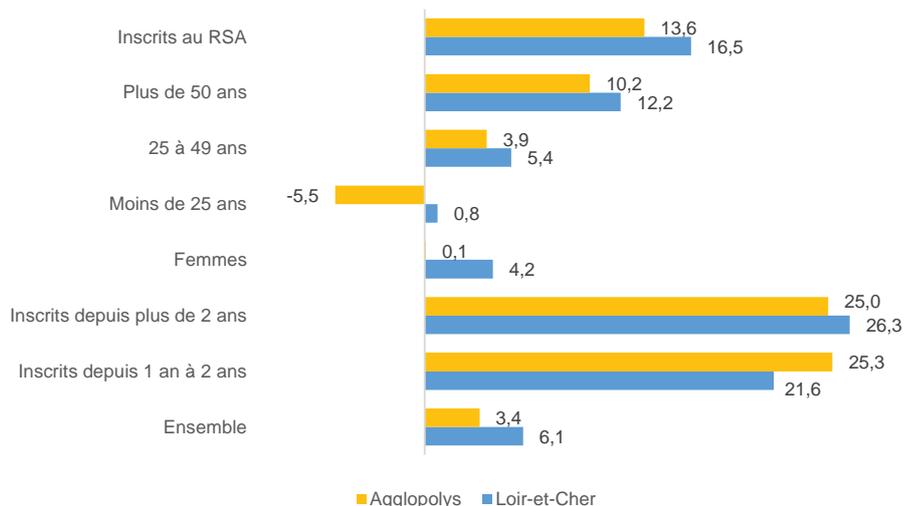
** hors données de Lancôme et Saint-Étienne-des-Guérets

> Sur un an, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A apparaît *plus modérée* (+ 3,4 %) sur le territoire de la communauté d'agglomération qu'en Loir-et-Cher (+ 6,1 %).

> On constate un recul pour les demandeurs âgés de moins de 25 ans (- 5,5 %).

> En revanche, *le nombre des demandeurs inscrits depuis plus d'un an s'envole* de 25,1 % (+ 23,8 % en Loir-et-Cher).

Évolution comparée 2013 du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre selon les caractéristiques (en %)



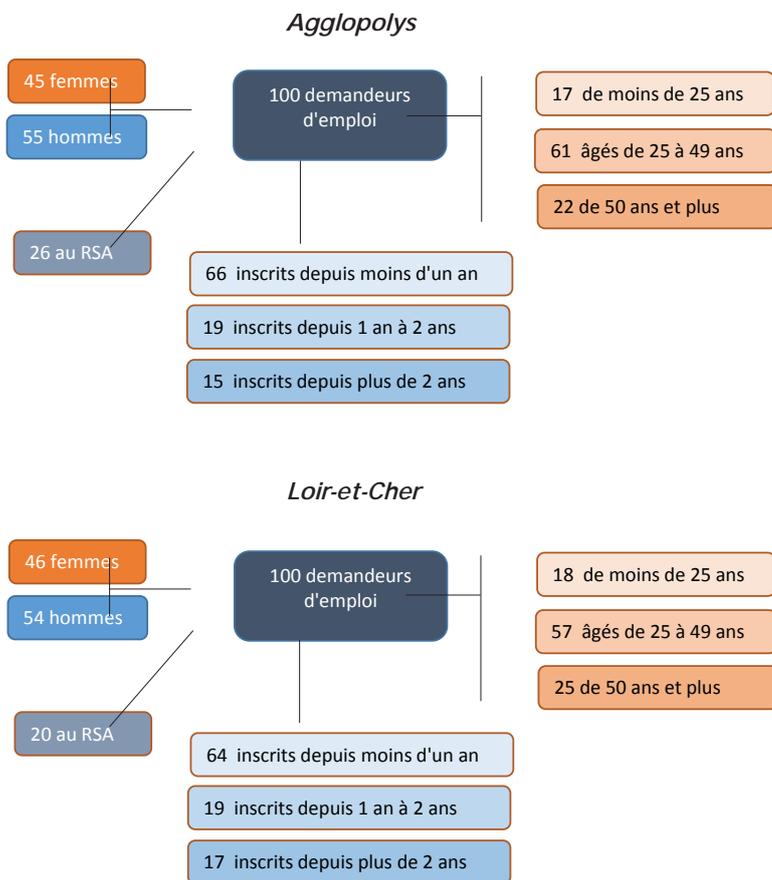
D'après source : Pôle emploi

> Plus d'un quart des demandeurs d'emploi de catégorie A d'Agglopolys *bénéficient du RSA* ; c'est 6 points de plus qu'au niveau départemental.

> Sur Blois c'est près d'un tiers.

> 38 % des demandeurs d'emploi de Blois résident dans la ZUS.

Typologie comparée des demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12/13



D'après source : Pôle emploi

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le **Loir-et-Cher** apparaît encore bien positionné par rapport au **taux de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)** parmi les personnes de 25 à 64 ans (53 % ; France métropolitaine 64 %) ou à la part de population couverte par le dispositif (1 point de moins qu'en moyenne nationale), se classant respectivement aux **38^e et 42^e rang** des départements de métropole.

Ces taux sont moins favorables à Agglopolys en raison d'une **sur-représentation importante des bénéficiaires dans la ville centre**. La présence d'un parc social très développé n'y est pas étrangère.

Le nombre de bénéficiaires (3 588 au 31 décembre 2013) a augmenté plus rapidement à Agglopolys que sur les autres territoires de référence dans la période récente : **+ 21 % en 4 ans**, avec une aggravation au cours de l'année **2013 (+ 13 % ; 8% en région et 7 % en métropole)**. L'ensemble de la Communauté d'Agglomération est concernée par cette hausse, mais les indicateurs hors Blois restent particulièrement modérés. **14 % de la population est couverte à Blois, moins de 3 % en moyenne sur les autres communes.**

840 personnes perçoivent le RSA activité seul. Il s'agit d'actifs dont les revenus d'activité sont faibles.

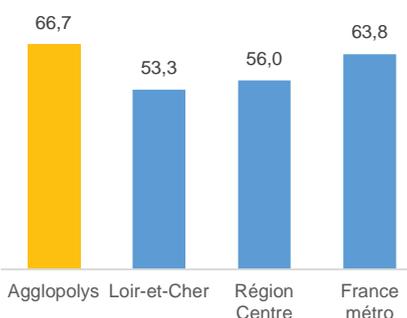
Les **14 structures d'insertion par l'activité économique** qui interviennent sur le territoire ont employé en 2013 plus de **600 habitants éloignés de l'emploi**. Près de 4 sur 10 étaient bénéficiaires du RSA, **près de la moitié peu ou pas diplômés.**

Près de 8 % de la population couverte par le RSA

> Près de **3 600 personnes** bénéficient du RSA fin 2013.

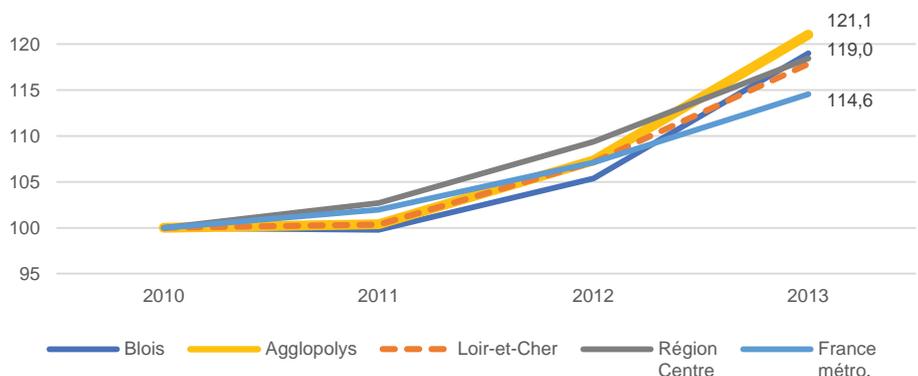
> **78 %** d'entre elles **résident à Blois** (pour rappel, 44 % de la population totale du territoire y sont domiciliés).

Nombre de bénéficiaires du RSA (socle ou activité) au 31/12/2013 pour 1000 habitants de 25 à 64 ans



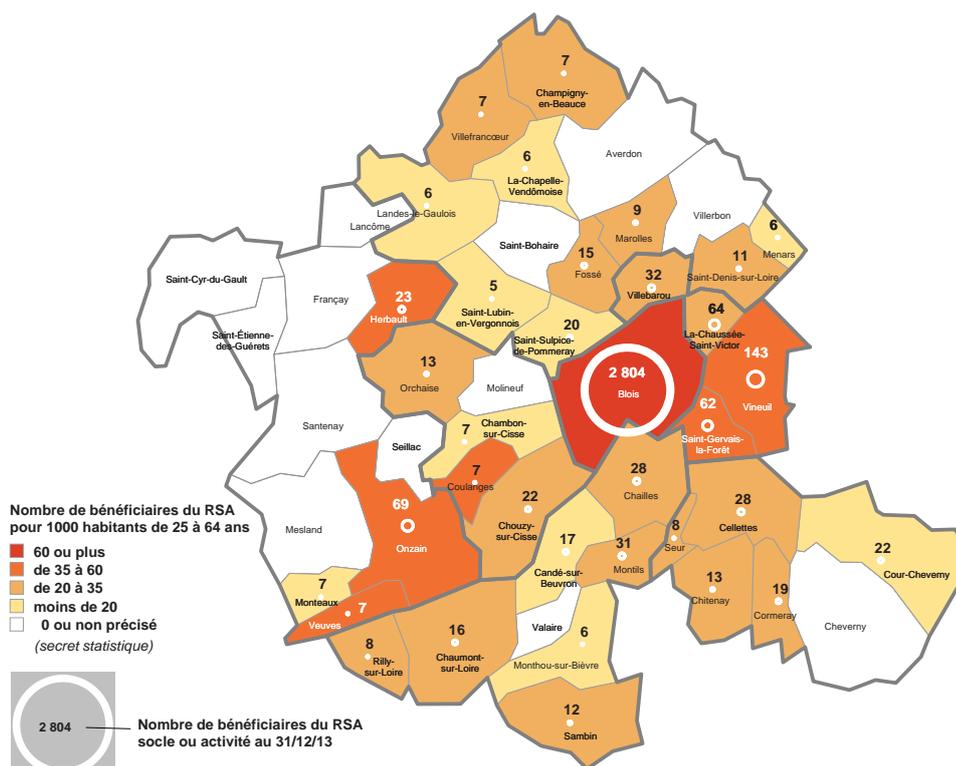
D'après sources : CAF, MSA, DREES, Insee - RP 2011

Évolution comparée du nombre de bénéficiaires du RSA depuis 2010 base 100 en 2010



D'après sources : CAF, MSA, DREES

Nombre de bénéficiaires du RSA (socle ou activité) au 31/12/2013 pour 1000 habitants de 25 à 64 ans



D'après sources : CAF, MSA, DREES, Insee - RP 2011

> En 4 ans, le nombre de bénéficiaires du RSA a plus fortement augmenté en périphérie (+ 29 %) que dans la ville centre (+ 19 %) mais la proportion reste très peu élevée : 25 pour 1000 habitants de 25 à 64 ans ; elle est plus de 2 fois supérieure dans les autres territoires de référence et 5 fois supérieure à Blois (123 ‰).

> **1 habitant sur 7 est couvert par le RSA à Blois**, 1 sur 13 en périphérie, 1 sur 16 en moyenne en Loir-et-Cher ou dans la Région Centre.

> Le profil des bénéficiaires y est différent : **69 % des Blésois ne perçoivent que le RSA socle** (63 % en moyenne sur le Loir-et-Cher.)

> **Sur le reste du territoire** de la Communauté d'agglomération, les **bénéficiaires** sont nombreux à avoir une activité : **44 %** ; plus des deux tiers d'entre eux ne perçoivent que le RSA activité (personnes en emploi dont les revenus d'activité sont faibles).

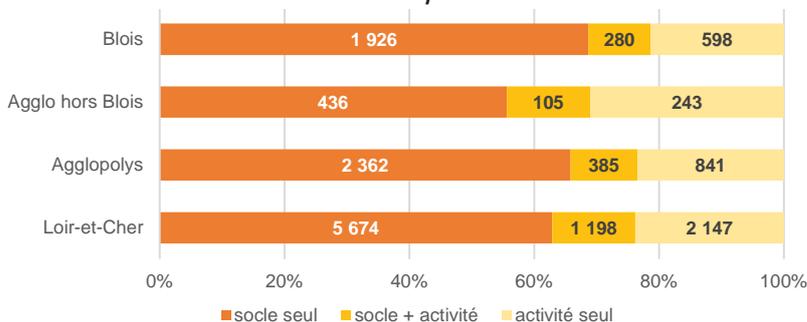
> Une **majoration** est versée à un peu plus de **500 personnes isolées avec enfants**. Les 3/4 n'ont aucune activité.

Principaux indicateurs relatifs au RSA par territoire

	Bénéficiaires du RSA au 31/12/13		Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA		Part de bénéficiaires du RSA socle en %	Population couverte au 31/12/13	
	en nombre	pour 1000 habitants de 25 à 64 ans	2010-2013	2012-2013		en nombre	part dans la population totale (en %)
Blois	2 804	122,9	19,0	12,9	78,7	6 526	14,1
Agglopolys hors Blois	784	25,3	28,9	12,2	69,0	1 641	2,8
Agglopolys	3 588	66,7	21,1	12,8	76,6	8 167	7,8
Loir-et-Cher	8 968	53,3	17,8	10,0	76,6	20 489	6,2
Région Centre		56,0	18,5	8,3	74,5		6,2
France métro.		63,8	14,6	7,0	76,7		7,0

D'après sources : CAF, MSA, DREES (pour Centre et France), Insee - RP 2011

Répartition du nombre de bénéficiaires du RSA au 31/12/2013 selon la composante



D'après sources : CAF, MSA, DREES, Insee - RP 2011

Plus de 600 habitants salariés en insertion par l'activité économique

> Blois regroupe 14 structures d'insertion par l'activité économique.

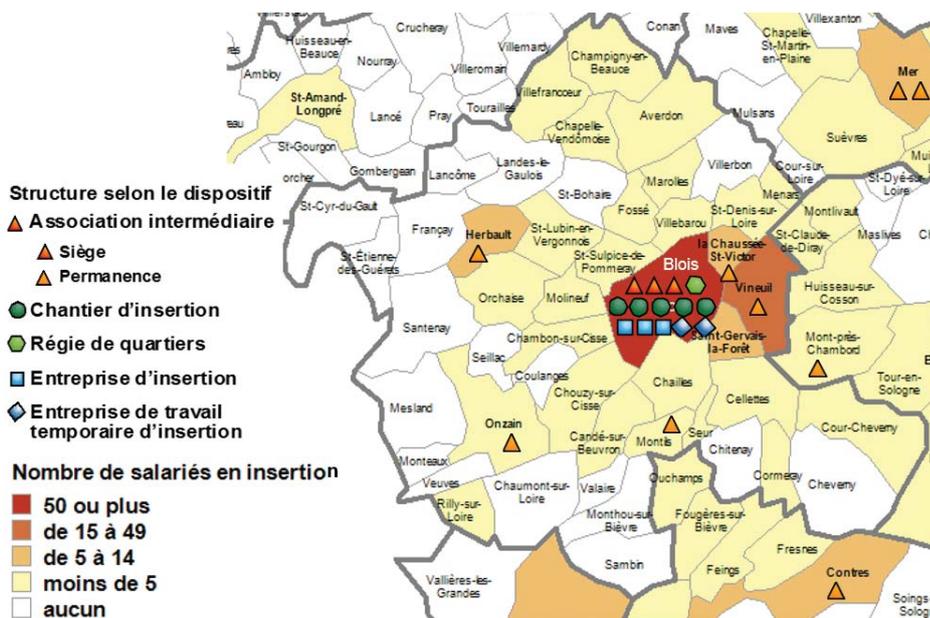
> La diversité des dispositifs permet une orientation adaptée aux différents publics.

> **Près de 1 000 personnes ont été salariées** par ces structures en 2013, dont plus de 600 habitants du territoire. La plupart résident dans le noyau urbain mais le territoire apparaît relativement bien couvert, certaines associations intermédiaires assurant des permanences régulières dans des communes plus éloignées.

> Les structures semblent moins bien « capter » les personnes en difficulté des communes de l'arc Ouest – Sud-Ouest. Dans ces secteurs, l'indicateur de chômage apparaît pourtant comme peu favorable mais l'éloignement et l'offre réduite des possibilités de transport collectif constituent sans doute des freins supplémentaires.

> Pour plus du quart des salariés en insertion des difficultés liées à leur mobilité ont été repérées. Selon les structures, le parcours d'insertion permet à 10 % des salariés accompagnés d'améliorer leur mobilité.

Localisation des structures d'insertion par l'activité économique au 01/01/2014 et répartition des salariés en insertion ayant travaillé en 2013



Données relatives au lieu de résidence incomplètes pour une structure

D'après sources : DIRECCTE, Structures d'insertion par l'activité économique

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Le territoire d'Agglopolys est très contrasté concernant les niveaux de revenus des ménages. Le revenu médian (19 740 euros en 2011) y est supérieur à celui des autres territoires de référence et les écarts y sont importants. Ainsi, les communes de première couronne et celles du Sud Est accueillent une population plutôt aisée. C'est aussi le cas des quartiers situés sur le coteau nord ouest de Blois et des Grouëts. A l'inverse, une proportion importante de la population des quartiers d'habitat social disposent de très faibles ressources. Dans des proportions moindres, les résidents des communes plus éloignées du secteur Ouest et du Sud de l'Agglomération ont des revenus parfois assez faibles. Ces secteurs cumulent le plus souvent un ensemble d'indicateurs sociaux défavorables.

Aucun élément n'est disponible à un niveau infra-départemental concernant la population vivant sous le seuil de pauvreté. On peut néanmoins rappeler que le département figure parmi les plus épargnés : au 22^e rang national avec un taux de 12,2 % en 2011 (contre 14,3 % en France métropolitaine). Les ménages pauvres sont proportionnellement plus nombreux en zones urbaines. Certaines catégories de ménages sont plus exposées : les familles monoparentales (30 % d'entre elles sont concernées), les ménages de 5 personnes ou plus (leur revenu médian par unité de consommation est inférieur de 34 % à celui de l'ensemble des ménages pour Agglopolys et de 50 % à Blois). Au total, près d'un enfant loir-et-chérien sur 5 vit dans une famille pauvre.

Le niveau de vie des personnes âgées apparaît plus confortable : 7,2 % des personnes de 65 ans ou plus vivent en dessous du seuil de pauvreté en Loir-et-Cher et les revenus médians sont plus élevés à partir de 50 ans, à Blois, comme à Agglopolys ou dans le département.

Des ménages à très bas revenus à Blois

Clé de lecture : 10 % des Blésois déclarent des revenus inférieurs à 3 301 euros (D1 - 1er décile), 25 % déclarent des revenus inférieurs à 9 221 euros (Q1 - 1er quartile), la moitié déclarent des revenus inférieurs à 16 688 euros (Médiane); 25 % déclarent des revenus supérieurs à 24 778 euros (Q3 - 3ème quartile) et 10 % déclarent des revenus supérieurs à 34 941 euros (D9 - 9ème décile).

Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

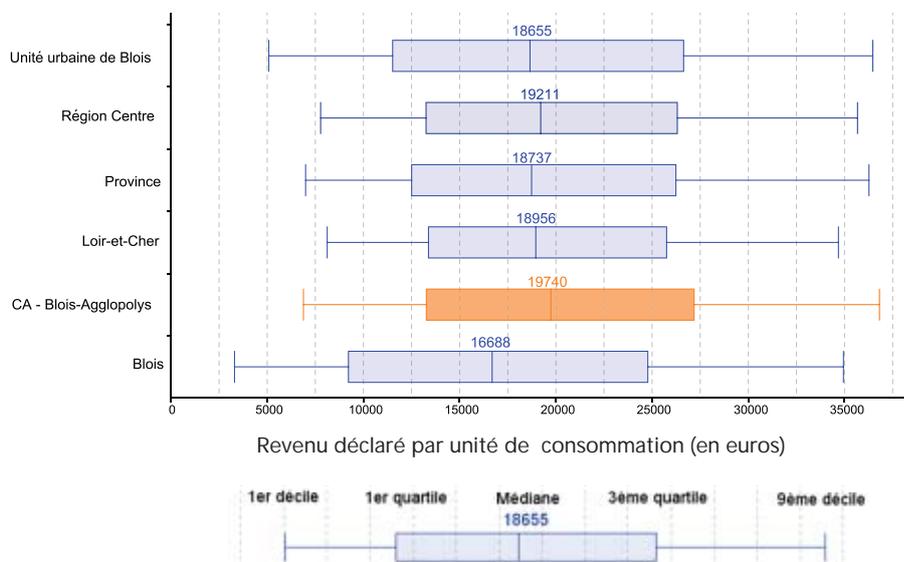
> Le **revenu fiscal médian** est élevé pour la communauté d'Agglomération : **19 740 euros** par unité de consommation en 2011, soit plus de 500 euros de plus qu'en Région Centre et **1 000 euros au-dessus du niveau médian de la France métropolitaine, hors Région parisienne.**

> Les **écarts de revenus** y sont particulièrement **importants**, notamment pour les communes de l'unité urbaine de Blois*.

> Les **plus bas niveaux de revenus** sont cependant davantage localisés à **Blois** : **10 % de la population déclare moins de 3 301 euros** par unité de consommation.

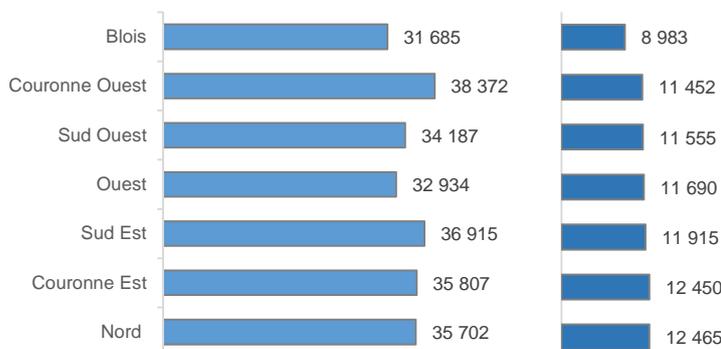
> Le revenu moyen des foyers non imposés est de 8 983 euros, contre plus de 12 000 à l'Est et au Nord.

Distribution des revenus par unité de consommation en 2011



D'après source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages

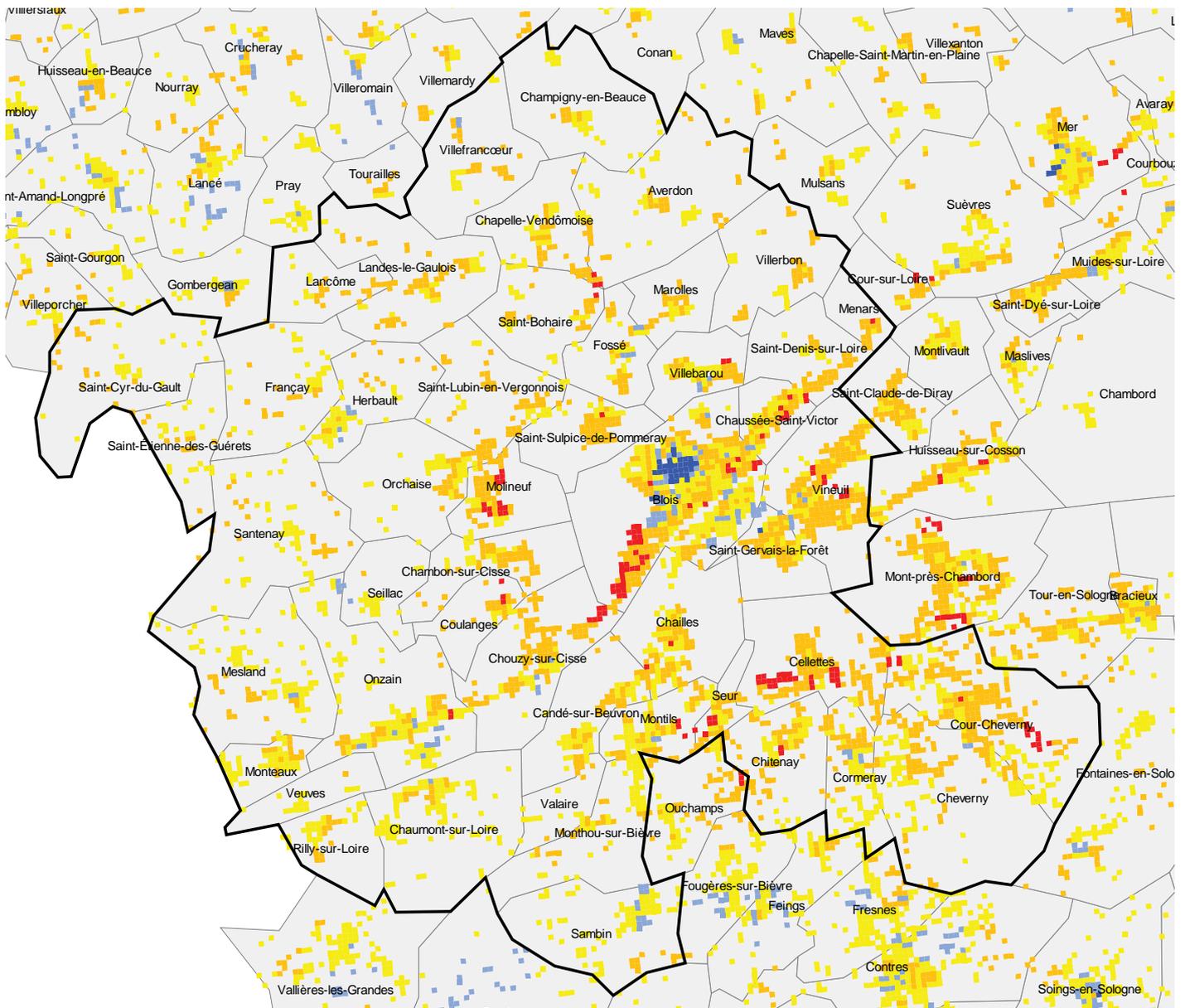
Revenus fiscaux moyens des ménages en 2011 pour les foyers fiscaux... imposés ... non imposés



D'après source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages

* L'unité urbaine de Blois comprend Blois, La-Chaussée-Saint-Victor, Huisseau-sur-Cosson, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil.

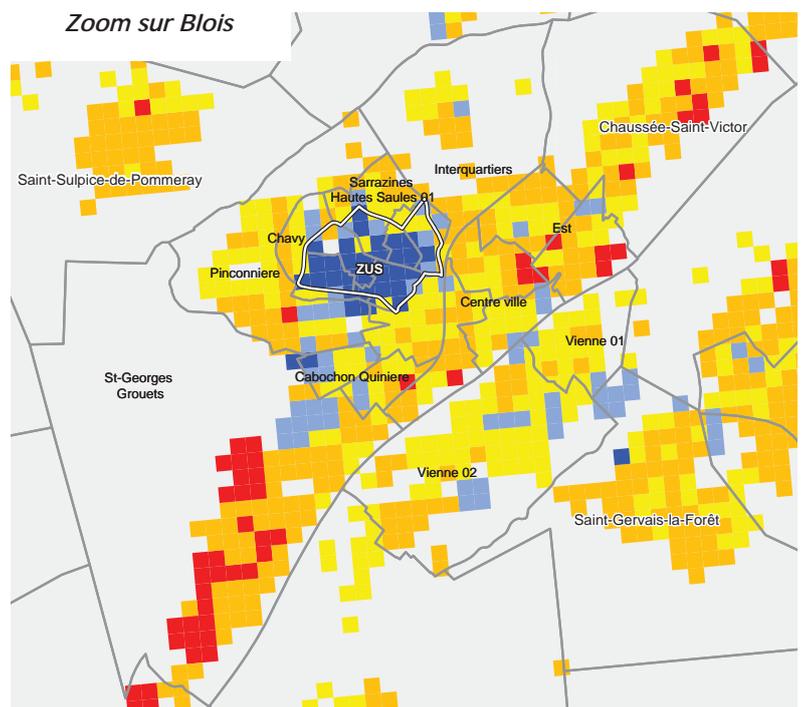
Revenus fiscaux moyens des ménages en 2010



Niveau de revenu moyen dans le carreau

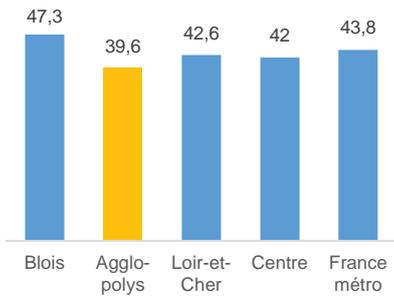
- Très faible (1er quartile)
- Faible (entre le 1er quartile et le 4ème décile)
- Médian (entre le 4ème et le 6ème décile)
- Elevé (entre le 6ème décile et le 4ème quartile)
- Très élevé (4ème quartile)

Zoom sur Blois



D'après source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages 2010

Part des foyers fiscaux non imposés en 2011 (en %)



D'après source Insee et DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages

NB : Les données exhaustives à la commune ne sont disponibles que pour les foyers fiscaux et non les ménages.

Part des ménages non imposés en 2011 :

Blois : 44,8 %

Agglopolys : 38,3 %

Loir-et-Cher : 42,2 %

Région Centre : 41,5 %

France métropolitaine 41,6 %

> Les quartiers d'habitat social concentrent toujours les ménages à très faibles revenus, notamment dans la zone urbaine sensible de Blois. *Les familles nombreuses, généralement moins favorisées, y sont sur-représentées.*

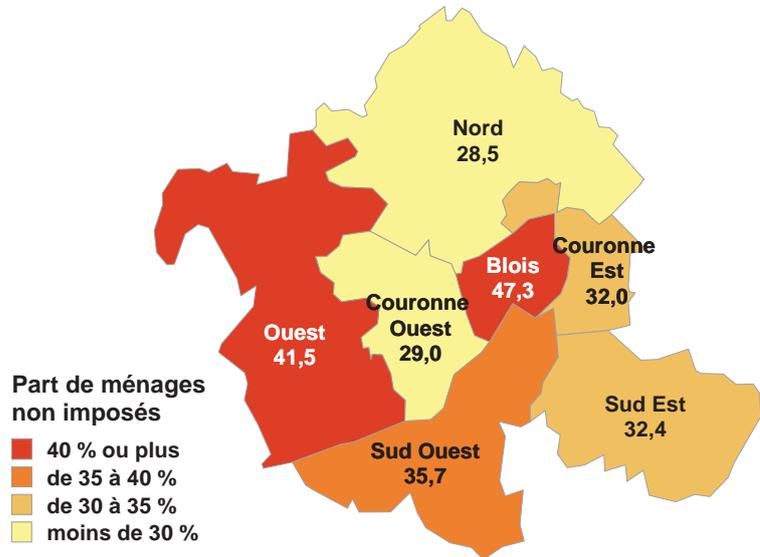
> Des ménages à *revenus très modestes* résident également dans les quartiers *Cabochon - Quinière, Vienne ou au nord de Saint-Gervais la-Forêt ainsi qu'à Onzain, Herbault* ou sur la commune de *Sambin*.

> Globalement, la *situation est moins favorable à l'ouest de l'agglomération où plus de 40 % des foyers ne sont pas imposés* mais ce ratio reste inférieur à celui des territoire de référence. Seule la ville de *Blois* enregistre une proportion très supérieure : 47 %.

> A *Blois*, le *niveau de revenus médian* est sensiblement *inférieur pour toutes compositions familiales et toutes classes d'âges* excepté ceux dont le référent à 60 ans ou plus ; il est proche de la moyenne départementale pour les 60 à 74 ans et *supérieur à celui d'Agglopolys et du Loir-et-Cher pour les personnes de 75 ans ou plus.*

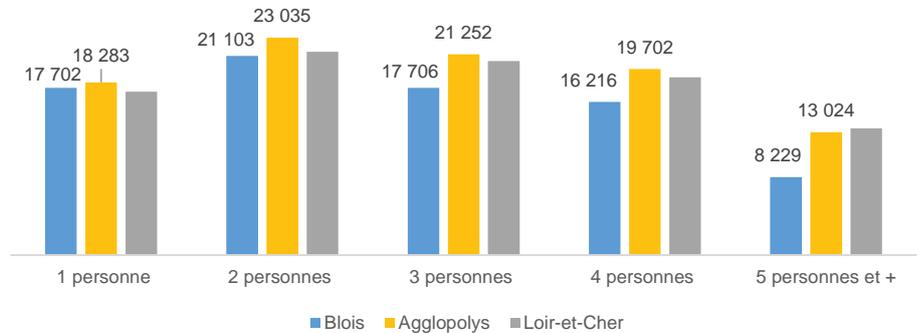
> *Dans l'ensemble, les couples ou ménages de 3 personnes, ceux dont le référent a 50 ans ou plus et les propriétaires disposent de ressources plutôt confortables.*

Part des foyers fiscaux non imposés en 2011 (en %)

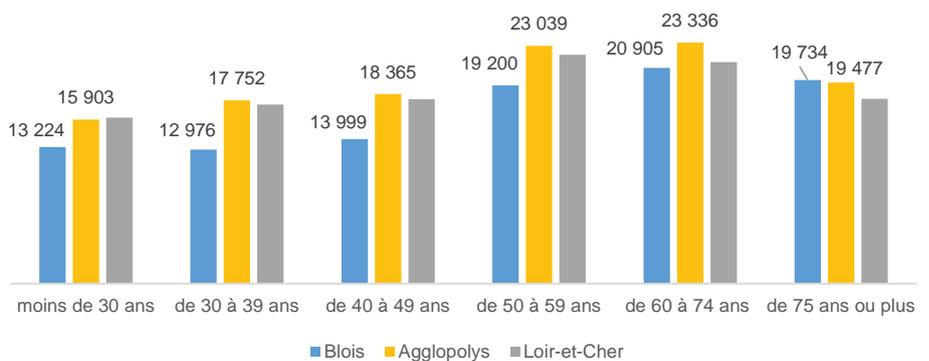


D'après source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages

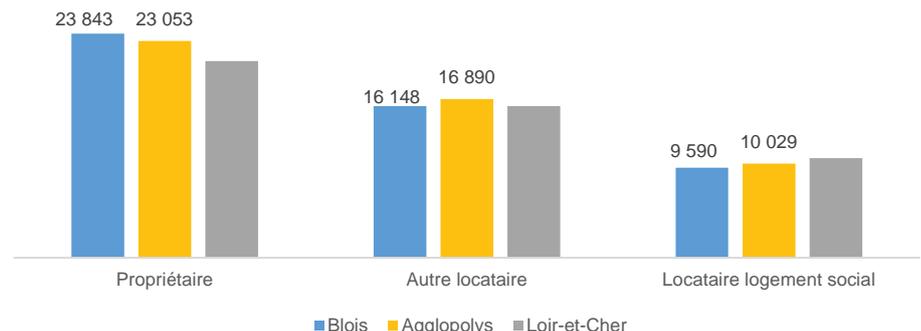
Revenus fiscaux médians en 2011 par unité de consommation (en euros)...
... selon la taille du ménage



... selon l'âge du référent fiscal



... selon le statut d'occupation du logement



D'après source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages

La dépendance aux prestations sociales

> 2 625 ménages disposent de ressources constituées à 100 % des prestations CAF, soit près de 8 % des ménages (hors ménages dont le référent a 65 ans ou plus, données relatives aux ressources non connues en totalité par la CAF).

> Le *ratio* est *plus élevé à Blois* (12 %) où la *proportion de bénéficiaires de minima sociaux* est *importante*. Il reste cependant dans une position centrale comparé à d'autres villes de taille équivalente.

> Un ménage sur 5 dépend à 50 % des prestations CAF dans la ville centre. Sur le reste du territoire, cette proportion est beaucoup plus faible, mais elle avoisine 7 % dans les communes de la couronne Est ainsi qu'à Herbault, Onzain.

> La présence d'établissements d'accueil pour adultes handicapés a une incidence sur ces données, comme à Rilly-sur-Loire, Vineuil ou Cellettes, par exemple (les résidents percevant généralement l'AAH).

> Agglopolys compte *plus de 6 500 bénéficiaires de minima sociaux, soit 63 ‰ habitants*.

> 75 % des bénéficiaires de minima résident dans la ville centre (pour 44 % de la population).

Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

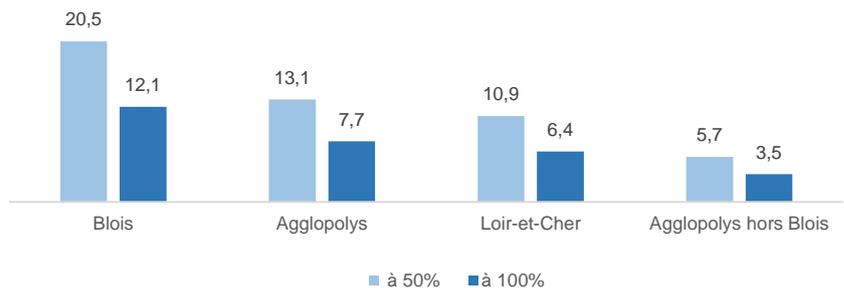
ASS attribuée, sous certaines conditions d'activité antérieure et de ressources, à certains demandeurs d'emploi de 50 ans et plus en fin de droits.

ATA destinée aux étrangers se trouvant dans des situations particulières, à certains ex-détenus et à certains salariés expatriés de retour en France.

AAH versée, sous conditions de ressources, aux adultes déclarés handicapés afin de leur assurer un revenu minimum

ASPA : allocation de solidarité aux personnes âgées, dispositif du minimum vieillesse qui garantit à une personne âgée un revenu minimum.

Nombre de ménages dont les ressources sont composées à 50 et à 100 % des prestations CAF en 2013 pour 100 ménages dont le référent a moins de 65 ans



D'après sources : CAF, Insee - RP 2011

Répartition des ménages selon leur composition principale en 2013 (en nb)

	Minima	Agglopolys	dont Blois	Poids de Blois
RSA	Revenu de solidarité active	3 588	2 804	78 %
ASS	Allocation de solidarité spécifique	700*	525	75 %
ATA	Allocation temporaire d'attente	144	142	99 %
AAH	Allocation aux adultes handicapés	1 639	1 088	66%
ASPA - ASV	Minimum vieillesse	478	360	75 %
Total		6 549	4 919	75 %

* Estimation.

Les données relatives aux minima sociaux sont incomplètes. Les données relatives à l'ASS ont été transmises par cantons et non sur le périmètre exact d'Agglopolys, d'où le chiffre estimé.

Pour le minimum vieillesse, seules les informations de la Carsat et de la MSA ont été recueillies (elles représentent l'essentiel des effectifs concernés).

Les données infra-départementales n'ont également pas été collectées pour 3 autres minima :
- l'allocation transitoire de solidarité (ATS), qui remplace progressivement l'allocation équivalent retraite (AER), destinée aux demandeurs d'emploi n'ayant pas atteint l'âge de la retraite mais justifiant des trimestres requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

- l'allocation supplémentaire invalidité

- l'allocation veuvage

Moins de 600 Loir-et-Chériens étaient bénéficiaires de l'un de ces minima en 2012.

D'après sources : CAF, Carsat, MSA, Pôle emploi

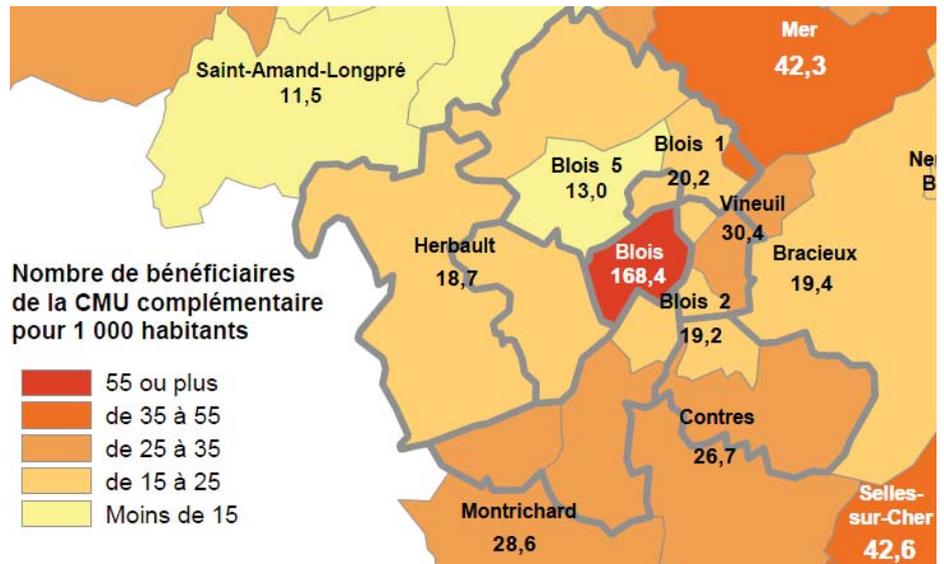
Forte concentration des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans certains quartiers de Blois

> Le territoire d'Agglopolys compte près de **9 000 bénéficiaires de la CMU complémentaire** (assurés + ayants-droit).

> Comme pour les autres indicateurs sociaux, on compte une **proportion plus importante de bénéficiaires dans une partie de la ZUS et dans le haut du centre ville** (de part et d'autre de la rue du Bourg-Neuf) où il s'agit davantage de **familles avec enfants** : la part des mineurs assurés par la CPAM et couverts par la CMU-c peut atteindre 60 % dans certains quartiers. Globalement **en Loir-et-Cher, 45 % des personnes couvertes par le dispositif ont moins de 20 ans**.

> Dans d'autres territoires, où le taux de bénéficiaires est généralement modéré, voire faible, les personnes âgées sont davantage représentées : Chavy, Cabochon – Quinière, Sarrazines, Centre ville mais aussi à la Chaussée-Saint-Victor ou St-Gervais-la-Forêt.

Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire pour 1000 habitants en 2013



D'après sources : CPAM, MSA Berry-Touraine, Insee - RP 2011

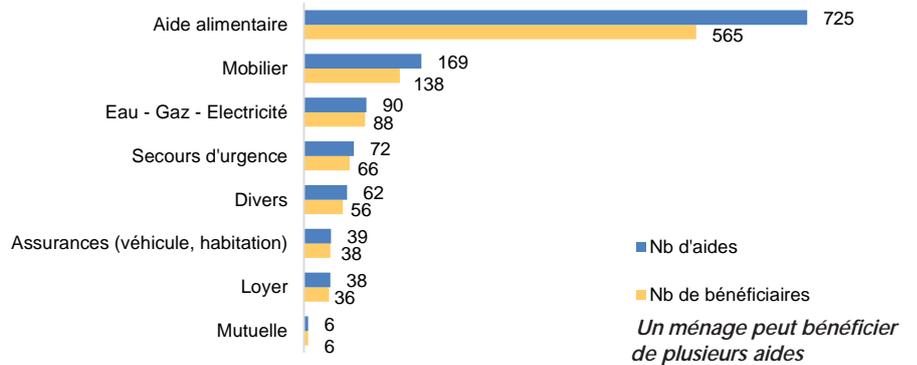
Plus de 1 000 bénéficiaires d'une aide facultative du CIAS

> Le CIAS du Blaisois attribue des aides dites « facultatives » aux personnes en difficultés des 48 communes. Près de **1 500 aides** ont été accordées en 2013 ; **8 sur 10 concernent des habitants de Blois**.

> Les **aides alimentaires** (principalement sous forme de Chèque d'accompagnement personnalisé - CAP) constituent la plus forte proportion d'aides facultatives attribuées (6 aides sur 10). Elles sont en **forte augmentation en 2013 (+ 32 %)**.

> Le bénéficiaire est une personne seule dans plus de 3 situations sur 4, le Conseil général étant le principal intervenant auprès des familles avec enfants).

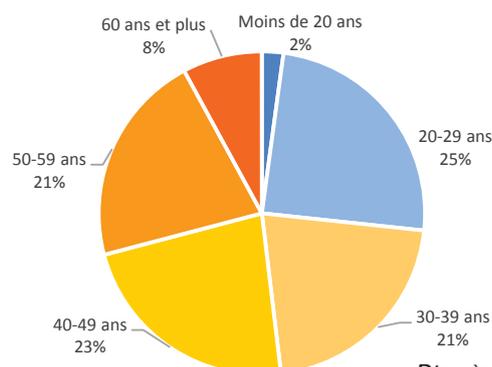
Répartition des aides facultatives du CIAS par type de demande en 2013 (et résidant à Blois*)



* Données détaillées non disponibles pour les autres communes.

D'après sources : CIAS du Blaisois

Répartition par âge des bénéficiaires d'une aide facultative du CIAS en 2013 (et résidant à Blois)



D'après sources : CIAS du Blaisois

Une demande croissante d'hébergement

Il apparaît difficile de quantifier le nombre de personnes présentes sur le territoire qui ne disposent d'aucun logement compte tenu de la mobilité des personnes et de la fréquentation possible de différents hébergements. S'y ajoutent les difficultés de repérage des personnes à la rue, en squatt ou hébergées provisoirement chez un tiers.

La ville de **Blois** regroupe de **nombreuses structures d'accueil d'urgence et d'hébergement pour personnes en difficulté**. Celles-ci ont adapté leurs dispositifs pour permettre de répondre aux besoins des différentes catégories de ménages (hommes ou femmes seuls, couple, familles avec enfants, demandeurs d'asile, primo-arrivants, etc.). Néanmoins, malgré l'augmentation récentes des capacités d'accueil, de **nombreuses demandes ne peuvent être satisfaites faute de places disponibles**. C'est notamment le cas à **l'abri de nuit de Blois régulièrement saturé** : plus de 900 refus en 2013 (une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois parmi les refus et avoir bénéficié de nuitées au cours de l'année).

45 % des demandes d'hébergement enregistrés en 2013 par le 115 (numéro vert destiné aux sans abri) pour l'ensemble du Loir-et-Cher sont restées sans réponse en 2013, faute de places. La majorité des appels concerne Blois.

Notons également que **l'Équipe mobile santé précarité**, constituée du CIAS du Blaisois et des associations Vers un réseau de Soins (VRS) et Osons nous soigner (ONS), a rencontré **167 personnes dans la rue** en 2013, dont **27 femmes**. 65 étaient de passage et 77 vivaient dans la rue ou en hébergement provisoire. Parmi les sédentaires, 50 ont accepté une mise en relation avec un travailleur social.

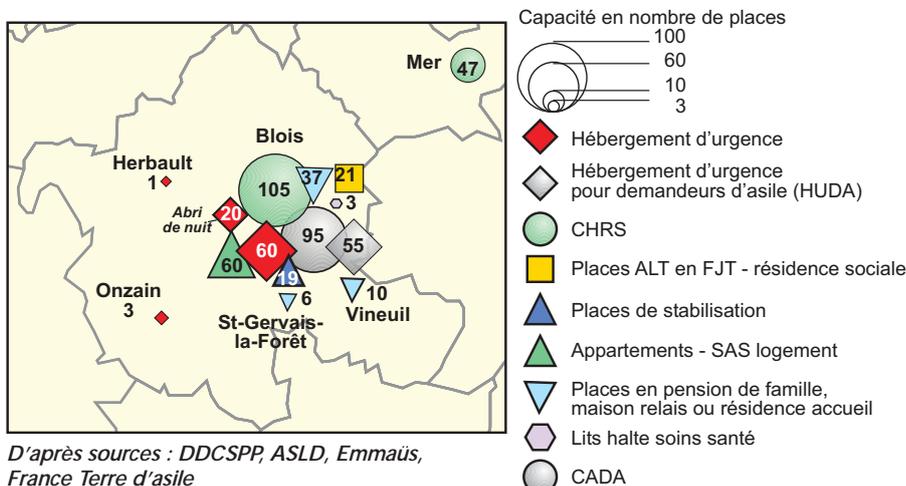
> En 2013, le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) a orienté 1 200 ménages dans les différents dispositifs du Loir-et-Cher.

> 70 % des demandes transitent dans un premier temps par le **115, numéro vert destiné aux sans-abri** qui a enregistré **2 600 appels provenant de Blois en 2013**. Les **appels d'autres communes** du territoire sont **très peu nombreux** (quelques enregistrements pour Onzain et Herbault).

> Globalement, 10 % des appels concernent une autre problématique que le logement ou l'hébergement (aide alimentaire ou matérielle, accès aux droits, etc.).

> **Une part importante des demandes formulées auprès du SIAO ne peuvent être satisfaites faute de disponibilité ou de réponse adaptée** à la demande (45 % pour celles transitant par le 115). **Les hébergements d'urgence sont souvent saturés** ou occupés par des ménages de façon durable, bien que ce ne soit pas leur vocation.

Dispositifs d'accueil d'urgence et d'hébergement pour personnes en difficulté



D'après sources : DDCSPP, ASLD, Emmaüs, France Terre d'asile

Principaux dispositifs d'hébergement, capacité d'accueil et nombre de bénéficiaires en 2013

	Public accueilli	Capacité oct 2014	Nb de personnes hébergées en 2013
Abri de nuit	Hommes seuls majeurs	20 places	268 pers. 5 324 nuitées
Appartements d'urgence	Toutes compositions familiales	63 places	129 personnes (37 ménages)
CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale)	Toutes compositions familiales, selon l'établissement	105	154 adultes et 66 enfants (hors accueil du Foyer Lataste de Mer)
ALT (aide au logement temporaire) en FJT	Personnes seules	21 places	nd
SAS logement (dont sous-location à bail glissant)	Toutes compositions familiales.	60 places	156 personnes (49 familles)
Pensions de famille	Personnes ne pouvant accéder à un logement ordinaire en raison de leur situation sociale, psychologique, voire psychiatrique	53 places	environ 60 personnes dont 12 enfants
Lits halte soins santé (LHSS)	Sans domicile fixe dont l'état de santé nécessite une prise en charge médico-sociale adaptée.	3 places	7 personnes
CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile)	Toutes compositions familiales	95 places	149 pers. présentes 31 ménages entrés

D'après sources : DDCSPP, ASLD, Emmaüs, France Terre d'asile

CONDITIONS DE LOGEMENT

L'évolution du nombre de résidences principales suit logiquement les principales évolutions de population. L'accroissement est plus marqué au Sud, le long de l'axe ligérien et en périphérie immédiate de la ville, excepté en Couronne Ouest.

Comparé au département ou à la région, le territoire se caractérise par une proportion plus élevée de **locataires** en raison du **pooids du parc locatif de la ville centre, tant public que privé**. Hors Blois, tous les territoires comptent une majorité de propriétaires (entre 70 et 86 %).

La présence de nombreux ménages à faibles ressources et de locataires à Blois génère une forte proportion de bénéficiaires d'une allocation logement.

Environ 450 ménages ont été aidés par le Fonds de solidarité logement (FSL), les 3/4 pour accéder à un logement, 1/4 pour s'y maintenir. La proportion de ménages concernée est sensiblement plus élevée sur le territoire qu'en moyenne départementale.

Un nombre de résidences principales en forte progression au sud de la Loire

> Le territoire recense plus de **1 600 résidences principales supplémentaires en 5 ans (+ 3,6 %)**. Cette progression légèrement inférieure à celles observées en moyenne en région Centre (+ 3,8 %) et en Loir-et-Cher (+ 4 %).

> **La croissance démographique est particulièrement soutenue au sud de la Loire (+ 10 %)**, ces territoires ayant bénéficié de la plus forte augmentation de population.

> Deux communes de la couronne Est de Blois, Vineuil et la Chaussée-Saint-Victor voient leur nombre de ménages augmenter respectivement de 259 et 225 unités.

> On compte également **une centaine de ménages supplémentaires** dans les communes de Cour-Cheverny, Cellettes, Cormeray et Chailles.

> A l'opposé, le nombre des résidences principales s'est réduit sur Blois (- 150 unités, soit une baisse de 0,7 %) en raison notamment du PRU.

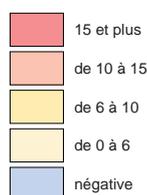
Nombre et évolution du nombre de résidences principales entre 2006 et 2011

	2006	2011	Evolution en nb	Evolution en %
Sud Est	3 405	3 745	340	10,0
Sud Ouest	3 214	3 529	314	9,8
Couronne Est de Blois	6 917	7 462	544	7,9
Nord	3 887	4 191	304	7,8
Ouest	2 964	3 145	180	6,1
Couronne Ouest de Blois	1 838	1 933	94	5,1
Blois	22 795	22 644	-151	-0,7
Agglopolys	45 022	46 648	1 626	3,6
Loir-et-Cher	140 424	146 031	5 607	4,0
Centre	1 080 736	1 121 838	41 102	3,8
France métr.				4,9

D'après source Insee - RP 2006 et 2011

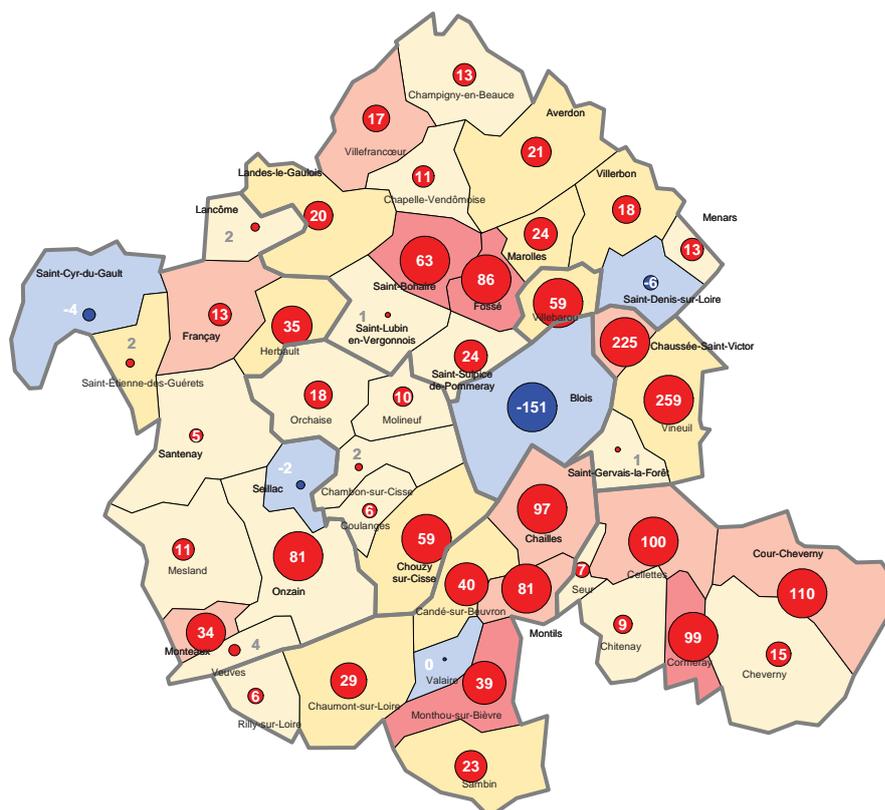
Évolution du nombre de résidences principales entre 2006 et 2011

Evolution du nombre de résidences principales entre 2006 et 2011 (en %)



100 Evolution brute du nombre de résidences principales

- Evolution positive
- Evolution négative



D'après source Insee - RP 2006 - 2011

Hors Blois, près de 8 ménages sur 10 sont propriétaires

> La répartition des ménages selon le statut d'occupation diffère fortement entre la ville centre et la périphérie.

> A Blois, moins de 4 ménages sur 10 sont propriétaires de leur résidence principale ; ils sont plus de 7 sur 10 dans la Couronne Est et dans le secteur d'Onzain - Herbault et plus de 8 sur 10 dans les autres territoires.

> Globalement, 38,9 % des ménages d'Agglopolys sont locataires dont 17,8 % d'un logement HLM.

> Cette proportion atteint près de 32 % sur Blois et dépasse même les 85 % dans les quartiers (IRIS) Sarrazines Hautes Saules 02, Kennedy, Croix Chevalier 02.

> Les locataires du parc privé sont également sur-représentés à Blois (28 %, soit 10 points de plus qu'en moyenne départementale et 3 de plus qu'en France métropolitaine).

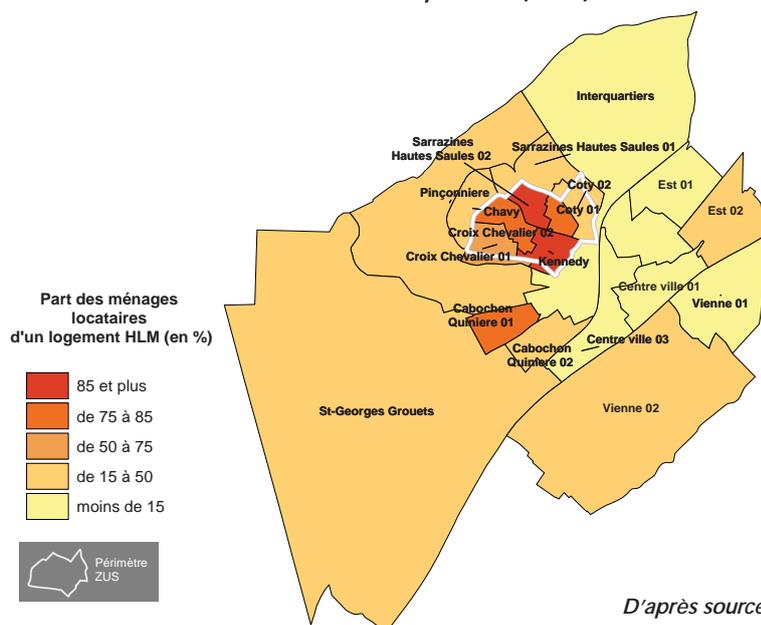
> Selon les dernières données du recensement, 931 ménages sont logés gratuitement.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur résidence principale en 2011 par territoire

	Propriétaire		Locataire		dont locataire d'un logement HLM vide		Logé gratuitement	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Blois	8 718	38,5	13 448	59,4	7 177	31,7	478	2,1
Couronne Est	5 362	71,9	1 956	26,2	584	7,8	143	1,9
Ouest	2 350	74,7	717	22,8	219	7,0	78	2,5
Nord	3 594	85,7	558	13,3	138	3,3	40	1,0
Sud Ouest	2 853	80,8	609	17,3	93	2,6	67	1,9
Couronne Ouest	1 657	85,7	243	12,6	43	2,2	32	1,7
Sud Est	3 042	81,2	609	16,3	53	1,4	94	2,5
Agglopolys	27 576	59,1	18 141	38,9	8 307	17,8	931	2,0
Loir-et-Cher	99 196	67,9	43 897	30,1	18 076	12,4	2 938	2,0
Région Centre	713 740	63,6	386 761	34,5	167 807	15,0	21 337	1,9
France métropolitaine		57,8		39,8		14,6		2,5

D'après source Insee - RP 2006 et 2011

Proportion des ménages locataires d'un logement HLM vide en 2010 sur Blois par IRIS (en %)



D'après source Insee - RP 2010

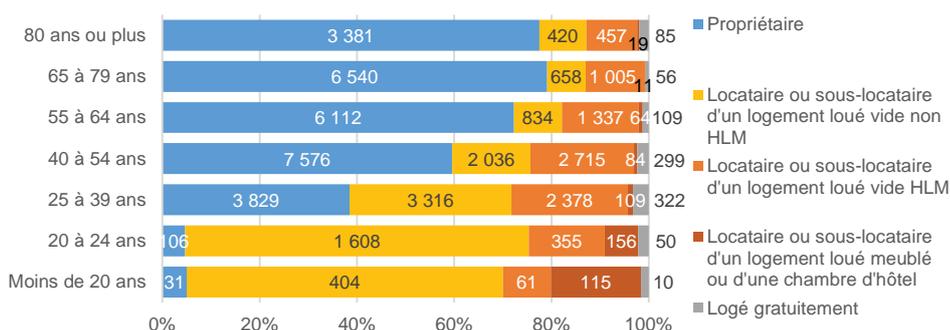
> En matière de logement, le territoire n'échappe pas au parcours résidentiel classique des ménages : l'accession à la propriété intervient le plus souvent après quelques années de location.

> Sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys, 93 % des ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans sont locataires (14 % dans le parc HLM).

> A partir de la tranche d'âges 40 - 54 ans, la majorité des ménages est propriétaire de son logement (60 %). Ils sont près de 80 % au-delà de 65 ans.

> Parmi les 80 ans et plus, seuls 2 ménages sur 10 sont locataires, dont la moitié dans le parc social.

Répartition des ménages d'Agglopolys par tranche d'âge selon le statut d'occupation de leur résidence principale en 2011 (en nombre et %)

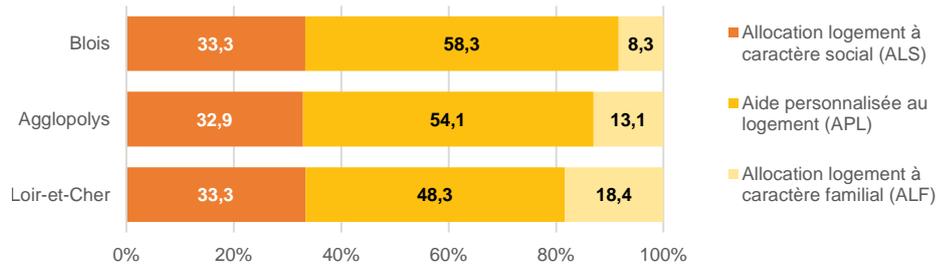


D'après source Insee - RP 2011

> A Blois, la moitié des locataires du parc privé perçoit une allocation logement, contre à peine plus du quart sur le reste du territoire.

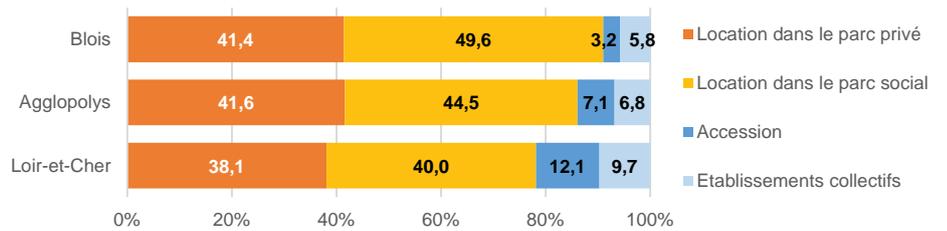
> La proportion de bénéficiaires d'une allocation dans le parc public est par contre quasi identique quelque soit le territoire.

Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/12 selon le type d'aide perçue (en %)



D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA (31/12/2012), INSEE RP 2011

Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF selon le type d'occupation



D'après sources : CAF de Loir-et-Cher (31/12/2012)

PERSONNES ÂGÉES

La hausse du nombre de personnes qui vont entrer dans la dépendance constitue le défi des prochaines années. Les secteurs dans lesquels la population se renouvelle peu seront davantage touchés (le Nord et la couronne Ouest notamment).

6 % des habitants d'Agglopolys ont **80 ans ou plus** (soit 6 300 personnes). Parmi ceux qui ne vivent pas en institution, **un sur 2 réside seul dans son logement** et ce n'est qu'à partir de 95 ans que la majorité est hébergée en établissement.

Les personnes âgées bénéficient d'un **niveau de ressources plus confortable** que les autres catégories de ménages. Cependant, le **nombre de retraités pauvres devrait fortement augmenter en Blaisois** dans les prochaines années, sans toutefois atteindre les proportions élevées qu'ils représenteront en Vendômois ou Romorantinais. La ville de **Blois concentre néanmoins davantage de bénéficiaires du minimum vieillesse**.

Le **papy-boum** qui s'amorce aura des répercussions directes sur les **services et établissements** qui leur sont dédiés. Les **besoins d'aïdants à domicile** vont également s'accroître. Les secteurs de **Blois et d'Onzain-Herbault** ont un **potentiel moins élevé** que les autres territoires dans ce domaine. De surcroît, avec seulement 20 bénéficiaires d'un **service d'aide à domicile** pour 100 personnes de 75 ans ou plus, le secteur **Ouest** apparaît le **moins bien desservi**.

Selon les éléments partiels recueillis, plus d'un **habitant de 75 ans et plus sur quatre** (vivant hors établissement) a **bénéficié de ce type de service**. La **ville centre** semble la **mieux dotée** : elle abrite la moitié des bénéficiaires de l'agglomération, l'activité du CIAS y étant davantage développée.

Malgré la présence de nombreux **établissements d'accueil pour personnes âgées (17 sur le territoire)**, le **taux de couverture est inférieur à la moyenne départementale** : 122 places contre 131 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. 3 résidences service seniors, toutes adossées à un EHPAD, viennent compléter cette offre. Une quatrième est en projet.

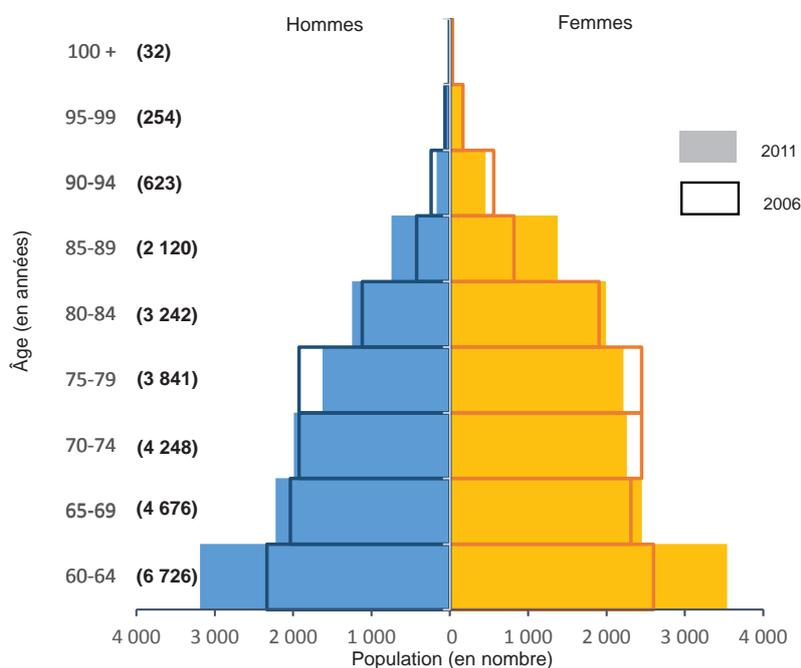
Le défi du papy boum

> Près de **25 800 personnes de 60 ans et plus** dans le périmètre, soit 24,6 % de la population (contre 28,4 pour le Loir-et-Cher, 25,7 % pour la région ; 23,4 pour la France métropolitaine).

> La base élargie de la pyramide de 2011 montre l'arrivée massive de population dans la tranche d'âge des plus de 60 ans : c'est le papy boum. *Les premières générations du baby boum entrent dans le troisième âge : le nombre de personnes âgées va s'accroître de manière très significative dans les années à venir.*

> Notons également la **hausse sensible en 5 ans de la classe d'âges 85 - 89 ans**, dont une partie est entrée ou entre dans la dépendance.

Pyramide des âges de la population d'Agglopolys âgée de 60 ans et plus en 2006 et 2011

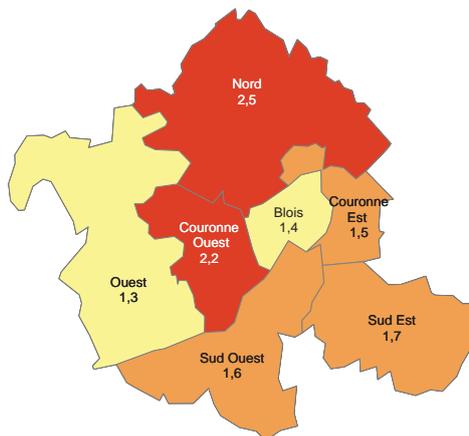


Source : Insee - RP 2011 et 2006

> Les *territoires* qui ont connu un pic de croissance au cours des années 70 devraient être *davantage touchés par le vieillissement* de la population *au cours des 15 prochaines années*. C'est notamment le cas des secteurs *Nord et de la couronne Ouest* autour de Molineuf-Orchaise où les 60-74 ans sont beaucoup plus nombreux que leurs aînés (plus du double). *Blois et sa couronne Est, échappent à ce phénomène* en raison d'un *renouvellement important* de leur population (forte mobilité résidentielle).

> Dans les territoires du sud le pic de croissance a été plus court (1975-1982) mais la dynamique, qui perdure depuis, permet d'atténuer le vieillissement.

Indice d'évolution des générations âgées en 2011 (60-74 ans / 75 ans et plus)



Source : Insee - RP 2011

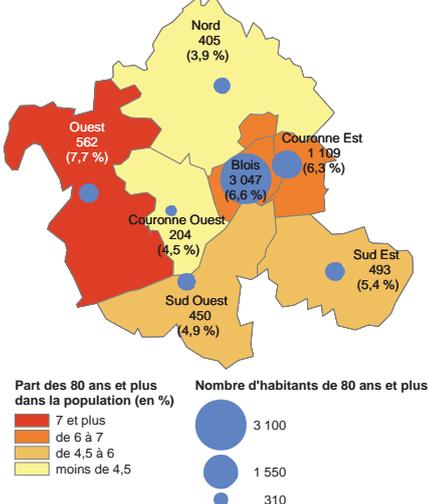
La population des 60 ans et plus par territoire en 2011

Territoires	Population (en nb)	60-74 ans		75-79 ans		80 ans et plus	
		en nb	en %	en nb	en %	en nb	en %
Blois	46 390	6 343	13,7	1 605	3,5	3 047	6,6
Couronne Est de Blois	17 605	2 899	16,5	803	4,6	1 109	6,3
Couronne Ouest de Blois	4 560	851	18,7	183	4,0	204	4,5
Nord	10 360	1 787	17,2	297	2,9	405	3,9
Ouest	7 342	1 132	15,4	310	4,2	562	7,7
Sud Est	9 094	1 419	15,6	345	3,8	493	5,4
Sud Ouest	9 197	1 219	13,3	297	3,2	450	4,9
Agglopolys	104 548	15 650	15,0	3 841	3,7	6 271	6,0
Loir-et-Cher	331 280	54 877	16,6	14 832	4,5	24 452	7,4
Région Centre			15,4		4,0		6,4

Source : Insee - RP 2011

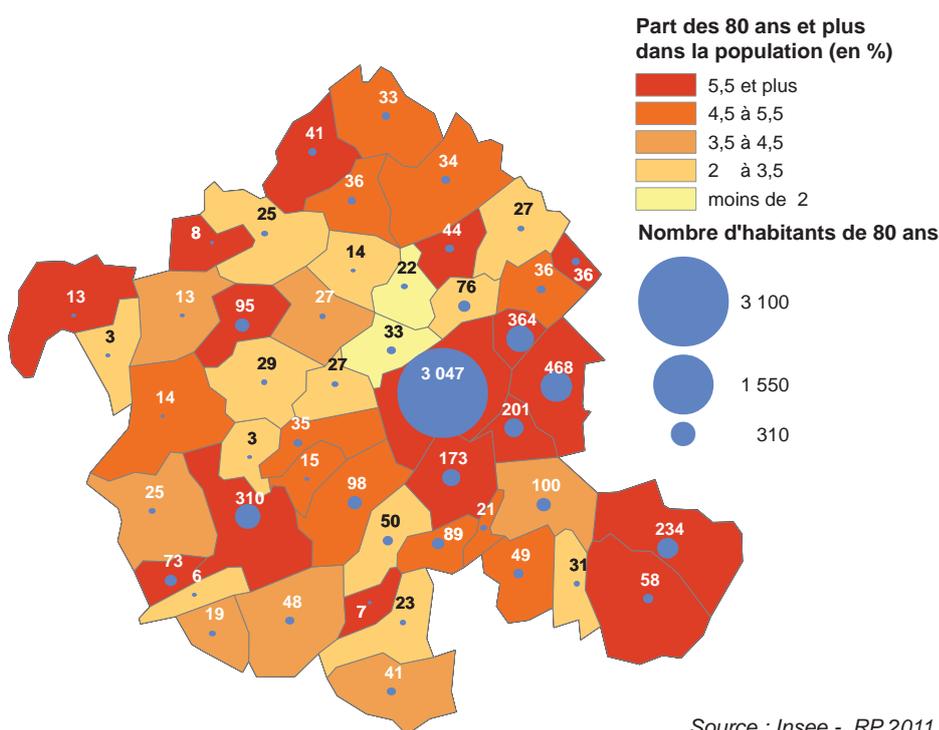
> Près de *6 300 habitants* d'Agglopolys ont *80 ans ou plus* en 2011, soit plus de *900 de plus en 5 ans*, dont 250 dans la couronne Est (+ 29 %).

Les personnes de 80 ans ou plus en 2011 par territoire



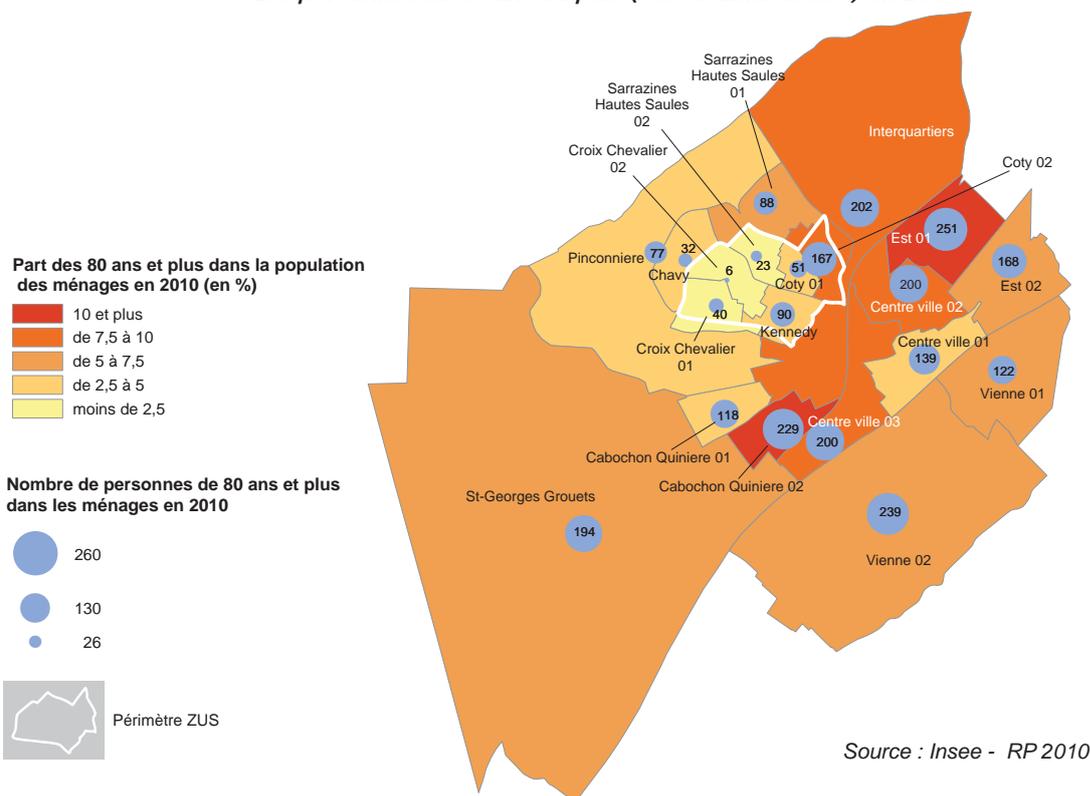
Source : Insee - RP 2011

Les personnes de 80 ans ou plus en 2011 par commune



Source : Insee - RP 2011

Zoom sur les quartiers de Blois :
Les personnes de 80 ans ou plus (hors établissement) en 2010



Plus de 4 personnes de 80 ans ou plus sur 10 vivent seules à domicile

> L'âge moyen d'entrée dans la dépendance est de 78 ans pour les hommes, 83 ans pour les femmes (Insee 2006).

> **5 465 personnes de 80 ans ou plus vivent encore à domicile** (logement propre, chez un proche ou en famille d'accueil).

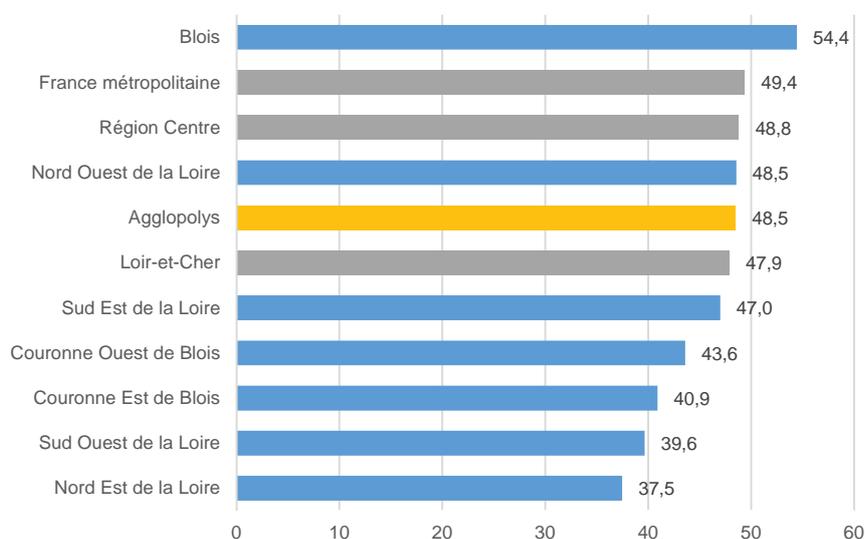
> Près de **la moitié d'entre elles sont seules dans un logement** (2 650 personnes), comme observé pour le département et la région Centre.

> Les territoires du périmètre présentent des configurations assez différentes avec une **forte proportion de personnes seules à Blois** (plus de la moitié) contre **moins de 4 sur 10 au Sud Ouest et au Nord Est**.

> Au cours des dernières années de la vie, les modes de cohabitation varient fortement. Ainsi, le **veuvage et la perte d'autonomie liée au grand âge** conduisent de nombreuses personnes en institution. **Vivre seul reste pourtant jusque très tard (après 95 ans) la situation la plus répandue**.

Cette donnée n'étant pas disponible au niveau communal, le graphique concerne les cantons de Blois (1 à 5), Herbault et Vineuil. Les communes d'Agglopolys appartenant aux cantons de Contres (10), Montrichard (2) et Mer (1) sont exclues. Cette exclusion n'a pas d'incidence sur le sens global des courbes.

Part de la population des ménages de 80 ans ou plus vivant seule (en %)



Mode de cohabitation des personnes âgées de 80 ans ou plus en 2010 (en %)

Age	Seul	En couple sans enfant	En institution	Avec présence d'un tiers (enfant ou autre)*
80 à 84 ans	41,7	46,6	5,9	5,8
85 à 89 ans	45,1	34,4	14,4	6,0
90 à 94 ans	45,5	20,8	26,1	7,6
95 à 99 ans	38,1	15,4	43,1	3,4
100 ans et plus	20,5	0,0	58,3	21,2

* y.c. en famille d'accueil

Source : Insee - RP 2010 - Fichier détail

Niveau de ressources des personnes âgées

> Les **niveaux de revenus** des ménages les plus âgés (réfèrent fiscal de **75 ans et plus**) sont plutôt **plus confortables** pour Agglopolys que pour le département et la région.

> Les **écarts de revenus** sont plus **resserrés** qu'en Loir-et-Cher.

> La population de **60 ans et plus** est **moins affectée par la pauvreté** que le reste des ménages. Le **taux de pauvreté augmente cependant après 75 ans (8,7 % en Loir-et-Cher, soit 3,5 points de moins pour l'ensemble des ménages)**.

> Le Loir-et-Cher figure parmi les territoires les moins touchés par la pauvreté, se plaçant au **21^e rang des départements** pour les ménages les plus âgés, le Centre au 4^e rang des régions.

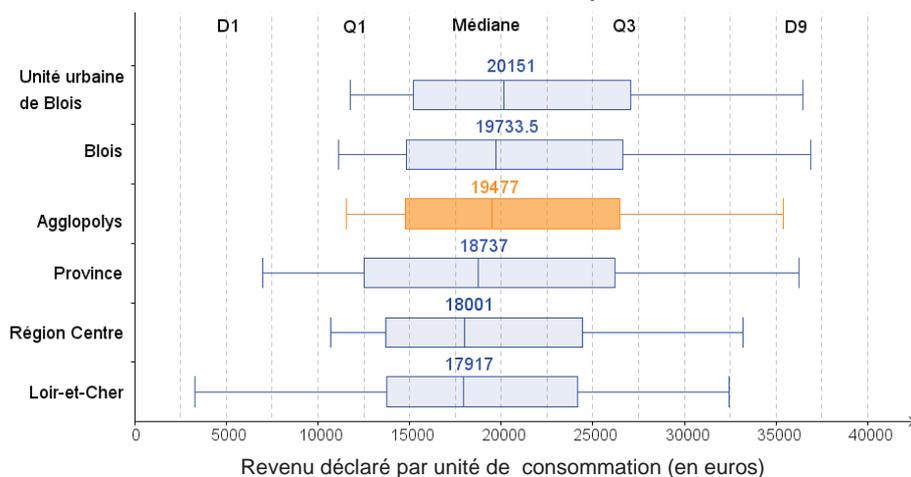
Les données relatives au taux de pauvreté ne sont pas disponibles à un niveau infra-départemental.

> La CARSAT Centre a versé une retraite à 22 175 personnes en 2013, soit 86 % des habitants âgés de 60 ans ou plus. 72 % d'entre elles ont reçu une **pension en droit propre**, au titre de leur activité salariée, soit près de **18 000 personnes**. Le **montant mensuel moyen (696 euros)** est supérieur à celui des autres territoires de référence. Il est **plus élevé dans les communes de la périphérie nord et ouest de Blois** où les bénéficiaires perçoivent en moyenne plus de 50 euros de plus par mois.

> Le **montant moyen** perçu par les **femmes**, en droit propre, est **inférieur de plus de 200 euros à celui des hommes**. On ne relève pas d'écart significatif entre le montant moyen en droit propre seul des retraités de moins de 75 ans et leurs aînés.

> **566** perçoivent uniquement une pension de **réversion** (droit dérivé seul) dont le **montant moyen mensuel** est de **320 euros** sur le territoire d'Agglopolys. Il est généralement un peu plus élevé le long de l'axe ligérien. Notons que, hormis les communes de plus de 2 000 habitants, cette situation de très faibles ressources concerne moins de 10 retraités par commune.

Distribution des revenus par unité de consommation en 2011
Réfèrent fiscal de 75 ans ou plus



D'après source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages 2010

Clé de lecture : 10 % des Blésois déclarent des revenus inférieurs à 11 150 euros (D1 - 1er décile), 25 % déclarent des revenus inférieurs à 14 821 euros (Q1 - 1er quartile), la moitié déclarent des revenus inférieurs à 19 733 euros (Médiane); 25 % déclarent des revenus supérieurs à 26 654 euros (Q3 - 3ème quartile) et 10 % déclarent des revenus supérieurs à 36 907 euros (D9 - 9ème décile).

Unité de consommation, cf. p 27.

Taux de pauvreté 2011 (en %)

Réfèrent fiscal de 75 ans ou plus et ensemble de la population - comparaison



Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011

Des retraités à faible niveau de ressources à Blois et en bordure Ouest d'Agglopolys

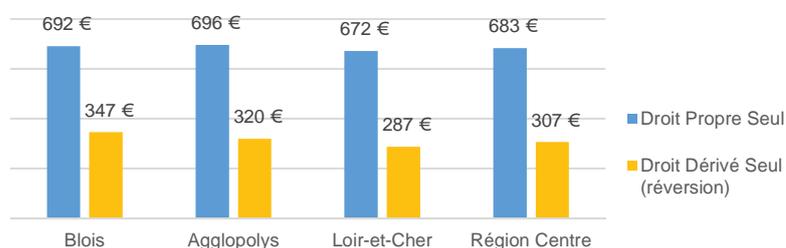
Les retraités du Régime général et les bénéficiaires du minimum vieillesse en 2013

Territoires	Nb de retraités affiliés au Régime général	Nouveau retraités en 2013		Part des femmes bénéficiaires		Bénéficiaires du minimum vieillesse	
		en nb	âge moyen	en droit propre seul	en droit dérivé seul	en nb*	part des femmes en %
Blois	9288	479	61,77	50,9	94,7	357	49,0
Agglopolys	22 175	1 165	61,47	49,0	91,5	478	49,5
Loir-et-Cher	77 175	3 555	61,41	48,5	87,1	1 337	55,6
Région Centre			61,56	48,0	90,3		56,4

* CARSAT et MSA, sinon CARSAT seule

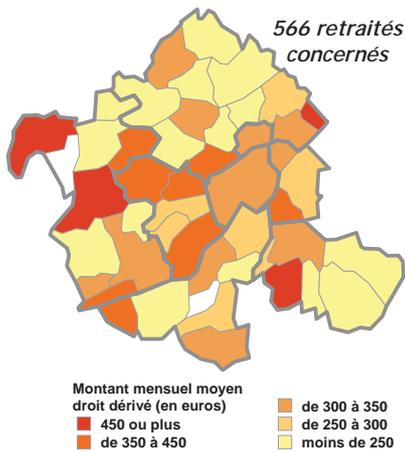
Sources : CARSAT, MSA

Montant mensuel moyen versé aux retraités relevant de la CARSAT en 2013



Source : Carsat, Centre

Montant mensuel moyen versé en droit dérivé en 2013

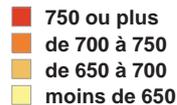


Source : Carsat, Centre

Montant mensuel moyen versé en droit propre aux retraités relevant de la CARSAT en 2013

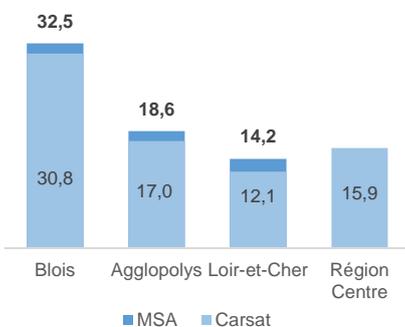
18 583 retraités concernés

Montant mensuel moyen des retraités en droit propre (en euros)



Source : Carsat Centre

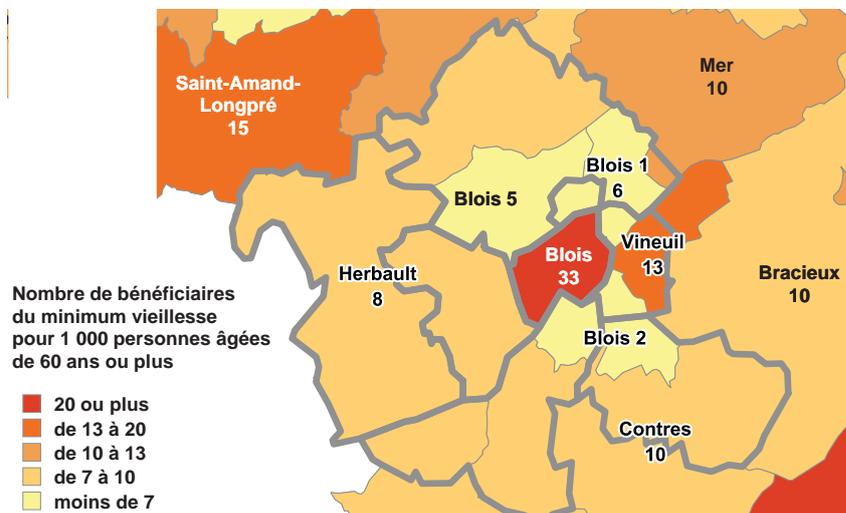
Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1 000 personnes âgées de 60 ans ou plus au 31/12/2013



Données MSA non disponibles pour la Région Centre

D'après sources : Carsat, MSA, Insee - RP 2011

Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1 000 personnes âgées de 60 ans ou plus au 31/12/2013 par canton



Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1 000 personnes âgées de 60 ans ou plus



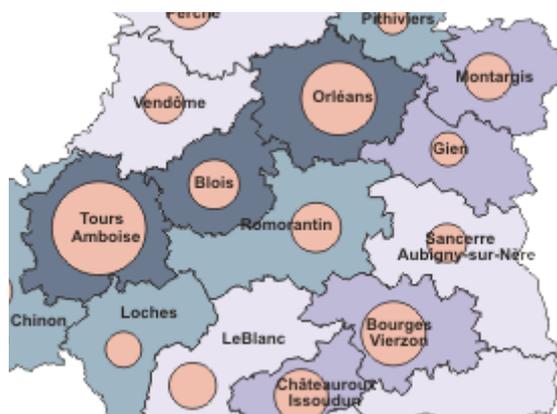
D'après sources : Carsat Centre, MSA Berry-Touraine, Insee - RP 2011

> En 2013, le *minimum vieillesse* a été attribué à **478 personnes** relevant du Régime général ou de la MSA, soit un ratio de **19 pour 1000 personnes de 60 ans ou plus**.

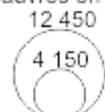
> Le *taux* est sensiblement **plus élevé à Blois 33 %** où les hommes sont majoritaires (51 % contre 48,5 % pour le reste de la communauté d'agglomération). Les bénéficiaires blésois sont également **plus jeunes** : 36 % seulement ont 75 ans ou plus contre 60 % pour Agglopolys, la ville étant attractive pour des hommes isolés précarisés.

> Selon les récents travaux de l'Insee, le **nombre de retraités pauvres devrait augmenter sensiblement dans le Blaisois à l'horizon 2030** (+ de 38 % en 22 ans). La proportion parmi l'ensemble des retraités restera cependant contenue comparée au sud de la région ou au Vendômois et Romorantinois.

Les retraités pauvres à l'horizon 2030



Nombre de retraités pauvres en 2030



Evolution 2008-2030 du nombre de retraités pauvres (%)



Source : Insee - Omphale 2010, Revenus disponibles localisés 2008
Extrait de Insee Centre Info n° 176, fév 2012

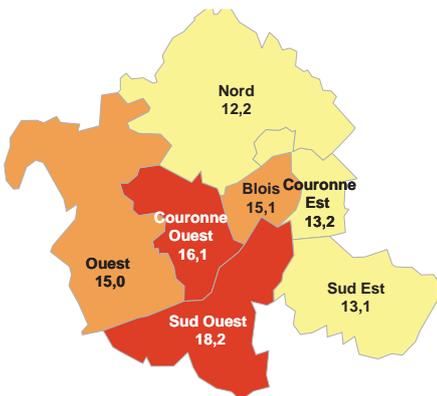
Des réponses quotidiennes pour accompagner les personnes âgées à domicile

> Pour mesurer le potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes, on rapproche le nombre de personnes potentiellement à aider (celles âgées de 80 ans ou plus) de celles susceptibles de pouvoir les aider : principalement les proches et notamment les enfants pour les aidants non professionnels, représentés ici par les personnes de 55 à 64 ans.

> Ce **ratio** est faible à **Blois et dans le secteur d'Onzain-Herbault**.

> **En 5 ans**, avec l'accroissement sensible du nombre de personnes de 80 ans et plus, il **s'est réduit** dans tous les territoires à l'exception de la Couronne Ouest et au Sud-Est où la proportion de 55 - 64 ans a fortement augmenté.

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus par territoire



Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus

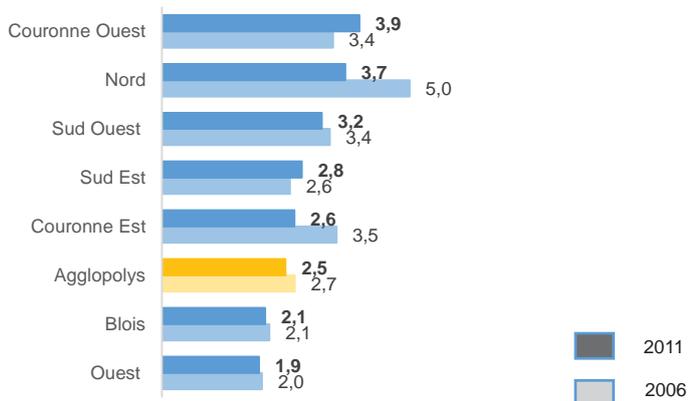
- 16 % ou plus
- de 14 à 16 %
- moins de 14 %

> **1 357 personnes ont bénéficié de l'APA à domicile en 2013**, soit une centaine de personnes supplémentaires par rapport à 2012 (+ 9,3 %). Dans ce même temps, la hausse moyenne en Loir-et-Cher était de 3,9 %.

> Le ratio pour 100 habitants de 75 ans ou plus (14,6 %) y est supérieur de 1,2 point. La proportion de bénéficiaires est notamment plus élevée dans la moitié Ouest - Sud-Ouest du territoire.

> La structure par sexe et âge des bénéficiaires est très proche de celle observée pour le reste du département : **73 % de femmes, plus de la moitié de personnes âgées de 85 ans ou plus** ; 1 bénéficiaires sur 8 a moins de 75 ans.

Ratio Aidants / Aidés (55-64 ans / 80 ans et plus)



Source : Insee - RP 2011, Champs : population des ménages

Une hausse du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile soutenue en 2013

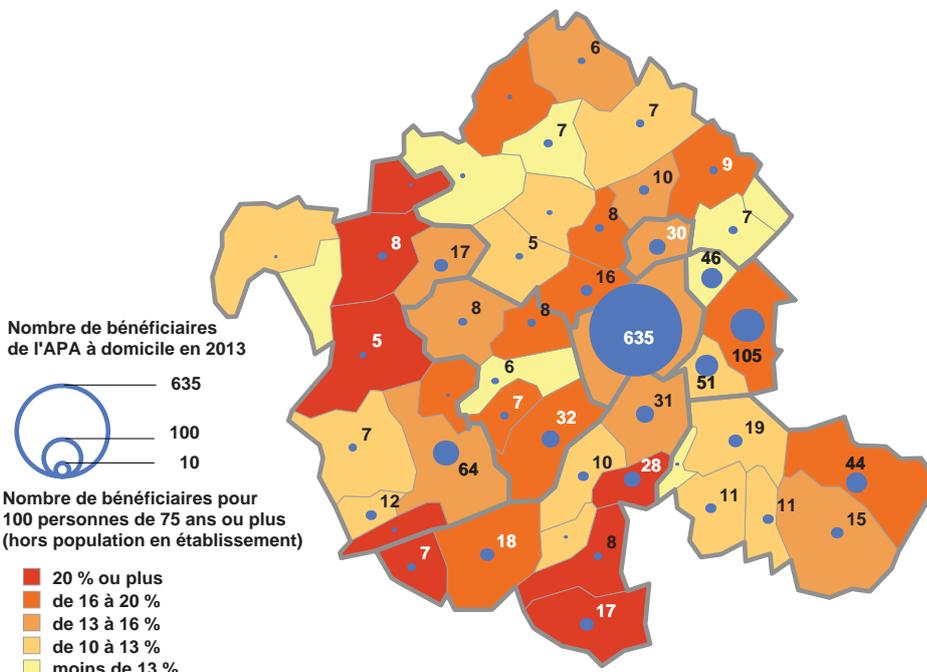
L'Allocation personnalisée d'autonomie attribuée dans le cadre du maintien à domicile repose sur l'élaboration d'un plan d'aide prenant en compte tous les aspects de la situation de la personne âgée. Le montant maximum du plan d'aide varie selon le degré de perte d'autonomie.

La personne âgée est rattachée à l'un des 6 groupes iso-ressources (Gir) :

- 1 = grande dépendance nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants
- ⇒ 6 = personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante

Seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa. La personne relevant des Gir 5 ou 6 peut demander une aide ménagère.

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2013 et ratio pour 100 personnes de 75 ans ou plus par commune



D'après sources : Conseil général de Loir-et-Cher, Insee - RP 2011

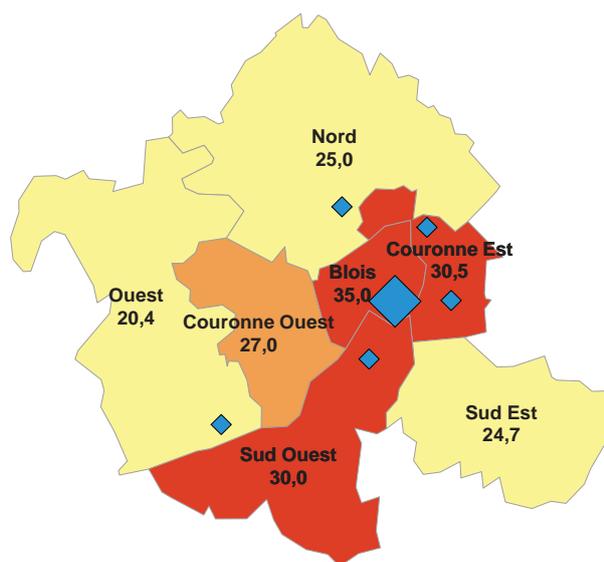
Les bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2013

Territoires	Bénéficiaires de l'APA			Nombre de bénéficiaires de l'APA par GIR			Part des bénéficiaires en GIR 1 ou 2 (en %)
	en nombre	Part des femmes (en %)	...pour 100 personnes de 75 ans ou plus	1 ou 2	3	4	
Sud Ouest	120	67,5	18,2	32	26	62	26,7
Nord	85	71,8	12,2	22	20	43	25,9
Couronne Ouest	61	60,7	16,1	14	15	32	23,0
Ouest	123	66,7	15,0	28	29	66	22,8
Couronne Est	232	67,2	13,2	50	70	112	21,6
Sud Est	101	80,2	13,1	20	32	49	19,8
Blois	635	73,5	15,1	112	152	371	17,6
Agglopolys	1 357	71,1	14,6	278	344	735	20,5
Loir-et-Cher	4 663	71,4	13,5				19,2

D'après sources : Conseil général de Loir-et-Cher, Insee - RP 2011

Blois, sensiblement mieux desservie que les communes rurales en matière de soutien à domicile

Soutien à domicile : nombre de bénéficiaires d'une aide en 2013 pour 100 personnes de 75 ans ou plus



Nombre de bénéficiaires d'une aide à domicile (mandataire ou prestataire) pour 100 personnes de 75 ans ou plus

- Supérieure à 30 %
- de 25 à 30 %
- moins de 25 %

Services d'aide à la personne bénéficiaire d'un agrément

- ◆ Présence d'un service dans la commune
- ◆◆ Présence de plusieurs services dont le CIAS du Blaisois

D'après sources : CIAS du Blaisois (enquête auprès des services à la personne), Insee - RP 2011,

ATTENTION : données incomplètes.

La carte doit être interprétée avec prudence, certaines structures de service à la personne n'ayant pas transmis d'information relative à leur activité. Ont cependant été collectées les données des principaux intervenants (CIAS du Blaisois, Fédération ADMR par ex.).

> Au total, **plus de 2 500 personnes âgées ont bénéficié en 2013 de soutien à domicile** via une structure de service à la personne agréée ou déclarée, ce qui représente **plus du quart de la population de 75 ans ou plus** résidant hors établissement.

> 79 % des bénéficiaires ont opté pour le mode prestataire, qui représente 66 % du volume global d'heures.

> Tous modes confondus, **Blois** semble plutôt **bien desservie** : 52 % des bénéficiaires y résident ; la ville regroupe 45 % des personnes de 75 ans ou plus. Le CIAS intervient principalement sur cette partie de territoire (Blois concentre 90 % des heures effectuées par le service et 86 % des bénéficiaires).

> A l'inverse, le **secteur d'Onzain - Herbault** compte **moins de 6 % des bénéficiaires d'Agglopolys pour 9 % de la population des 75 ans et plus**.

Les bénéficiaires de soutien à domicile en 2013 (hors gré à gré)

Territoires	En mode prestataire		dont CIAS du Blaisois		En mode mandataire		Poids du territoire en nb total de bénéficiaires
	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures	
Blois	1 207	153 374	868	115 255	265	73 768	51,8
Couronne Est	407	51 800	86	8 562	130	27 210	18,9
Couronne Ouest	88	11 349	1	18	14	2 656	3,6
Nord	138	17 545	43	4 403	36	11 157	6,1
Ouest	136	22 786	5	50	31	7 062	5,9
Sud Est	133	16 343	14	1 053	57	18 580	6,7
Sud Ouest	142	22 478	19	2 045	56	13 337	7,0
Agglopolys	2 251	295 675	1 036	131 386	589	153 769	100,0

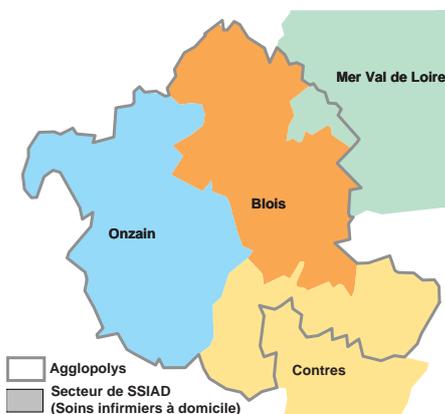
Source : CIAS du Blaisois (enquête auprès des services à la personne),

> Des **services de repas à domicile** ont été assurés notamment par le CIAS et ADMR **auprès d'environ 675 personnes âgées** d'Agglopolys. **Près de 176 000 repas ont été servis en 2013.**

> **4 SSIAD** (Services de soins infirmiers à domicile) interviennent sur le territoire d'Agglopolys : dont 2 sont en partie sur d'autres territoires : celui de Mer ne couvre que 2 communes d'Agglopolys et celui de Contres 10. Il n'est donc pas possible d'indiquer la capacité totale des SSIAD pour Agglopolys.

> **324 personnes en ont bénéficié en 2013.** Les données recueillies ne permettent pas de distinguer les bénéficiaires âgés des plus jeunes en situation de handicap. Le ratio calculé par rapport aux personnes âgées de 75 ans ou plus ne donne donc qu'une indication imparfaite de la répartition de l'activité sur l'ensemble des secteurs.

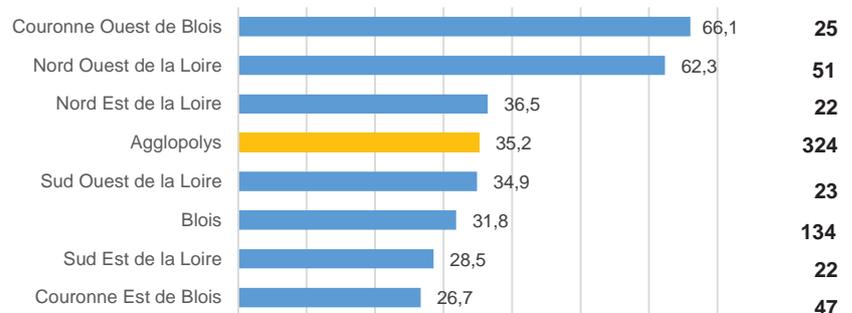
Périmètre des SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile)



Source : ARS

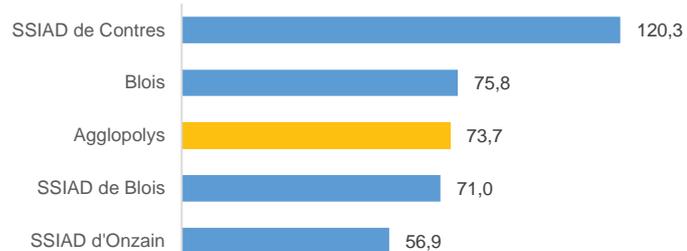
* Pour Contres et Mer Val de Loire les données portent sur l'ensemble du SSIAD alors que quelques communes d'Agglopolys seulement sont couvertes

Nombre de bénéficiaires de repas à domicile en 2013 pour 1000 personnes de 75 ans ou plus



Sources : CIAS du Blaisois (enquête auprès des services à la personne), Insee - RP 2011

Nombre de bénéficiaires d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en 2013 pour 1000 personnes de 75 ans ou plus



Sources : CIAS du Blaisois, Fédération ADMR, Insee - RP 2011

Capacité et activité des SSIAD en 2013

SSIAD...	Gestionnaire	Capacité (places autorisées en 2013)			Activité en 2013	
		personnes âgées	personnes handicapées	équipe spécialisée Alzheimer	Nombre de bénéficiaires	Nombre de journées
...de Blois	CIAS	124	9		208	
...d'Onzain	ADMR	50	2	10	89	17 568
...de Contres (10 communes)*	ADMR	34	3		32	6 790
... Mer - Val de Loire (pour 2 communes)*	ASSAD	63	7		nd	nd
Agglopolys					324	

Sources : ARS, CIAS du Blaisois, Fédération ADMR

L'accueil en établissement

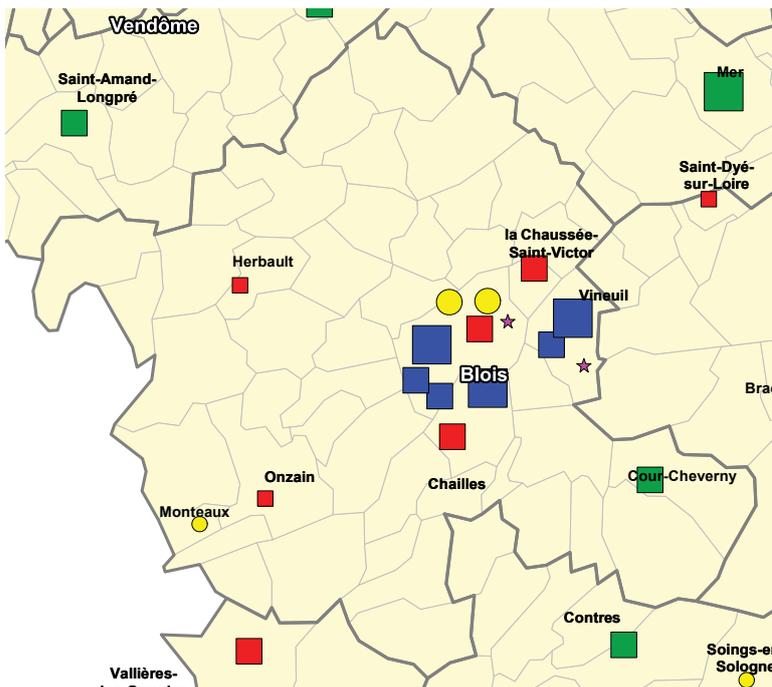
> Dans le périmètre d'Agglopolys, on compte **17 structures d'accueil pour personnes âgées** dont 2 spécialement **dédiées à l'accueil de jour** pour malades de type **Alzheimer**.

> Ces établissements, relativement concentrés autour de Blois, représentent **1 192 places d'hébergement** (soit 118 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus) ainsi que 50 places d'accueil de jour.

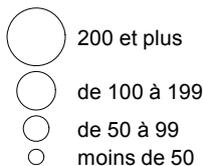
> Le territoire dispose également de plusieurs résidences service seniors toutes à proximité d'un EHPAD (Blois Saint-François : 20 appartements et Mail Pierre Charlot : 78 appartements, Chailles : 20 maisons). Courant 2016, Blois devrait voir l'ouverture d'une résidence supplémentaire (Route de Chateaurenault), la plus importante du département (123 appartements).

> Les **trois quart des résidents ont 80 ans ou plus**.

Localisation et capacité d'accueil des établissements pour personnes âgées en 2014



Capacité d'accueil (en nb de lits ou nb de places)

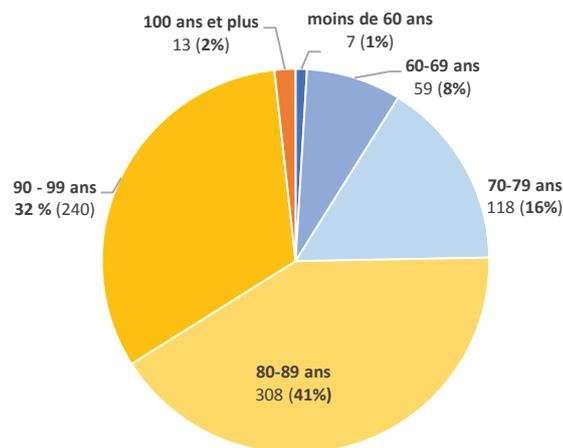


Type de structure

- Maison de retraite rattachée à un hôpital
- Maison de retraite publique non habilitée
- Maison de retraite publique autonome
- Maison de retraite privée
- Logement-foyer
- ★ Accueil de Jour pour Personnes âgées désorientées

Source : Conseil Général - Avril 2014

Répartition par âge des résidents en établissement pour personnes âgées en 2013



Source : Enquête CIAS auprès des établissements - 2014



CIAS du Blaisois
4 rue des Cordeliers - BP 79 - 41004 BLOIS Cedex
Tél : 02.54.57.41.20 • Fax : 02.54.56.11.55
www.ciasdublaisois.fr - cias@ciasdublaisois.fr

Réalisé avec le concours financier du CIAS du Blaisois et du Conseil général de Loir-et-Cher



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher
Cité Administrative - 34 avenue Maunoury -
Porte B 1^{er} étage - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
www.observatoire41.com - infos@observatoire41.com